2996

LE JOUR

où nous serons maîtres chez

le mercredi 19 mai 1976

Nuageux • Maximum 15 • 3e année No. 69 • 32 pages • 25 cents

André Forcier désarçonne les Cannois

Un texte de J.-P. Tadros à Cannes en page 28

28-04-77 00107 1-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC DES PERIODIQUES
RECEPTION
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

D'ici janvier

5 cents de plus

pour le gallon d'essence et d'huile à chauffage

page 2

(photo: Claire Beaugrand-Champagne)

Ottawa décidé à annuler le contrat

si Lockheed ne peut pas participer au financement

page 7

DÉMÉNAGEMENT
RAYMOND LACOMBE TRANSPORT ENRG.
Permis RT 22990-V
RÉDUISEZ VOS FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT
1 camion
1 homme $15 l'heure
2 hommes $22 l'heure
3 hommes $30 l'heure
VOUS AVEZ LES BRAS NOUS AVONS LES CAMIONS
Montréal 521-8873
(ENTREPOSAGE)

La bataille du bilinguisme dans les airs

Grève des contrôleurs anglophones demain?

par Gaétan Lavoie *chroniqueur d'aviation*

Tout indiquait hier soir, au moment d'aller sous presse, que les membres de la Canadian Air Traffic Control Association (CATCA) voteraient majoritairement pour le déclenchement de la grève à travers le Canada jeudi. Les résultats ne devaient être rendus publics à Ottawa qu'à minuit et demi la nuit dernière.

C'est à un véritable chantage que les contrôleurs aériens anglophones se livrent auprès du gouvernement canadien, et ce chantage a une portée internationale. Et tout indique jusqu'ici que CATCA a effectivement en mains une arme efficace pour éprouver la volonté du fédéral d'appliquer sa propre politique de bilinguisme dans le transport aérien.

Le ministère des Transports du Canada a en effet l'intention de fermer les aéroports du pays en cas de grève jeudi, même si les contrôleurs québécois ont l'intention de rester à leur poste. C'est en menaçant de fermer Gander **aussi** que la CATCA a réussi à obtenir cette position de la part du gouvernement. Son moyen de chantage: ou bien vous fermez vous-même tous les aéroports et nous laissons Gander ouvert, dit-elle, ou bien nous fermons nous-mêmes Gander.

C'est là que le chantage de la CATCA a une portée internationale et peut influencer le gouvernement du Canada dans ses décisions. Le Canada, à la suite d'ententes avec l'OACI (Organisation internationale de l'aviation civile), contrôle le trafic aérien international de l'Atlantique nord. Si le gouvernement canadien ne cède pas au chantage de la CATCA qui veut qu'on paralyse aussi les aéroports du Québec, il se verra amputé de son rôle international, perdant ainsi son prestige de porte sur l'Atlantique nord. Techniquement, le contrôle du trafic aérien pourrait, si on décidait de laisser fermer Gander par les contrôleurs anglophones unilingues, être confié à la Grande-Bretagne

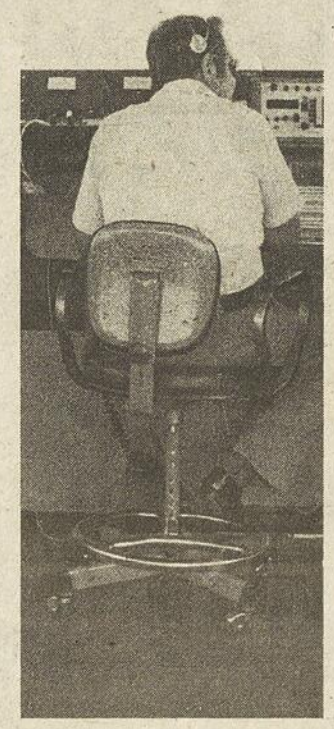

ou aux Etats-Unis. Cependant, pour sauver son image internationale de grand contrôleur aérien, tout indique que le gouvernement canadien cèdera au chantage de la CATCA.

Ce geste du fédéral ne pourra alors être interprété que comme un appui à l'Association canadienne des contrôleurs dont la menace de grève ne vise au fond que l'usage du français dans les communications aériennes au Québec.

Si vraiment le gouvernement central est logique avec lui-même, il devra décider que les politiques du bilinguisme s'appliquent et ne cèdera pas au chantage de la CATCA. Il devra même sacrifier Grander pour laisser le Québec fonctionner normalement et forcer les contrôleurs aériens des autres provinces à se battre sur leur propre terrain et non sur le dos des Québécois.

D'ici le premier janvier

5 cents de plus pour rouler et se chauffer...

OTTAWA (PC) — Le prix du pétrole brut canadien augmentera de $1.75 le baril, en deux étapes, au cours des prochains mois pour atteindre $9.75.

Il s'agit d'une première augmentation de $1.05 le baril au 1er juillet 1976 et d'une seconde de 70 cents au 1er janvier 1977. C'est ce qu'a annoncé hier aux Communes le ministre de l'Energie, M. Alastair Gillespie, soulignant que les prix à la consommation n'augmenteront que 60 jours après chacune de ces hausses.

Au niveau de la consommation, la hausse de $1.05 se répercutera par une augmentation de quelque 3 cents le gallon d'essence ou d'huile à chauffage et celle de 70 cents de quelque 2 cents le gallon.

Concurremment, le prix du gaz naturel augmentera proportionnellement avec celui du pétrole, alors que le prix du mille pieds cubes passera de $1.25 à $1.40 le 1er juillet 1976 et à $1.50.5 le 1er janvier 1977.

En annonçant cette hausse de prix des hydrocarbures, le ministre Gillespie a indiqué que le gouvernement fédéral n'avait pu obtenir l'accord de toutes les provinces.

"Quelques provinces se refusent à reconnaître la nécessité d'augmenter les prix, mais nous sommes convaincus, à la suite de nos discussions, qu'une bonne majorité finira par l'accepter", a-t-il dit.

En ce qui concerne les trois provinces productrices d'hydrocarbures, soit l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, le ministre a affirmé que le gouvernement fédéral pense obtenir leur accord, bien qu'il n'ait pas encore obtenu d'elles de réponse.

M. Gillespie a laissé entendre que l'accord des provinces productrices pourrait bien être influencé par l'augmentation du prix à l'exportation du gaz naturel que le gouvernement fédéral s'apprête à annoncer d'ici quelques semaines.

En vertu de la loi sur l'administration du pétrole, le gouvernement fédéral a le pouvoir de fixer unilatéralement les prix des hydrocarbures s'il n'y a pas entente avec les provinces productrices.

Dans son allocution aux Communes, le ministre Gillespie a déclaré que la hausse annoncée s'inscrit dans la politique à long terme du gouvernement, qui croit que le prix canadien doit graduellement se rapprocher des prix du pétrole sur les marchés internationaux, actuellement de $12.50 le baril.

Ford remporte une victoire clé aux primaires du Michigan

NEW YORK, (d'après l'AFP) — Le président Gerald Ford a remporté hier soir l'élection primaire républicaine du Michigan.

Alors qu'il s'entretenait hier matin avec le président Giscard d'Estaing, avant le dîner en grand tralala à l'ambassade de France, Gerald Ford jouait son avenir politique hier soir au Michigan ... (téléphoto: AP)

Le président sortant distançait son rival, Ronald Reagan, avec plus de soixante pour cent des suffrages exprimés, selon les résultats partiels. M. Ford paraît être également assuré de triompher dans le Maryland où il menait hier soir avec environ 57 pour cent des voix.

Ford, après cinq échecs successifs face à Reagan, n'aurait pu se "relever" politiquement s'il perdait au Michigan. En effet, une défaite dans son Etat aurait été presque une promesse pour l'occupant de la Maison Blanche d'être le premier président sortant républicain, depuis 1886, à se voir refuser l'investiture par la convention nationale de son parti. Le Michigan était donc pour Ford l'épreuve-clé de sa campagne.

Du côté démocrate, le gouverneur de Californie, M. Edmund Brown devançait M. Jimmy Carter dans le Maryland et l'ancien gouverneur de Georgie était en difficulté dans le Michigan face à M. Morris Udall.

au jour le jour

À MONTRÉAL

- Ouverture officielle du symposium 1976 sur l'environnement de la Baie James, à 9h, à l'hôtel Reine-Elizabeth.
- Clinique sur l'horticulture avec M. Claude Richer, de 19h à 21h, au Centre de la nature, 901, avenue du Parc, Duvernay. Sujets: culture des plantes en pot et boites à fleurs.
- Assemblée générale des Scouts de Montréal, à 19h30, au Collège André-Grasset, 1001 est, boul. Crémazie.
- Conférence publique de Martin Gray, organisée par le Mouvement Couple et Famille, à 20h, au 426, rue Saint-Sulpice. Thème: "Les forces de la vie".
- Rencontre avec MM. Lawrence Hannigan, Germain Roy et Robert Sigouin, membres du conseil municipal de Montréal, organisée par l'Union des familles de Cartierville, à 20h, au sous-sol de l'église Saint-Gaétan, 11, rue Drouart.
- Conférence publique de M. Jacques Déoux, membre du Club d'astronomie de Montréal, à 20h, au centre récréatif Saint-Pascal, 6750, chemin Côte-des-Neiges. Thème: "Voyage à travers l'univers".

AILLEURS AU QUÉBEC

Québec: Dîner officiel des membres du congrès de l'Association canadienne de formation professionnelle, à 19h30, au Château Frontenac.

éditorial

La décision prise par le Congrès du travail du Canada lundi nous a valu, estime Laurent Laplante, deux commentaires intempestifs de la part du ministre du Travail, John Munro. page 18

sommaire

L'économie 7
L'automobile.....8
La chronique du Québec ..11
Le monde.....12
Les carrières.....13
L'éditorial.....18
Vous avez la parole.....19
Le fond des choses 20
Ce que Laurent
Laplante en pense.....21
Les petites annonces.....22
Bandes dessinées.....24
Mots croisés 24
Vie et culture.....25
Les horaires 27
Le sport.....28

Météo

Température

Brrr... que la nuit a été froide! Brrr... que la journée ne sera pas belle, pas chaude, pas réjouissante! Des nuages, quelques éclaircies, et un beau 14. Tout ce qu'il faut et même un peu plus pour "pogner" un mal de gorge.

Aperçu pour demain

Avec le mal de gorge que vous aurez, vous pourrez regarder le soleil de votre lit.

La prise d'otages à Laval

Les deux mutins sont transférés comme convenu

(Téléphoto PC)

Les deux médiateurs, Me Robert LaHaye (à gauche) et Claude Poirier, lors de la prise d'otages de lundi, montrant les armes dont ce sont servis les mutins.

par Robert Lévesque

Les deux mutins de Saint-Vincent-de-Paul, Fernand Beaudet et Réal Brousseau, ont quitté Dorval à bord d'un vol régulier d'Air Canada, hier à treize heures. Ils étaient accompagnés de quatre gardes qui devaient les remettre aux autorités du pénitencier à sécurité maximum de Dorchester au Nouveau-Brunswick.

Une de leurs dix-sept demandes s'exécutaient ainsi, pendant que les quatre autres détenus solidaires de leur geste, Laurent Sauvé, Bertrand Janvier, David Foster et Eddy McCaffrey, étaient dirigés au pénitencier à sécurité maximum de Sainte-Anne-des-Plaines. Tous les six avaient passé la nuit, en compagnie des médiateurs Claude Poirier et Me Robert LaHaye, au centre fédéral de réception, près de l'Institut Archambault.

Une autre des exigences des mutins avait été acceptée par la direction de Saint-Vincent-de-Paul, au moment où les deux otages furent libérés à deux heures du matin mardi, soit la publication d'un manifeste de quatre pages où Beaudet et Brousseau résument leurs revendications.

Le Journal de Montréal a publié en entier, hier, ce manifeste. Les principaux points sont les suivants:

Iune enquête sur l'assaut grave dont fût victime Jacques Deschênes le 4 mai aux mains de deux gardiens;

●une enquête sur l'assaut grave dont fût victime Jacques Deschênes le 4 mai aux mains de deux Gardiens;

●aucune sanction disciplinaire contre les détenus de ségrégation qui, dans un geste de protestation, ont brisé leurs cellules;

●la réinstallation du bureau d'Aide juridique fermé "dans un geste encore inexpliqué";

●la fermeture de l'aile de ségrégation tant que les changements majeurs ne seront pas effectués;

●la facilité de contact avec les avocats pour les détenus dont les causes sont pendantes;

●un nouvel horaire quotidien dans l'aile de ségrégation, comme il peut en exister à Millhaven;

●la possibilité d'être présent au Comité de formation lors de l'étude de son cas;

●l'amélioration des services médicaux.

Le manifeste souligne que "la ségrégation telle que pratiquée présentement est inhumaine et cruelle". Le seul résultat ne fait qu'aigrir les détenus et développer en eux "une haine incontrôlable". Il s'agit, selon les mutins, d'un "châtiment moyen-âgeux" et d'une "fabrique d'assassins."

Beaudet et Brousseau demandaient aussi la promesse qu'aucune sanction ne serait prise contre eux et les quatre qu'ils représentaient. Le directeur, M. Bienvenue Marcous, ne l'a pas promis, affirmant que les autorités ne faisaient jamais de telles promesses. Il n'a pas voulu dire, hier, si Beaudet et Brousseau seraient assurés de demeurer à Dorchester.

On se rappelle que les mutins de l'Institut Archambault, il y a quinze jours, avaient obtenu un transfert dans un pénitencier à sécurité moyenne, à Warkworth en Ontario, et que quelques jours après leur arrivée, ils étaient transférés à nouveau dans un pénitencier à sécurité maximum, malgré le pacte établi lors de la prise d'otages.

Pour toutes les demandes de Beaudet et de Brousseau, dont le manifeste fait état, le directeur Marcoux s'est contenté de dire que des responsables du ministère fédéral de la Justice étudiaient les termes de l'entente conclue dans la nuit de lundi à mardi avant qu'elle puisse devenir définitive.

(Téléphoto PC)

Vue de la cellule où Réal Brousseau et Fernand Beaudet ont tenu en otages deux agents de correction pendant douze heures lundi à Saint-Vincent-de-Paul.

Délégation des membres au congrès du CTC

La proposition de l'exécutif essuie une vive rebuffade

par Gisèle Tremblay

QUEBEC — Refusant de se faire hara-kiri au profit de leurs dirigeants, les 2,400 délégués à l'assemblée biennale du Congrès du travail du Canada (CTC) ont repoussé avec véhémence hier une proposition qui aurait retiré aux syndicats de la base le droit de déléguer des représentants aux prochaines assemblées.

A deux jours de la fin de leur mandat, les administrateurs élus du CTC ont ainsi essuyé une vive rebuffade, puisqu'ils soutenaient cette proposition en invoquant la nécessité de réduire, pour des raisons matérielles, le nombre de délégués à ces assemblées.

Selon la proposition du conseil exécutif, défaite à une forte majorité et après un débat houleux, ce sont les syndicats nationaux et internationaux du CTC qui auraient eu dorénavant le droit de déléguer des représentants, et non plus leurs sections locales comme c'est le cas présentement.

Ce changement aurait renforcé le contrôle au sommet, en centralisant les mécanismes de décision, ainsi que le réclamait la veille le président Joe Morris, pour mieux lutter contre les mesures anti-inflationnistes du gouvernement fédéral.

Dans une conférence de presse tenue en fin de journée, le vice-président exécutif du CTC, M. Julien Major, répondant aux journalistes francophones pour M. Morris, a cependant nié que le changement proposé fut relié à la centralisation souhaitée la veille: seules des raisons matérielles l'ont inspiré, a-t-il dit.

M. Morris a ajouté toutefois qu'il tient toujours à cette centralisation, dont le principe fait partie du manifeste adopté lundi, et qu'il l'atteindrait par des voies qui restent à préciser.

Avec le changement proposé, les syndicats internationaux, c'est-à-dire américains, auraient eu le droit d'être représentés au CTC, par-dessus leurs sections canadiennes. C'est du moins la crainte qu'ont exprimée plusieurs délégués. **"Pour déléguer un représentant au CTC, il faudra donc demander la permission à Washington!"** s'est écrié l'un deux..Ce sont d'ailleurs des syndicats nationaux, c'est-à-dire pancanadiens, tels le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui ont dominé le débat contre l'amendement.

L'assemblée a rejeté massivement la proposition dès le premier vote, de sorte que le projet a été renvoyé pour étude, puis finalement remplacé une heure plus tard par une résolution du SCFP qui fut retenue.

Cette résolution confie à l'exécutif le soin de trouver de nouvelles dispositions matérielles pour les futures assemblées biennales et lui demande d'étudier les méthodes des grands congrès européens pour que le CTC s'en inspire.

Laberge sauve la face de Morris

M. Louis Laberge a sauvé la face des dirigeants du CTC hier dans une intervention fort habile où il a clairement laissé entendre qu'un vote contre la proposition de l'exécutif n'était pas un vote de non confiance envers l'exécutif.

Le président de la FTQ, qui est aussi vice-président du CTC, a exprimé son opposition personnelle ainsi que celle de toute la délégation québécoise, qui s'était auparavant réunie en caucus à ce propos.

"Je crois que le conseil exécutif a tort sur cette question, a dit M. Laberge dans les deux langues, **mais ça ne veut pas dire qu'il a toujours tort."** Les délégués québécois se sont alors levés pour l'ovationner.

M. Laberge ne l'a pas dit dans son intervention publique, mais il est clair que la FTQ ne pouvait accepter une proposition centralisatrice, quand elle a défendu ces dernières années l'autonomie des affiliés québécois du CTC. Comment, par exemple, s'assurer qu'une représentation au niveau canadien, comme le proposaient les dirigeants du CTC, comprendrait une part équitable de Québécois francophones?

les échos du jour

Le Devoir, dans son supplément du livre, cette semaine (page XI, pour les curieux), a fait appel (sans son consentement, notons-le) aux talents de notre as-photographe Antoine Desilets. Comme quoi la qualité n'a pas d'odeur. (Au fait, Antoine recevra-t-il un cachet?).

●●●

Le ministère de la Défense nationale (lire: canadienne), qui boycotte Le JOUR comme tous les autres quand il s'agit de publicité, mais c'est une autre histoire, nous a envoyé l'autre jour un communiqué de presse adressé au "Quartier Général" du journal Le JOUR...Ah! Déformation professionnelle, quand tu nous tiens!

●●●

Il a été impossible hier de rejoindre Pierre Péladeau, qui était "parti pour la journée". Jean Robert Bélanger, directeur général du Droit, était lui-aussi impossible à rejoindre "pour la journée". Des "esprits croches" ont sitôt fait un rapprochement. Rappelons toutefois, avant de lancer quelque rumeur, que Power Corporation, il y a quelques années, à l'époque où les Oblats (Le Droit) venaient de vendre CKCH a Telemedia (pour des pinottes !), s'était montré intéressé au journal de l'Outaouais, que Desmarais avait même visité, avant de présenter une offre ferme. On ignore si les Oblats refuseraient encore aujourd'hui, préférant un groupe d'hommes d'affaires autochtones de la région.

Débloquage? contre- propositions? Bienvenue se tait

(F.D.) — Aux yeux du ministre de l'Education Jean Bienvenue, "il n'est pas d'intérêt public" de révéler si les récentes rencontres qu'il a eues avec le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, ont conduit à "un déblocage sur des points majeurs de la convention, qui peuvent mener à un règlement d'ici quelques jours".

C'est du moins la réponse qu'il a servie à l'Assemblée nationale au député péquiste Marcel Léger.

M. Bienvenue s'est par ailleurs refusé à préciser si les jours de suspension des rencontres au sommet, demandées par lui-même, pouvaient servir à la préparation par la partie patronale "de contre-propositions sur la tâche, sur le salaire et sur la sécurité d'emploi".

Par contre, il a répondu négativement quand M. Léger lui a demandé:

—"à la suite des rencontres avec M. Charbonneau, spécialement sur la question de la tâche, le ministre a-t-il présenté une contre-proposition au ministre de la Fonction publique et aux groupes qui négocient pour le gouvernement?

—"le ministre se fait-il le porte-parole de M. Charbonneau sur certains points en particulier dont il aurait été convaincu du bien-fondé, sur la tâche spécialement?

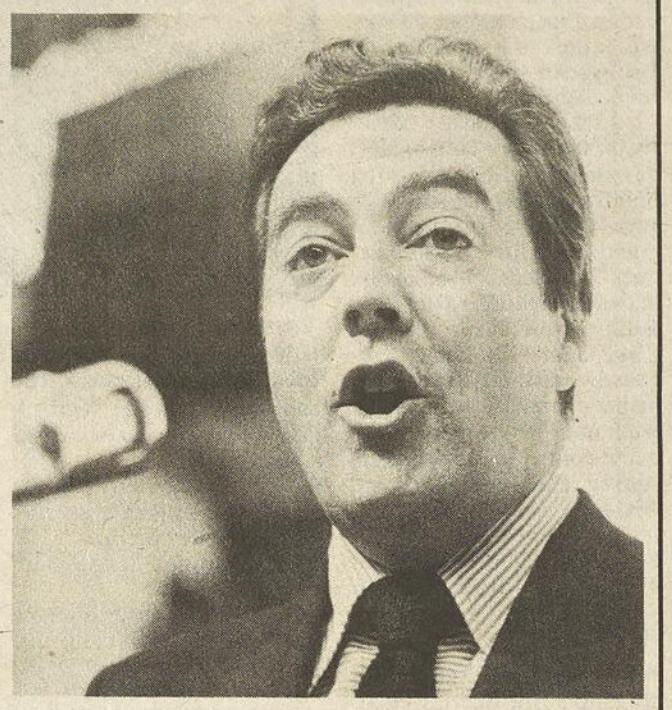

(photo Pierre Boisclair)

Jean Bienvenue, ministre de l'Education: des questions sans réponse

—"le ministre a-t-il des propositions à présenter à la table patronale?".

Enfin, M. Bienvenue a répondu affirmativement quand le péquiste Robert Burns lui a demandé s'il envisageait la possibilité de rencontrer à nouveau les représentants du Front commun et à quelle date.

"Oui, j'ai l'intention, a-t-il dit, comme il en a d'ailleurs été convenu entre celui qui vous parle et ceux qu'il a rencontrés. A quelle date? Probablement pas avant jeudi ou même vendredi".

Quand au ministre des Affaires sociales Claude Forget, il a décliné de son côté l'invitation que lui lançait le péquiste Claude Charron de tenir à son tour des rencontres au sommet avec les dirigeants syndicaux des Affaires sociales, "devant une menace de grève illimitée".

Selon M. Forget, "la situation ne semble pas l'appeler pour le moment".

Expulsion de 2 associations-membres

Coup d'éclat de la direction de l'ANEQ

qui prépare l'épreuve de force?

par Pierre Tanguay

La direction de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), qui est depuis plus d'un an fortement contestée par une importante partie des membres, semble vouloir livrer une lutte sans merci à ses opposants.

La direction vient en effet d'expulser coup sur coup des rangs de l'ANEQ deux associations étudiantes locales, celles des cégeps Limoilou de Québec et Rosemont de Montréal, où l'opposition à ses politiques était manifeste, de déclarer "hors-la-loi" et de bannir le regroupement des forces de l'opposition qui s'était constitué au sein même de l'association.

Ces coups d'éclat ne sont que le dernier épisode d'une véritable guerre qui divise actuellement l'ANEQ. Depuis plus d'un an, après l'échec de la bataille des prêts et bourses aux étudiants, une partie des membres de l'ANEQ conteste la manière et les moyens utilisés par la direction dans son travail.

Selon la charte de l'ANEQ, seul le congrès national a le droit de procéder à des expulsions. Or, dans ces ceux cas précis, les expulsions sont l'oeuvre du Conseil central de l'ANEQ. Au congrès régional de Montréal, où sevait être discuté le cas de Rosemont la semaine dernière, aucun vote n'a été pris sur l'expulsion de cette association. La réunion s'est en effet terminée après que les représentants de Rosemont furent expulsés manu militari sur ordre du délégué de la direction et que les représentants de cinq autres associations soient sortis pour protester contre ce qui venait de se passer.

Neuf associations étudiantes sur les 33 que compte l'ANEQ viennent de signer un communiqué conjoint dans lequel elles réclament la tenue d'un congrès national spécial d'urgence où seront discutés les fondements des accusations qui ont été portées contre l'association de Rosemont et l'usage des méthodes répressives (bouncers) et anti-démocratiques de la direction actuelle.

Pour ses opposants regroupés de façon informelle dans le **"Regroupement démocratique au sein de l'ANEQ"**, la direction actuelle de l'ANEQ est anti-démocratique dans sa pratique quotidienne, elle n'a réussi jusqu'à présent qu'à désamorcer les diverses luttes qu'ont entreprises les étudiants de la base, elle n'a jamais réussi à coordonner efficacement les luttes entreprises et au contraire, tout fait pour étouffer celles qui, parties de la base, échappaient à son contrôle.

Il est clair, selon les représentants de l'association étudiante de Rosemont qui dénonçaient hier au cours d'une conférence de presse les derniers agissements de la direction de l'ANEQ, que ces expulsions visent à éliminer carrément tout débat démocratique au sein de l'association.

La manière avec laquelle se sont effectuées ces expulsions donne, selon l'association de Rosemont, une preuve supplémentaire du caractère anti-démocratique de la direction actuelle.

Front commun

Rien ne transpire des discussions en cours

(LE JOUR) — Les négociations se sont poursuivies hier à Québec pendant toute la journée entre le gouvernement et ses employés membres du Front commun intersyndical, mais rien n'a transpiré de ces discussions.

Aucun débrayage n'était prévu aujourd'hui de ce côté. Les employés d'hôpitaux ne devraient normalement rien entreprendre avant la fin du mois de mai et les seuls débrayages possibles seraient dans l'enseignement.

Il ne semble pas assuré toutefois que ces débrayages auront effectivement lieu. La volonté de la CEQ de reporter à l'automne le grand coup dans l'enseignement rend quelque peu inutile, dans l'esprit de plusieurs membres, la tenue de grèves d'ici la fin de la présente année scolaire.

Des syndicats d'enseignants tels que l'Alliance de Montréal (le plus important syndicat local de la CEQ), celui du Québec métropolitain et de la régionale des Mille-Iles, ont en effet décidé au cours d'assemblées générales tenues cette semaine qu'ils ne participeraient pas à d'autres débrayages d'ici la fin de juin.

La portion du secteur para-public qui est la plus agitée en ce moment est celle qui ne fait partie du Front commun. Les 5,500 membres de la Fédération des infirmiers et infirmières qui négocient en dehors du Front commun auront recours à la grève légale demain et ce pour la deuxième fois en autant de semaine. Ces infirmières se concentrant surtout dans la région de Montréal, la métropole devrait donc être la plus sérieusement atteinte par cet arrêt de travail.

Pour leur part les employés de magasin et de bureau de la Société des Alcools (SAQ) ont quitté le travail ce matin pour protester contre la mise à la rue (lock out) des employés d'une trentaine de magasins à Montréal, Hull et au Lac St-Jean.

Le gouvernement ne fait que de la stratégie!

—Robert Burns

QUEBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa n'a jamais vraiment voulu négocier avec les représentants du Front commun syndical mais n'a fait que de la stratégie.

Il a constamment recherché un certain affrontement avec la partie syndicale et joué avec le feu, ce qui constitue de l'irresponsabilité pure et simple.

Dans une charge à fond de train contre l'attitude de l'Etat employeur dans les présentes négociations avec les employés des secteurs public et parapublic, le leader parlementaire du Parti québécois, M. Robert Burns, a averti le gouvernement, hier, qu'il commet là une erreur grave en mettant ainsi en danger l'utilisation des services publics à cause de phénomènes et de raisons stratégiques.

Le député de Maisonneuve s'est porté, à la même occasion, à la défense du Front commun pendant l'étude des crédits du ministère de la Fonction publique.

Alors que le gouvernement s'adonnait le plus souvent à la provocation et faisait preuve de mauvaise foi, selon M. Bruns, les représentants syndicaux et leurs membres ont montré plus de maturité et se sont abstenus jusqu'à maintenant de mettre en pratique la loi du Talion et de poser des gestes ultimes et définitifs.

Le député Burns a dit que l'on pourra dire qu'il y a eu du harcèlement de la part des syndiqués, des grèves sporadiques, de la désobéissance civile, du refus de l'autorité mais il n'y a pas eu de leur part de provocation du style de 1972.

M. Burns a ajouté qu'en agissant de la sorte, les syndiqués n'ont voulu que mettre devant l'opinion publique toute l'ampleur du problème des négociations.

M. Burns a accusé le ministre Parent "d'intimidation" à l'endroit des employés du gouvernement en les avertissant que si leur convention de travail n'était pas signée avant le 18 décembre, il serait obligé de remettre en question la possibilité de discuter de rétroactivité avec eux.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433, boul. Lebeau Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste $60.00 par année, $32 par six mois et $18 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

Aluminerie à Saint-Augustin

Guy Morin veut que le projet soit relancé

par Guy Rochette

QUEBEC — S'appuyant sur un sondage bidon de la Chambre de commerce de Portneuf, le président du Parti libéral de la région de Québec, M. Guy Morin, veut que le ministre St-Pierre relance le projet de l'aluminerie de St-Augustin.

Dans un communiqué remis à la presse, hier, à Québec, l'ancien président de la commission d'information du Parti libéral, prie M. St-Pierre "d'accélérer les études entreprises, notamment au plan de la protection de l'environnement, et de remettre de l'avant le projet d'aluminerie de St-Augustin. En raison, dit M. Morin, d'un sondage de la Chambre de commerce du comté de Portneuf qui démontre que 78% de la population de ce comté est en faveur de la construction de cette aluminerie."

Or, information prise auprès du responsable de ce "sondage" de la Chambre de commerce de Portneuf, M. Fernand Liret, il apparait clairement que l'enquête téléphonique de cet organisme ne peut tenir lieu, comme le dit M. Guy Morin, "du rejet par les populations impliquées, de l'anti-progrès charrié par les édiles péquistes". Et encore moins prétendre au titre de sondage scientifique.

Les faits sont les suivants: le printemps dernier, la Chambre de commerce du comté de Portneuf se prononce en faveur de la construction d'une aluminerie à St-Augustin. A plusieurs reprises depuis, la chambre réitère son appui à ce projet, en faisant valoir les possibilités d'emplois pour la région ainsi que les effets d'entrainement économique d'un tel projet.

Les 26 et 27 avril derniers, elle consulte (?) par téléphone les citoyens de 12 villes et villages du comté. Pour ce faire, la Chambre de commerce répartit le travail au niveau des chambres locales du comté. Il y en a six. Des officiers et des membres de ces six chambres locales appellent donc leurs concitoyens pour savoir s'ils sont ou non en faveur de la construction d'une aluminerie à St-Augustin. M. Liret nous confirme que les enquêteurs s'identifient toujours comme étant des membres de la Chambre de commerce.

Il n'est point besoin d'insister davantage sur la valeur d'un tel "sondage". Choix des répondants, questions, ventilation, etc., tout dans ce "sondage" a ce petit air "Opération Chambre de commerce".

M. Guy Morin, ancien président de la commission d'information du Parti libéral et maintenant président du Parti libéral de la région de Québec en même temps que vice-président de la firme de publicité Pierre Tremblay, (grande bénéficiaire des contrats publicitaires du gouvernement), n'en fait pas moins sa bible.

Cette bible lui sert d'ailleurs, dans le communiqué remis aux journalistes, à régler ses comptes avec le ministère des Affaires culturelles. M. Morin écrit en effet que "le ministère des Affaires culturelles est tombé dans le panneau de ce braillage orchestré contre l'aluminerie en décrétant monuments historiques, deux propriétés sises en plein milieu de ce territoire à potentiel industriel".

Autre fait à noter dans cette histoire de "sondage", c'est le quotidien Le Soleil qui en a publié les résultats en page 2 de son édition de lundi. L'article dont le titre est: "78 p.c. de la population, en faveur de l'aluminerie à St-Augustin" présente les résultats mais se garde bien de donner quelques précisions méthodologiques. Or, on se souviendra qu'un arbitre d'un conflit patronal syndical survenu au Soleil il y a quelques mois, à propos de la publication des résultats d'un sondage bidon, avait recommandé à la direction de ce journal de toujours présenter la méthodologie du sondage lorsqu'il en publie les résultats. Autrement, disait l'arbitre Claude Morin, on risque d'induire le public en erreur.

télégrammes de québec

Hier au parlement:

- le débat s'est poursuivi sur le budget Garneau et la motion de blâme du chef de l'Opposition à ce sujet;
- trois commissions parlementaires ont siégé au cours de l'avant-midi, soit celles des crédits des Richesses naturelles, des Affaires municipales, et de la Fonction publique; en après-midi, ce sont celles des Affaires municipales (environnement), et des Affaires intergouvernementales qui ont siégé.

Un match à suivre: Rodrigue Biron vs l'UN

par François Demers

Jérôme Choquette et Fabien Roy ont refusé de coiffer le bonnet Union nationale. Ils en ont été réduits à fonder leur propre parti: le PNP.

Rodrigue Biron, lui, se comporte comme aurait pu le faire Jérôme Choquette s'il avait accepté l'étiquette unioniste.

Plus que jamais, hier, au cours de la conférence de presse annonçant officiellement les noms des cinq candidats à la direction de ce parti, il est apparu clairement que si Rodrigue Biron est élu chef au congrès de la fin de semaine prochaine, l'Union nationale deviendra sa chose à lui.

Les traits tendus par la fatigue (et par les récentes tracasseries de coulisses que l'appareil du parti lui a jetées dans les jambes), le jeune chef d'entreprise canadienne-française n'a pu cacher qu'il entendait mener les troupes de l'UN comme il dirige ses ouvriers, syndiqués à la CSD...

De ses futures relations avec Maurice Bellemarre qui a ressuscité le parti de ses cendres, il dira par exemple: "Il fera ce que je lui dirai de faire. Avec mon père, dans l'entreprise familiale, ça s'est passé comme ça il y a déjà quelques années".

D'une éventuelle reprise des négociations avec Jérôme Choquette, il affirmera d'un ton sans réplique: "S'il veut se joindre à nous, il le fera aux conditions posées par l'UN".

D'un flirt possible avec Camil Samson, il n'est pas question: "C'est du folklore. Camil Samson est un engagé du parti libéral".

Un trouble-fête de famille

Aucune surprise, donc, de constater à l'issue de la conférence de presse, que Maurice Bellemarre affichait, sinon un sourire forcé du moins un vague mal-à-l'aise quand il s'est retrouvé face-à-face avec son successeur (?) avec lequel il se voyait forcé d'échanger quelques civilités.

N'eut été de M. Biron, en effet, le congrès du parti du Maurice Duplessis aurait pu se dérouler en famille, entre vieux de la vieille.

Les deux autres candidats "prestigieux", l'ex-maire de Laval Jacques Tétreault et l'ex-sous-ministre des Affaires sociales Gérard Nepveu sont en effet des vétérans du parti.

Même l'anglophone de service le Dr William F. Shaw dont la candidature de la onzième heure a été annoncée hier matin, fut candidat officiel de l'Union nationale dans Robert Baldwin, lors des élections de 1970.

Quant à Jean-Guy Leboeuf, malgré

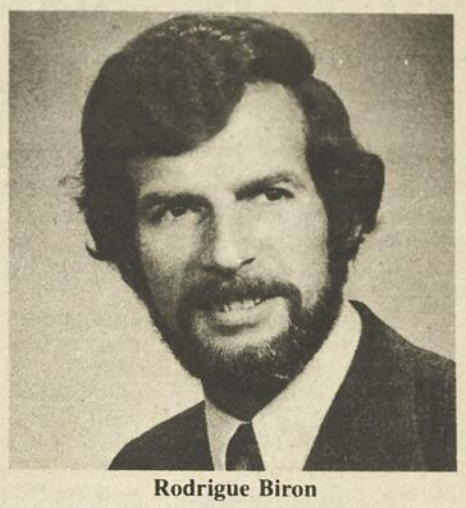

Rodrigue Biron

son appartenance à la franc-maçonnerie canadienne-française, il hante les milieux unionistes depuis plus de dix ans.

Aucun de ces quatre candidats n'est donc à craindre pour la vieille garde du parti, celle justement qui a refusé Jérôme Choquette.

Rodrigue Biron, lui, n'a de commun avec l'appareil du parti et ses porte-parole, qu'une pensée sociale conservatrice, préoccupée davantage de la petite entreprise canadienne-française que des multinationales américaines, plus de développement régional que d'expansion montréalaise.

Face à la vieille garde

Premier à s'être déclaré candidat, il mène sa campagne tambour battant depuis le début avril, multipliant les tournées auprès des délégués des régions, les conférences de presse et autres rencontres avec les journalistes.

Disposant d'une fortune personnelle, il peut d'ailleurs se permettre de dépenser au moins une fois et demie de plus que ses concurrents (entre $75,000 et $100,000 comparativement à une moyenne se situant entre $50,000 et $65,000).

Malgré ces atouts et malgré différents appuis décrochés à la force du poignet (Fernand Grenier, président du parti, Donald Charette, ex-président du PNP de Jérôme Choquette, etc.), tout indique par contre que, dans l'éventualité d'un deuxième tour de scrutin, Rodrigue Biron pourrait bien retrouver en face de lui la coalition de la vieille garde du parti unioniste.

Mais, jusqu'à maintenant, le président des Chevaliers de Colomb du Canada refuse d'envisager l'hypothèse qu'il puisse être battu.

L'Atelier de Bijoux
André Gratton Inc.
BIJOUX EXCLUSIFS
6979 St-Hubert
Montréal, Qué., H2S 2N1 Tél.: 273-2188

Recherchez la qualité à bon prix

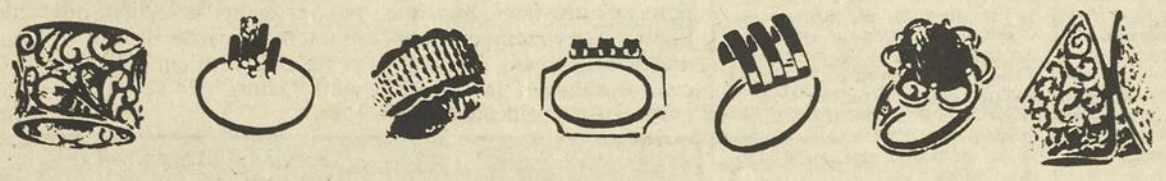

Bijoux faits par des Québécois sur place
Qualité Service Prix

En argent
En or 10-14 K

Faits sur demande

Bijoux exclusifs
avec diamant

Campagne de boycottage des grévistes

CKVL aurait déjà perdu 40% de ses commanditaires...

par Louis Fournier

Près de 40% des commanditaires du poste CKVL de Verdun ont cessé d'y diffuser leurs messages, a annoncé, hier, le syndicat (CSN) des 70 employés de la station en grève depuis le 8 mars, qui a lancé une campagne de boycottage à ce sujet.

A peine un mois après le début de cette campagne, la famille Tietelman, propriétaire de **Radio-Futura**, aurait ainsi perdu quelque $ 200,000 sur un chiffre d'affaires annuel estimé à $ 4.5 millions, a précisé le président du syndicat, M. Maurice Amram.

En outre, les dernières cotes d'écoute officielles ont fait reculer CKVL du 3e rang au 4e rang, derrière le poste anglophone CKGM.

Les syndiqués ont commencé à faire du piquetage, "symbolique et pacifique" disent-ils, devant les établissements certains commanditaires récalcitrants, surtout des chaînes de magasins. Ce piquetage se poursuit quotidiennement en dépit d'une injonction obtenue par CKVL, vendredi dernier, et qui interdit aux grévistes de "menacer ou d'intimider les clients de la station".

Cette nouvelle injonction, la troisième depuis le début du conflit, indique clairement que le boycottage auprès des commanditaires porte fruit, a dit M. Amram. D'ailleurs, a-t-on appris hier, la coordonnatrice de cette opération, Lise Demers, a subi ces jours-ci une perquisition de la police, à son domicile et au local du syndicat. Le prétexte: des clients de CKVL auraient reçu de faux avis de fermeture du poste, sur papier à en-tête du syndicat. "Coup monté", réplique le syndicat.

D'autre part, la CSN va porter en appel une décision de la **Commission d'assurance-chômage** qui refuse de verser des prestations aux grévistes, bien que l'entreprise fonctionne presque normalement. Dans un cas semblable, lors de la grève au poste de radio-TV CKRS de Jonquière, la Commission avait accepté le versement de prestations, ce qui fait jurisprudence selon la CSN.

Radio privée

La grève à CKVL risque de perdurer car il n'y a aucune reprise des négociations en vue et il s'agit là d'un "conflit exemplaire en vue de relever les conditions de travail dans les postes de radio privées", a expliqué M. Laval Le Borgne, président de la **Fédération nationale des communications(CSN)**.

Depuis le 8 mars, CKVL maintient un semblant de programmation avec ses animateurs vedettes (à l'exception de Matthias Rioux) et d'une cinquantaine de briseurs de grève protégés par des agents de sécurité qui montent la garde devant le poste et la résidence de certains "scabs", 24 heures par jour.

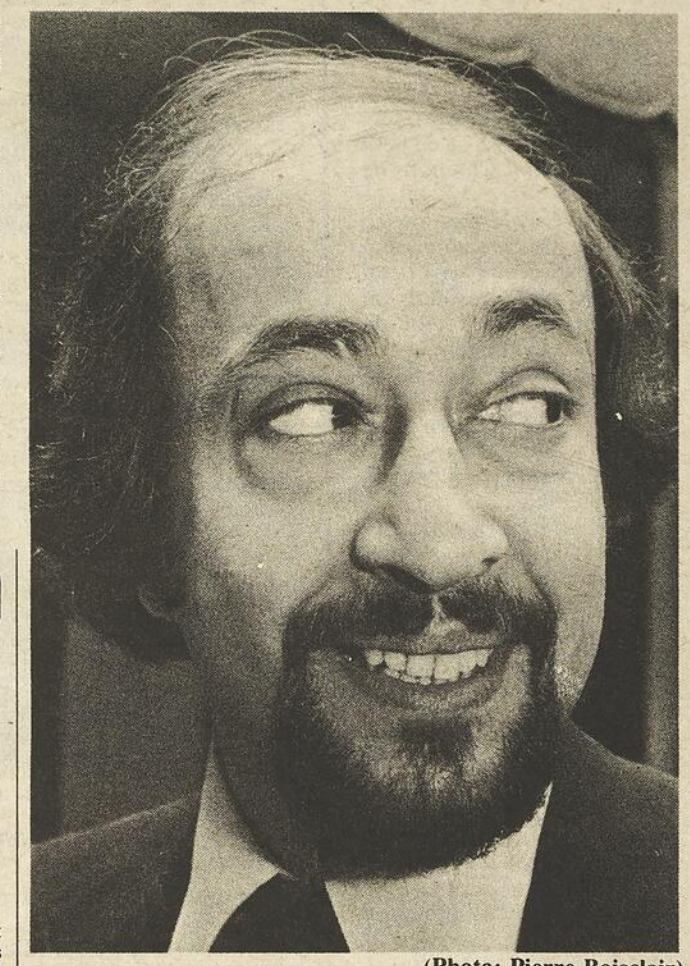

(Photo: Pierre Boisclair)

Maurice Amram, président du syndicat des employés de CKVL, sourire aux lèvres: le boycottage auprès des commanditaires porte ses fruits.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PMS-76-19109
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 8 juin 1976

Région Maisonneuve

RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA TOITURE DE LA CENTRALE LES CÈDRES COMTÉ DE SOULANGES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:
a) un chèque de garantie de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000) et une convention relative à l'émission d'un bon de garantie d'exécution de contrat et d'un bon de garantie de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-76-19082
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 15 juin 1976

Poste Paugan
Comté de Gatineau

FOURNITURE D'UN DISJONCTEUR
145kV, 1200A, 40kA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction des contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:
a) un chèque de garantie de soumission au montant de HUIT MILLE DOLLARS ($8,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de HUIT MILLE DOLLARS ($8,000) et une convention relative à l'émission d'un bon de garantie d'exécution de contrat, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Voies de faits sur des grévistes: le policier subira un procès

par Robert Lévesque

A l'issue d'une courte enquête préliminaire qui n'a duré qu'environ quatre heures, hier, l'inspecteur-chef de la police de Longueuil, M. Ferdinand Dubé, a été envoyé à son procès pour répondre à trois accusations de voies de fait graves. La date du procès sera fixée le 7 septembre.

L'inspecteur-chef Dubé, qui a été suspendu de ses fonctions en novembre 75 au moment où ces accusations furent portées contre lui, doit répondre de voies de fait graves sur trois ex-grévistes de la United Aircraft, MM. André Choquette, André Normandin et Gabriel Aimé.

Ces voies de fait ont eu lieu dans la nuit du 12 au 13 mai 75 alors qu'un groupe de grévistes avait occupé l'usine de la United Aircraft. A la fin de l'occupation, au moment où les occupants se rendaient, armes à terre, les policiers avaient chargé sur le groupe. Un reporter de CKVL, José Ledoux, avait raconté en direct ce "massacre".

Depuis, les 34 occupants ont été acquittés de l'occupation et des dommages causés ($600,000), et André Choquette a également été acquitté de l'accusation de séquestration pour laquelle il a été le seul à subir un procès jusqu'à maintenant.

Hier, devant le juge Roger Vincent, quelques témoins ont été entendus, mais l'avocat de M. Dubé, Me Pierre Béliveau, a demandé une ordonnance de non-publication sur les témoignages.

Fait à signaler, le juge Roger Vincent, fraîchement monté sur le banc, entendait, hier, sa première cause au Palais de Justice de Montréal. Les avocats de la poursuite ont commenté que ce juge "cassait bien la glace".

Verdun

Québec enquête sur le syndicat de l'hôpital

(LE JOUR) — En décidant de nommer un enquêteur spécial sur le fonctionnement du syndicat des employés de l'hôpital de Verdun, le gouvernement "ressort sa vieille idée de s'immiscer dans les activités internes du syndicalisme".

C'est ce qu'a révélé, hier, le syndicat (CSN) des quelque 1,000 employés de cet établissement hospitalier, dont les membres ont été victimes d'un long lock-out, du 6 avril au 15 mai. En effet, a-t-on appris, le service de la conciliation, de l'arbitrage et des enquêtes du ministère du Travail a nommé un enquêteur spécial, M. Sarrazin, pour examiner de plus près le fonctionnement du syndicat, et surtout le mode de tenue des assemblées générales et des votes.

Cet enquêteur, ajoute-t-on, a été nommé peu après une intervention faite à l'Assemblée nationale par le député de Verdun, M. Lucien Caron, qui était venu à la rescousse d'un certain nombre de syndiqués mécontents de leur direction. M. Caron était même allé jusqu'à dire à cette occasion: "Ceux qui créent de la difficulté aux gens qui veulent être soignés, j'espère que cela leur prendra autant de temps pour être soignées quand ils seront malades" **(Journal des débats, 29 avril)**.

Le syndicat de l'hôpital de Verdun dénonce cette manoeuvre gouvernementale et répond qu'il ne peut tolérer une enquête sur son fonctionnement interne.

Une élection partielle aura lieu dans Ottawa-Carleton à l'automne

OTTAWA (D'après CP) — Le premier ministre, M. Trudeau, a annoncé hier la tenue d'une élection partielle le 18 octobre prochain dans la circonscription d'Ottawa-Carleton, fief de l'ancien ministre des Finances M. John Turner, qui a démissionné à l'automne dernier.

La date est la même que celle retenue pour la tenue d'une autre élection partielle dans la circonscription de Saint-Jean de Terre-Neuve-Ouest, dont le député était le conservateur Walter Carter. Ce dernier est maintenant ministre des Pêcheries dans le gouvernement provincial de Terre-Neuve.

Cette annonce a été accueillie avec des cris de satisfaction des conservateurs, qui avaient mis au défi les libéraux de déclencher une élection complémentaire dans Ottawa.

Si Lockheed ne trouve pas d'argent

Le gouvernement pourrait ne pas honorer le contrat

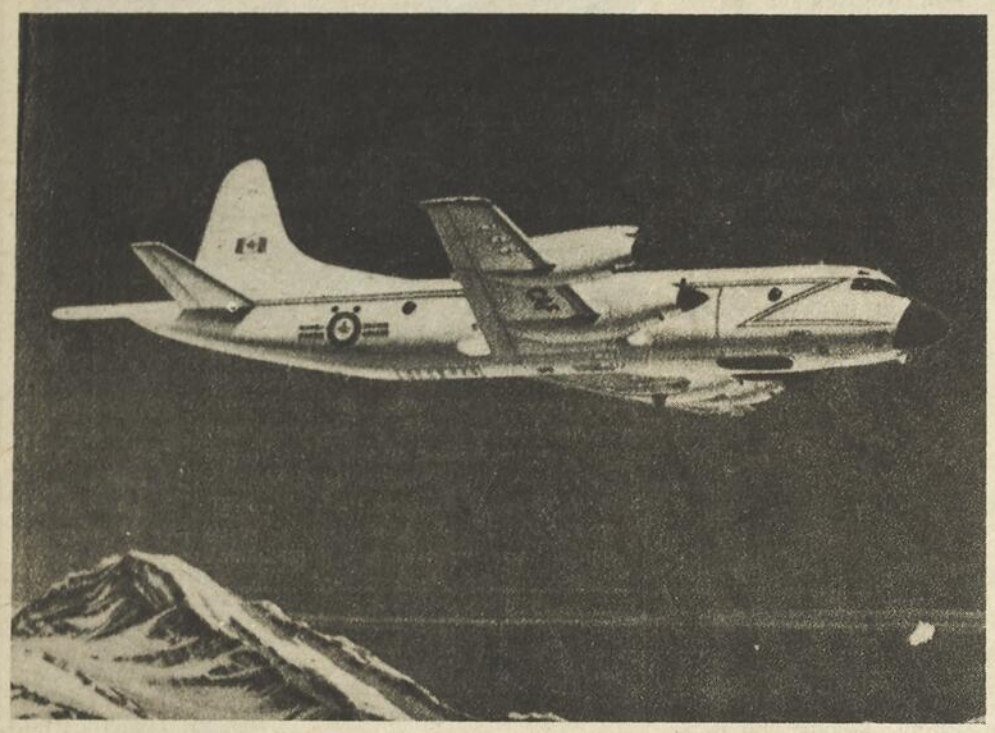

(Téléphoto PC)

Les avions de type Orion de la compagnie Lockheed: un contrat de 1 milliard de dollars qui cause bien des soucis au gouvernement libéral de M. Trudeau

OTTAWA (d'après CP) — Le contrat de $1 milliard entre le Canada et la société Lockheed pour acheter 18 avions de patrouille Orion n'aura peut-être pas la vie longue à la suite d'un revirement dramatique du cabinet fédéral lors de la réunion qu'il a tenue hier soir.

Le premier ministre Trudeau a en effet sonné ce qui pourrait être le glas de cette entente controversée lorsqu'il a dit aux journalistes que le Canada acquérerait les 18 Orions seulement si la société Lockheed, qui comme on le sait connaît des difficultés financières, peut fournir assez d'argent pour la phase 2 du programme de financement.

Il a fait cette déclaration après une réunion spéciale du cabinet qui a duré deux heures, la deuxième de la journée. Le gouvernement, a-t-il dit, a abandonné toute idée de prêter $300 millions à la société Lockheed. Cette décision survient une journée seulement après l'échec des négociations entre Lockheed et un consortium de banques canadiennes. L'annulation du contrat coûterait tout de même $16 millions aux payeurs de taxe pour le travail déjà effectué au niveau de la planification.

Toute coopération nucléaire du Canada avec l'Inde cesse

OTTAWA PC — Après plus de deux ans de négociations ardues, le gouvernement canadien a décidé d'interrompre toute coopération nucléaire avec l'Inde devant l'impossibilité d'obtenir des autorités indiennes la garantie que l'aide canadienne dans ce secteur ne servirait qu'à des fins pacifiques.

C'est ce qu'a annoncé en Chambre, hier le ministre Allan MacEachen, à la grande joie de tous les partis d'opposition qui ont constamment harcelé le gouvernement à ce propos.

"Le Canada, a expliqué le ministre, insiste pour que toute coopération dans le domaine nucléaire soit assujettie à un régime de garanties et donne l'assurance que l'aide du Canada ne sera par détournée vers la production d'engins explosifs nucléaires , que ce soit pour des fins pacifiques ou non pacifiques, comme le stipule le Traité de non-prolifération nucléaire auquel le Canada adhère".

Or l'Inde refusait de se soumettre à une telle exigence, qu'elle considère comme un élément de discrimination entre les Etats dotés d'armes nucléaires et les autres.

L'opposition

Selon les porte-parole des partis de l'opposition, la décision du gouvernement arrive cependant trop tard puisque l'Inde possède l'expertise et le matériel nécessaires lui permettant de compléter la construction des centrales nucléaires auxquelles le Canada a participé tant au niveau de la conception que des fournitures d'équipement et de matériel.

Le gouvernement indien est en effet en train de construire deux centrales nucléaires dans la région de Madras, dont la conception s'inspire de la technologie des réacteurs nucléaires CANDU.

Alors que le critique conservateur des affaires internationales, M. Claude Wagner, saluait l'initiative du Cabinet comme un premier pas dans la bonne direction, les néodémocrates et les créditistes ont réclamé un moratoire sur toutes les exportations de matériel ou d'équipement pouvant servir à la fabrication d'armes nucléaires ainsi que la révision des négociations en cours avec la Corée et l'Argentine.

Sidbec se dit prête à négocier vite

(LE JOUR) — Un porte-parole de la sidérurgie d'Etat québécoise, Sidbec-Dosco, a tenu à démentir, hier, les informations voulant que la société veuille maintenir en lock-out jusqu'au début de septembre les quelque 3,000 métallos de ses installations au Québec et en Ontario.

"Nous tenons à négocier un contrat le plus rapidement possible, a ajouté ce porte-parole, car le lock-out n'est pas de nature à nous faire écouler beaucoup de produits. Nous avons des matières premières et des produits semi-finis qui seront toujours là après le règlement et les frais fixes, qui sont énormes, ne sont pas disparus avec le lock-out!"

La société d'Etat doit communiquer avec le conciliateur du ministère du Travail dans ce conflit en vue de préparer une reprise des négociations.

maison Beaudet INC.

Si votre douce moitié empiète sur votre terrain...

l'ensemble "Beautyrest"* Queen-Size de Simmons

Adoptez un Beautyrest Queen-Size de Simmons, et profitez pleinement de la surface additionnelle qui vous assurera un sommeil réparateur, malgré les nuits parfois agitées de votre douce moitié. Beautyrest vous donne le choix des matelas "Luxury", ou "Back Care" pour un support accru. Ils vous offrent tous deux "la différence", exclusive à Simmons : des ressorts ensachés individuellement.

- Tous les matelas et sommiers Beautyrest sont traités "Sanitized"*

Matelas et sommier Beautyrest Queen-Size Back Care I

SIMMONS Beautyrest ...la nuit prépare le jour

*M/C de Simmons Limited *Marque déposée

maison Beaudet

8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.

729-5217

Le Droit: Péladeau a un oeil dessus

OTTAWA (PC) — Comme on pouvait s'y attendre, le président des **Publications Québécor Incorporées,** M. Pierre Péladeau, n'a pas tardé à manifester son intérêt envers **Le Droit "qu'il serait prêt à acheter n'importe quand et à un prix convenable".**

Commentant la nouvelle selon laquelle les Oblats ouvrent le débat sur l'avenir du journal officiel des Franco-ontariens et se disent prêts à céder leurs intérêts majoritaires, M. Péladeau s'est déclaré convaincu que "si Le Droit était plus agressif, il y aurait une tranche du marché francophone à aller chercher".

Quand au changement qu'il envisagerait s'il en devenait **"proprio"** il affirme sans hésitation qu'il le convertirait en journal du matin. **"Je crois uniquement à la formule d'un journal du matin",** d'ajouter le président de Québécor qui affirme que la coexistence de trois journaux du soir dans la capitale est un non sens.

"Nous allons assumer nos responsabilités tant que nous serons actionnaires majoritaires du Droit".

C'est dans cet esprit que le père Gilles Cazabon, provincial des Oblats, a résumé l'attitude que la communauté religieuse entend prendre face au débat sur l'avenir du quotidien **Le Droit** lancé lundi à l'occasion de la réunion annuelle des actionnaires.

Faisant remarquer qu'il y aurait probablement des phases intermédiaires dans ce transfert des responsabilités que les Oblats assument depuis plus de 60 ans envers le journal, le père Cazabon a fait remarquer que sa communauté n'était pas du tout prise de panique. Selon lui, elle entend mener le débat sur l'avenir du Droit tant qu'elle n'aura pas la certitude que ses orientations majeures seront respectées.

"On ne vient pas faire digérer à la population et aux employés une décision déjà prise", a déclaré le provincial des Oblats. Le père Cazabon a d'ailleurs ajouté que même si les Oblats étaient maintenant convaincus de mettre un terme à leur rôle de suppléance, ils ne le feraient pas à tout prix, au point de mettre en péril l'entreprise et ses 400 employés.

Danger d'anglicisation dans les écoles bilingues

OTTAWA (PC) — La présence d'étudiants anglophones dans les écoles françaises bilingues conduit irrémédiablement à l'anglicisation. Le seul moyen d'endiguer ce mouvement est d'homogénéiser le plus possible les écoles françaises en n'y admettant que des francophones.

C'est ce qui est ressorti lundi des ateliers de discussion au cours du colloque organisé par la Fédération canadienne des enseignants (FCE) sur la qualité de l'éducation dans les écoles canadiennes.

D'après les témoignages concordants des enseignants provenant des diverses provinces, deux secteurs principaux rendent difficile l'unilinguisme des écoles, tant du point de vue des élèves qui les fréquentent que des programmes qu'on y enseigne.

Les parents francophones voient d'un bon oeil le fait que leurs enfants étudient avec des anglophones dans une même école, ou encore qu'ils suivent une bonne partie de leurs cours en anglais.

Du côté anglais, les parents envoient leurs enfants dans les écoles françaises et bilingues dans l'espoir qu'ils y apprendront le français. On sait combien le bilinguisme est un atout important au Canada pour l'obtention d'un emploi.

auto LA BELLE PROVINCE questions et réponses

par l'Association pour la protection des automobilistes

(292 ouest, boul. St-Joseph; tél: 273-2477 ou 273-5318)

Pourquoi acheter une voiture neuve?

photo Antoine Desilets

Il y a des raisons que l'APA trouve plus ou moins valables pour acheter une voiture neuve. En voici des exemples:

1)La garantie du fabricant

La plupart des automobilistes craignent d'acheter des voitures usagées des particuliers ou des concessionnaires car, disent-ils, "Je ne veux pas acheter les troubles des autres"! Malheureusement, ces mêmes consommateurs achètent des voitures neuves possédant une garantie du fabricant et, en réalité; ils achètent "les troubles du manufacturier"! Selon les nombreuses plaintes reçues à l'APA, beaucoup de compagnies américaines et européennes offrent des garanties sur leurs voitures neuves, mais ne les respectent pas. Elles donnent comme raison que le consommateur a abusé de la voiture, ou que la garantie est terminée, ou n'importe quelle raison plus ou moins valable que le fabricant peut trouver pour refuser la garantie. Même la compagnie **General Motors** a refusé de repeinturer des voitures neuves, des modèles 1974 à 1976, en alléguant que la peinture était devenue défectueuse à cause de la pollution de l'air, ou des cailloux qui ont heurté la voiture ou, tout simplement, en prétendant que la voiture a été mal lavée! Vous comprenez pourquoi la garantie sur les voitures neuves n'est pas toujours valable.

2) Le "snobisme"

Pour plusieurs consommateurs, c'est vraiment un signe de snobisme que d'avoir une voiture neuve. C'est pour se vanter devant son voisin et pour être "dans le vent". Malheureusement, ça ne dure pas longtemps: vous vous percevrez vite que tous vos voisins vous ont imité et ont également leur voiture neuve! Vous ne serez donc plus unique, mais un parmi plusieurs autres. Donc, cette raison n'est pas tellement valable.

3)La dépréciation

Pour les hommes d'affaire ou les gens qui font beaucoup d'argent, les hommes politiques, les députés, une voiture neuve peut offrir des avantages.. Exemple: déduction d'impôts. Ces gens qui doivent utiliser leur voiture pour leur travail peuvent toujours déduire le coût de dépréciation de leur voiture de leurs impôts.

La location à long terme?

De plus en plus, la location des voitures devient à la mode, mais c'est surtout l'homme d'affaires ou des compagnies qui louent ces voitures. Selon la revue **Automotive News,** il semble que plus de 30% des consommateurs, en Amérique du Nord, louent des voitures avec des contrats de location à long terme.

Selon l'expérience de l'APA, avec les nombreuses plaintes des consommateurs qui ont signé des contrats de location à long terme, le service après-vente offert par les concessionnaires laisse beaucoup à désirer. Et en vertu de plusieurs de ces contrats, le consommateur ne peut pas aller ailleurs pour faire faire les réparations. Il n'y a pas tellement d'avantage, pour le consommateur moyen, à louer une automobile avec un contrat à long terme. Les avantages fiscaux sont utilisables par la plupart des hommes d'affaires, qui peuvent déduire le montant de la location du revenu de leur compagnie, ou par les consommateurs ayant un revenu assez élevé, qui peuvent déduire le paiement mensuel de leurs impôts.

Les jugements de la semaine

1)Les ailes de Datsun. Depuis longtemps, l'APA reçoit de nombreuses plaintes concernant la rouille prématurée sur les ailes avant des Datsun (modèle 510) pour les années 1972 et 1973. Jusqu'à maintenant, un seul jugement condamne la compagnie Datsun à payer les frais de remplacement des ailes avant sur les 510. Plusieurs consommateurs ne sont pas au courant que la compagnie Datsun a prolongé, secrètement, la garantie sur les ailes. Devant la Cour des Petites Créances, les représentants de la compagnie Datsun ont reconnu les faits. Malheureusement, sur un jugement gagné, il y a eu trois de perdus car les différents juges de la Cour des Petites Créances sont très sévères envers les consommateurs qui ont attendu trop longtemps pour faire leur réclamation. Récemment, dans la cause **Boisvert, François vs Nissan Automobile Company (Canada) Ltd.** (513-12-33193-76, le juge Léonce Côté a rendu le jugement suivant:

"Le preuve démontre, hors de tout doute, que l'automobile que la requérante a achetée des intimées était atteinte d'un défaut caché ou vice de construction qui a eu pour effet de faire rouiller prématurément et d'une manière anormale et excessive ladite automobile. D'ailleurs, le représentant de MacDonald Automobile (1971) Ltée a été obligé d'admettre, en regardant les photographies, que l'automobile de la requérante était atteinte de rouille excessive et anormale et d'un vice de construction par lequel les intimées doivent être tenues conjointement et solidairement responsables. Par conséquence, les intimées sont condamnées conjointement et solidairement à payer à la requérante la somme de $274 et les frais".

2) La transmission de General Motors

De plus en plus de consommateurs lisent **Le Jour** et sont au courant que la compagnie **General Motors** a prolongé, secrètement, la garantie sur les transmissions automatiques 350 et 400 pour les années 1973-1975. L'APA a reçu de l'honorable juge Frédéric qui a donné raison à deux consommateurs qui ont réclamé, chacun, plus de $300 pour des réparations à leur transmission automatique, même si l'année et le millage excédaient la garantie normale. Le jugement du juge Frédéric porte à 10 le nombre de jugements que l'APA a présentement contre la compagnie General Motors pour les transmissions défectueuses.

3) La rouille de Ford

Il semble que la compagnie Ford ait adouci sa position envers les consommateurs qui ont des problèmes avec la rouille prématurée sur les modèles 1971 à 1976. L'APA a obtenu un consentement de la part de la compagnie Ford, signé devant le juge Richard Hyde, de rembourser partiellement les dégâts causés par la rouille. Le consommateur n'a pas eu à recevoir un jugement de la cour des petites créances; il a reçu le consentement de Ford la journée même où la cause a été présentée.

ACCUEILLONS LA REINE
COMME IL SE DOIT

T-SHIRTS
L'HUMOUR
ROYAL
C.P. 145
St-Michel
Montréal

petit ☐
moyen ☐
grand ☐
extra grand ☐

$3.50
+ taxe

Blanc - Bleu - Jaune - Vert

Commandez rapidement, il ne nous reste plus que deux mois

Pourquoi pas moi...

SPÉCIALITÉ:
LAINE DU QUÉBEC
LAINES CANADIENNES ET IMPORTÉES
FIL PHENTEX
CANEVAS À PETITS POINTS
SERVICE D'ENCADREMENT
ARTICLES DE MACRAMÉ

COURS DE TRICOT ET DE MACRAMÉ

LAINE PAUL GRENIER ENRG.

2301 Est, rue Fleury
Montréal
Tél.: 388-9154

5600 Est, Boul. Henri-Bourassa
Montréal
Tél.: 325-4466

CARON
LIBRAIRE
251 Ste-Catherine E.

Démantèlement d'un réseau de stupéfiants à Montréal

(R.L.) — Treize des seize individus arrêtés par la police de Montréal dans le cadre d'un démantèlement de réseau de stupéfiants ont comparu, hier, devant le juge Craig, en Cour des Sessions de la Paix. Une seule personne a été remise en liberté provisoire, et les douze autres reviennent devant le tribunal ce matin pour une enquête sur leurs cautionnements.

C'est aujourd'hui qu'on fixera également la date de l'enquête préliminaire. Ces individus, dont deux sont Américains et un australien, sont accusés de possession et de trafic de haschich et de marijuana. La police a saisi, lors des arrestations, 60 livres de haschich du Cachemire et la somme de $530,000 en argent liquide.

Ce réseau, qui selon la police a des ramifications aux Bahamas, en Grande-Bretagne, en Afrique du Sud et en Australie, a pu être mis à jour grâce à des informations recueillies par des policiers de Montréal lors de raids effectués vendredi et samedi derniers dans le cadre de l'enquête sur le fameux vol de la Brink's.

Les individus qui ont comparu, hier, et qui ont plaidé non-coupables, sont: Donald Masson, 33 ans, de Dorval; David Glenworth, 34 ans, de Montréal; Ashley May Abbott, 27 ans, de Montréal; Benjamin Kramer, 26 ans, de Montréal; John Unger, 25 ans, de Montréal; Toti Motsinger, 22 ans de Pontiac au Michigan; Michael Kelly, 28 ans, d'Atlanta en Georgie; Era Bennett, 28 ans, de Montréal; David Bercovitch, 30 ans, de Montréal; Howard Millstein, 30 ans, de Dorval; Philip Powell, 22 ans, de Melbourne en Australie ; Fred Novess, 32 ans, de Montréal; et Elizabeth Johnson-Novess , 25 ans. Cette dernière fût la seule à être libérée provisoirement .

Pilon est acquitté

(R.L.) — L'animateur de l'Aide aux sinistrés, celui que ses proches appellent le Robin des bois du bas de la ville, Jean Pilon, a été acquitté, hier en Cour Supérieure, d'une accusation selon laquelle il aurait électrifié un cadenas pour empêcher enquêteurs ou préposés au gaz ou à l'électricité de pénétrer dans un logis pour y couper ces services.

Le juge Yves Jasmin a recommandé au jury un verdict dirigé d'acquittement, à la requête de l'avocat de Pilon, Me Robert Saint-Louis, parce que le ministère public n'avait pas réussi, légalement, à relier l'accusé au crime qu'on lui reprochait.

Les témoins de la Couronne, représentés par Me Pierre Sauvé, avaient décrit l'existence de ce cadenas électrifié à la porte du 5738 rue Adley à Montréal. Or, Pilon habite le 5734, dans le même immeuble, mais rien dans la preuve de la poursuite n'indiquait qu'il avait feu et lieu au 5738, dont le bail était au nom d'une dame Lemieux.

La Couronne maintenait que l'électrification d'un cadenas était un crime au sens de la loi puisqu'elle peut mettre en danger la vie ou la sécurité des gens. Le manège du 5738 Adley avait été créé par un fil relié à un appareil de télévision dont le transformateur augmentait la force du courant électrique. Il pouvait monter jusqu'à 18,000 volts.

A l'issue de l'acquittement, des amis de Pilon ont installé ce système devant l'entrée du Palais de Justice, rue Notre-Dame, et les curieux se sont demandés ce que faisaient là cette porte et ce vieil appareil-tv.

Bas Saint-Laurent

3 ministères à l'étude d'un projet-pilote

par Jacques Morin
collaboration spéciale

Trois sous-ministres du gouvernement québécois ont rencontré à Rimouski, le mercredi 12 mai, des représentants de la région comprise dans les territoires des sociétés d'exploitation des Basques et de la Neigette.

MM. Michel Duchesneau, du Tourisme, Chasse et Pêche, Jean-Noël Poulin, des Terres et Forêts, et Gaétan Lussier de l'Agriculture, accordaient, pour la première fois, à deux sociétés d'exploitation des ressources du Bas Saint-Laurent le privilège de discuter avec trois ministères différents un programme coordonné et global d'aménagement.

Ces sociétés ont tenu tête à deux ministres: l'an passé à M. Kevin Drummond venu leur offrir une société de gestion forestière; le mois dernier, à M. Claude Simard qui, pas sous-ministre interposé, leur offrait dans un délai de quinze jours une société de gestion pour des territoires de chasse et de pêche à décluber.

Rappelons qu'en deux endroits, ce modèle de société de gestion du MTCP a été accepté tel quel pour la protection de trois rivières à saumon: la grande et la Darmouth en Gaspésie.

PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Louis-Edmond Hamelin
Nordicité canadienne
Cahiers du Québec
Collection Géographie

éditions hurtubise hmh
380 ouest rue Craig montréal

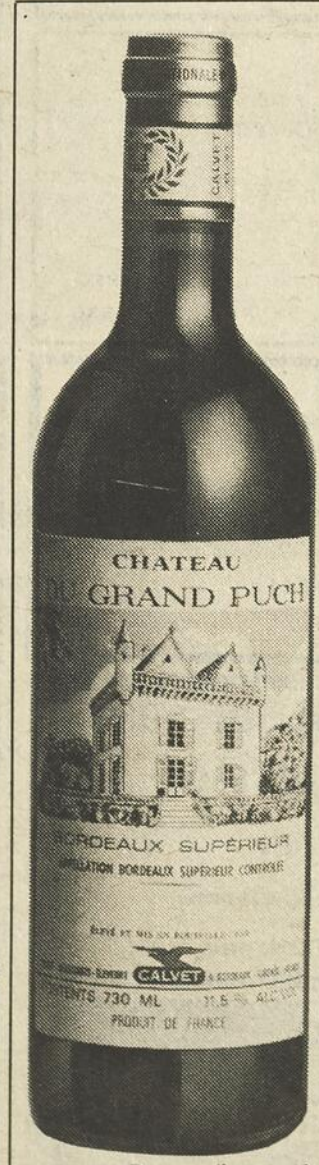

Calvet se met à table

Calvet, ce nom prestigieux dans le domaine des vins français, vous présente deux vins délicieux, à prix abordable.

Excellents en toute occasion, ces vins sont dignes de figurer à votre table.

Pourpreuil rouge (fruité): $2.65 434-H(S.A.Q.)
Pourpreuil blanc (fruité): $2.65 448-D(S.A.Q.)
Château du Grand Puch (sec): $3.60 393(S.A.Q.)

Compagnie Albert Robinson (514) 849-3674

Mal pris? Ecrivez-nous:
"Le labyrinthe"
vous répondra.
Notre chronique du vendredi

CHEZ
FRENIÈRE et FILS INC.
TU PEINTURES
ET TU TAPISSES
À MEILLEUR MARCHÉ
QU'AILLEURS

CONCOURS
25ème ANNIVERSAIRE
1er PRIX
FORD 1926

2ème PRIX: BON D'ACHAT DE $100.00
DATE DU TIRAGE: 10 SEPTEMBRE '76 À 8 H P.M.

GRATIS
ACHETEZ UN ROULEAU DE
PAPIER TENTURE ENCOLLÉ
(en magasin)
ET OBTENEZ-EN UN DEUXIÈME GRATUITEMENT
272-9743

SPÉCIAL
GRIS À PLANCHER
RÉG. $9.95 gal. POUR $4.50
OU 3 GALLONS $12.00

ROULEAUX 75¢ CH.

GRATIS
1 ROULEAU DOUBLE
DE TAPISSERIE
VALEUR DE $11.50
avec chaque achat de
$25.00 et plus
DE PEINTURE

SPÉCIAL
SEMI-LUSTRE BLANC
PREMIÈRE QUALITÉ
RÉG. $12.95 le gallon
$6.95

EXTRA SPÉCIAL
'LATEX'
3 GALLONS
$12.00

SPÉCIAL
TOILE DE PEINTURE
9' x 12' — RÉG. $9.95
GRAND SPÉCIAL $4.50

FRENIÈRE
ET FILS INC.
6210, RUE PAPINEAU
272-1033 — 272-4418
CHARGEX
2 STATIONNEMENTS A VOTRE SERVICE
• Livraison gratuite pour la ville et la banlieue

À tous nos lecteurs,

Encourager les professionnels qui n'hésitent pas à utiliser les pages du Jour sur le plan publicitaire et leur accorder votre appui, c'est voter pour un Québec économiquement plus fort.

Une carte d'affaires dans Le Jour
est un service rendu au lecteur
qui recherche la confiance et la compétence

Communiquer avec

LISETTE LAPOINTE MASSICOTTE
331-8961

LES ENTREPRISES GUAY & FILS INC.

Section bicyclettes
Vente - Pièces - Réparation

Roméo Guay
prés.
14256 Notre-Dame E.
Pointe-aux-Trembles

642-1810

Marcel Jacob md.

---

rené paquette avocat

4149 rue Amiens, Suite 203
Montréal-Nord, Qué., H1H 2G3 (514) 326-4471*

TEL.: 382-2080

CHARBONNEAU, BRISSON, GUÉRIN
& ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

10800, RUE LAJEUNESSE
MONTRÉAL 357, (QUÉBEC)

Tél.: 274-4673

J. Aimé St-Louis T.D.C.

DENTUROLOGISTE

SUR RENDEZ-VOUS

6305, rue ST-DENIS MONTRÉAL

9.00 a 9.00 — OUVERT LE DIMANCHE

"AU LOTUS NOIR"
FLEURISTE

91 ouest, boul. Crémazie, Montréal **381-1769**
1600, boul. de la Concorde, Duvernay, Laval **669-3597**

LUC ALARIE

AVOCAT
1044, rue Giffard

ST-BRUNO DE MONTARVILLE **(514) 653-0492** **526-9662**

BERNARD LANDRY
avocat

1117 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal
849-5311

33 sud, St-Charles
Joliette
759-0420 et 588-5317
(direct Montréal)

ROUYN, QUÉBEC **(819) 762-2602**

LES FERAILLEURS DU NORD

ACIER D'ARMATURE

DÉPOSITAIRE DES PISCINES FIBRO

246, ave Fortin Suite 62

Robert Chartier, propriétaire.

Guy Charron
Contracteur Général
Rénovations de tout genre

Spécialités: *Sous-sol*
Cuisines
Salles de bain

627-2429 **LAVAL**

LECOMPTE, LECLAIRE, LÉVESQUE, BERNIER & GIROUX

AVOCATS

Bureau: Jour
Le soir, sur rendez-vous

3455 Saint-Hubert, Montréal
Tél.: 527-9651

Guy Lecompte
Marie-Claude Lévesque
Raymond Bernier
Denis Giroux

Denis Rocheleau

- PHARMACIEN -

PLACE RIEL BOUL. MONT-BLEU, HULL, QUÉBEC
BUR: 776-3151 RÉS: 777-7536

Spécialité: Habits sur mesures **273-2523**
Location d'habit de gala et de marié

La Boutique Le Patrimoine INC.

MERCERIE TAILLEUR

6990, ST-HUBERT
MONTRÉAL

GILLES MAILLÉ
PROP.

ARMAND R. BASTIEN et ASS.
A.R. Bastien
Y. R. Bastien
OPTOMÉTRISTES

VERRES DE CONTACT **STRABISME**
VISION SOUS NORMALE **DYSLEXIE**

7670, rue Saint-Denis

MONTRÉAL **274-6513**

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél 288-4241

VIENS FAIRE UN TOUR CHEZ-NOUS

Québecamp

RAWDON-QUÉBEC
Tél: (1) 834-3113

CAMPING ÉTÉ-HIVER
LA BASE DE PLEIN AIR PAR EXCELLENCE

JACQUES ANCTIL

AVOCAT

(sur rendez-vous)

BEACONSFIELD **(514) 695-7197**

---

(514) 585-1936

TROPHÉES LE CARON

GROS ET DETAIL

499 Notre-Dame, St-Paul l'Ermite

BERNARD CARON, prop.

PIERRE-OLIVIER BOUCHER
AVOCAT

Lanctot, Lapalme et Boucher
580 BOUL. Ste-Foy, Longueuil. **677-5235**

EMMANUEL MARCOTTE

et associés

B. COM., A.V.A., LL. L.
ASSUREUR-VIE AGRÉÉ
Plans d'épargne-retraite

35 boul. Gamelin, Hull (Québec) **771-7777**

AVOCAT

PIERRE BERNIER

210 est, rue Ste-Catherine
Montréal

878-3421
Rés. 669-3097

Tél. 322-3461

Richard Bilodeau B.A.A., C.A.
COMPTABLE AGREE

Montréal-Nord

la chronique du québec

par Jacques Guay

Lafrance passera, la TV communautaire vivra

Rivière-du-Loup

Le protecteur du citoyen aura à se prononcer sur l'entêtement du député libéral Paul Lafrance qui a bloqué une subvention de $6,000 du ministère des Communications destinée à la télévision communautaire de Rivière-du-Loup.

Dans une lettre à l'ombudsman les promoteurs de la TV communautaire, appuyés par 27 groupements populaires de la région, soulignent que l'ex-ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, a dérogé à la démarche administrative annoncée en soumettant au député la liste des subventions aux media communautaires qui avait été rédigée par un jury impartial. M. Lafrance a été, d'ailleurs, l'un des rares députés à exercer son droit de veto.

La faute à Jean-Paul

La faute à L'Allier, c'est l'excuse qu'a trouvée le nouveau ministre des Communications, M. Denis Hardy, pour refuser de se prononcer sur ce dossier. A la suite de deux lettres, l'une en décembre, l'autre mi-avril, le chef de cabinet de M. Hardy, M. Gérald Ponton, a répondu le 3 mai ce qui suit: "Le prédécesseur du ministre au ministère des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, avait élaboré une procédure et il est difficile, voire impossible, pour M. Hardy de ne pas la respecter. C'est à la suite de cette procédure que votre association n'a pu recevoir la subvention dans le cadre de l'exercice financier 75-76."

Suivait une invitation à demander une autre subvention pour l'année en cours. La demande est déjà partie.

La raison officielle

Faisant fi du jugement du jury indépendant formé

Paul Lafrance, député libéral de Rivière-du-Loup.

par les communications, qui avait, lui, étudié le dossier, le député Lafrance a expliqué que la TV communautaire ayant demandé une subvention de $4,000 sur un budget de $4,263, l'effort communautaire n'était que de $263 pour 128 membres, ce qui, selon lui, était nettement insuffisant.

Selon le président de la TV communautaire, M. Gaétan Malenfant, le député-dentiste a oublié de compter le temps donné par les bénévoles et les différents dons en espèces, équipements, papeterie, etc.

Cette fois la TVCR (Télévision communautaire de Rivière-du-Loup), forte de son échec, a évalué à $15,250 la participation de ses membres et le financement populaire et demande une subvention de $18,000.

Entre-temps les contacts ont repris avec le poste de télévision local, propriétaire du câble, que la Régie des services publics a forcé le 31 mars dernier a reconnaître la TVCR et à lui fournir les services nécessaires à la diffusion.

Deux émissions expérimentales doivent passer début juin mais le groupe ne croit pas être en mesure de diffuser régulièrement avant l'automne.

Thème des émissions expérimentales: le port de Gros-Cacouna. Au dossier cette lettre que le chef de l'opposition à Ottawa, M. Lester B. Pearson, faisait parvenir le 19 octobre 1962 au maire d'alors de Rivière-du-Loup, M. Rosaire Gendron, afin de le décider à briquer les suffrages sous la bannière libérale: "Toute la région desservie par Rivière-du-Loup a un urgent besoin de nouvelles installations portuaires en eau profonde afin de faciliter les communications avec la rive nord du Saint-Laurent, l'intérieur du pays et les Etats-Unis par les Grands Lacs et le continent européen.

"Le Parti libéral du Canada reconnaît cet urgent besoin et s'engage, non pas seulement à poursuivre les études, mais à construire ces nouvelles installations portuaires dans le cadre de son plan de développement régional et à assurer le service de traversier à l'année longue entre les deux rives du Saint-Laurent".

M. Gendron a été élu. La jetée a finalement été construite fin 1969. Depuis, Rivière-du-Loup attend. Ce printemps c'est plus précisément le ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang, qu'elle attend. La rumeur veut qu'il vienne début juin annoncer la mise en chantier du plus grand port de transbordement de marchandises en vrac de l'est de l'Amérique.

La Chambre de commerce est même en train d'organiser un grand banquet dans le cadre de l'opération Feu-vert.

La Section
Saint-Henri Côte-Saint-Paul

de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Organise un Dîner-causerie à
l'Hôtel Méridien de la Place Desjardins

CONFÉRENCIER

JACQUES COUTURE
EX-CANDIDAT À LA MAIRIE

C'est dans le cadre du thème du Congrès 1976 de la SSJB, l'intégrité du territoire, que ce dîner-causerie est organisé. De retour d'Europe depuis seulement quelques heures, au moment de prononcer son allocution, Jacques Couture a intitulé son discours- Les "petites patries": un passé ou un avenir.

DATE: 9 juin 1976
HEURE: 18 heures
PRIX DU BILLET: 10.00

POUR OBTENIR DES BILLETS,
S'ADRESSER À RÉJEANNE DESROSIERS: 767-1253

LA RENTRÉE DE JACQUES COUTURE
UN ÉVÉNEMENT À SURVEILLER

VENTE ÉCLAIR

STACCATO (musique)
CENTRE D'ACHATS DUVERNAY — LAVAL

ANGELE ARSENAULT
PREMIÈRE
PS 19901
rég. $7.29 pour $4.99

BOULE NOIRE
Magique 2001
rég. $7.29 pour $4.99

JEAN LAPOINTE
(DÉMAQUILLÉ)
KD 907
rég. $7.98 pour $4.99

FABIENNE THIBEAULT
KD 906
rég. $7.98 pour $4.99

LE POULS
PAC 11202
rég. $7.98 pour $4.99

ROBERT CHARLEBOIS
LONGUE DISTANCE
SN 905
rég. $7.98 pour $4.99

DIANE JUSTER
MÉLANCOLIE
FLP 202
rég. $7.29 pour $4.99

NANETTE
LADY MARMALADE
PAC 11202
rég. $7.29 pour $4.99

monde

Cisjordanie occupée

Troisième mort en trois jours

Depuis le 15 mai, jour anniversaire de la création d'Israël, une nouvelle flambée de violence secoue la Cisjordanie occupée. Elle a fait trois morts au cours des trois derniers jours, une jeune fille et deux jeunes gens. Toutefois le foyer de cette agitation se déplace: samedi et dimanche il était à Naplouse, lundi à Ramallah et hier en vieille ville de Jérusalem, où la troisième victime de la semaine, un jeune homme de 21 ans, a été tuée.

JERUSALEM (d'après Reuter et l'AFP) —Un jeune Arabe de Cisjordanie a été tué par balle par les forces israéliennes, hier, dans la vieille ville de Jérusalem, qui a de nouveau été le théâtre de manifestations anti-israéliennes. Mahmoud Kurd, 21 ans, est la troisième victime arabe tuée par balle en trois jours en Cisjordanie occupée.

L'utilisation d'armes à feu pour disperser les manifestations, qui se sont multipliées contre l'occupant en Cisjordanie au cours de ces derniers mois, suscite un vif débat en Israël où nombreux sont ceux qui préconisent d'autres méthodes moins meurtrières. Mahmoud Kurd a été blessé d'une balle dans la tête alors qu'il participait à une manifestation. Une cinquantaine de jeunes gens avaient lapidé une voiture de la garde frontière, forçant ses occupants à abandonner leur véhicule. L'un deux a ouvert le feu, blessant mortellement le jeune homme. Dimanche et lundi, un étudiant et une jeune fille de 17 ans avaient successivement été tués par balle, "accidentellement", selon les autorités israéliennes. Depuis les incidents de lundi, de nouvelles instructions ont été données aux forces de l'ordre leur interdisant de faire usage de leurs armes sauf si leur vie est en danger.

Toutefois, comme le soulignait hier le quotidien *Haaretz* (indépendant), la solution aux manifestations de Cisjordanie est avant tout politique. En effet, le climat en Cisjordanie occupée, loin de s'apaiser après les premières manifestations, s'est détérioré au fil des jours, marqué par la victoire de nationalistes aux récentes élections municipales.

Face à la situation, les autorités militaires israéliennes ont recours au couvre-feu. Celui-ci a été imposé, lundi, à Naplouse, où des affiches ont fait leur apparition sur les murs de la ville dans la nuit invitant la population a adhérer au "Front du refus" palestinien opposé à tout règlement négocié avec Israël, ainsi que sur plusieurs camps de réfugiés palestiniens.

D'autre part, des centaines d'arrestations ont été signalées, hier, dans l'ensemble de la Cisjordanie. Les journalistes et équipes de télévision n'ont pas été autorisées à se rendre dans la région.

(Téléphoto AP)

Trois morts en trois jours. Pendant ce temps les arrestations se poursuivent.

bref monde

Giscard met les phares sur la détente

WASHINGTON (AP, AFP) — Le président Giscard d'Estaing a défendu, hier, l'idée de la détente avec les puissances communistes en tant "qu'approche ouverte et sincère" qui sert l'intérêt de la paix. Dans une adresse au Congrès, les deux Chambres réunies, M. Giscard d'Estaing a souligné le rôle de pionnier que la France a joué en entreprenant une politique de détente et de coopération "destinée à développer les intérêts communs des deux parties et à poser graduellement les bases de la compréhension et de la confiance mutuelles". Par ailleurs, les Américains qui ont assisté à l'arrivée du Concorde du président français ont été surpris du peu de bruit fait par l'appareil à l'attenissage. L'un d'eux a même dit: "Je pense que c'est une honte qu'une propagande hostile ait pu nous tromper ainsi. Le "Concorde" ne fait pas tellement de bruit. Je pense que nous devons des excuses aux Français."

Pato candidat du PC portugais

LISBONNE, (AFP) — Le Parti communiste a décidé de présenter la candidature de M. Otavio Pato à la présidence de la République, a annoncé hier, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du PC, au cours d'une conférence de presse. M. Otavio Pato est membre du comité central du Parti et est généralement considéré comme le dauphin de M. Cunhal.

M. Alvaro Cunhal a précisé que, bien qu'il ait à de multiples reprises souligné l'avantage de la candidature d'un militaire à la présidence de la République dans la période transitoire actuelle, le Parti communiste avait décidé de n'apporter actuellement son soutien à aucun candidat militaire sans préjudice du soutien qu'il pourrait apporter au militaire qui serait éventuellement élu.

Fortune de Mme Peron dans une banque espagnole

BUENOS-AIRES, (AFP) — Des millions de pesos appartenant à l'ex-présidente Isabel Peron auraient été retrouvés dans un coffre-fort de la banque espagnole "*Banco de Santander*" à Buenos-Aires, a affirmé lundi soir le quotidien argentin "*La Razon*". A la fin de la semaine dernière, trois comptes bancaires avaient déjà été découverts au ministère du Bien-être social, et étaient destinés à financer la campagne électorale pour une réélection de la présidente.

Mariage raté

BESANCON (AP) — Moins de 24 heures après leur mariage, deux jeunes époux, Jacqueline, 30 ans et Yannick Aid, 30 ans également, ont eu leur première violente dispute. Le mariage, qui s'était déroulé samedi, avait été suivi d'une petite réception et l'appartement était en désordre. Dimanche matin, Mme Aid, en bonne ménagère, voulut faire la vaisselle, mais ce n'était pas du goût du jeune mari qui aurait préféré passer son temps plus galamment et une violente altercation éclata entre les deux époux. Quelques instants plus tard, Mme Aid se jetait par la fenêtre de l'appartement. Blessée à la tête, elle a été hospitalisée.

Le Liban explosé

La gauche propose une table ronde

73 morts et 88 blessés ont été dénombrés hier à Beyrouth, dans sa banlieue et en montagne, selon un bilan provisoire. Ce chiffre porte le bilan d'une semaine d'hostilités à quelque 730 morts et 1,355 blessés.

BEYROUTH, Les partis progressistes libanais ont invité hier soir à Beyrouth toutes les parties impliquées dans la guerre civile libanaise à participer à une "table ronde" car, soulignent-ils dans un communiqué, "sans ce règlement entre toutes les parties, il ne pourra y avoir de sécurité". Au terme d'une longue réunion des chefs des partis progressistes tenue hier sous la présidence de M. Kamal Joumblatt, la gauche libanaise lance un appel "à des négociations entre toutes les parties impliquées autour d'une table ronde pour examiner les problèmes posés par la crise et parvenir à un accord global". Ce communiqué souligne également la "nécessité de préciser la position,, de la gauche libanaise avant la réunion quadripartite entre la Syrie, l'Egypte, l'Arabie saondite et le Koweit, qui doit se tenir aujourd'hui à Ryad. La présence et l'intervention de la Syrie sont énergiquement condamnés par les partis progressistes, qui constatent à ce propos l'inutilité de l'appel à des forces extérieures pour rétablir l'ordre au Liban et exigent le retrait total des forces syriennes et des organisations qui leur sont soumises.

Par ailleurs la Libye vient d'apporter avec éclat hier, son soutien à la gauche libanaise et à la résistance palestinienne, au moment ou la Syrie, qui rencontre des difficultés avec les progressistes libanais, cherche, selon les observateurs, à obtenir, aujourd'hui à Ryad, une caution arabe à son action au Liban.

Juan Carlos lance un appel à l'unité

COVADONGA, Espagne (Reuter) — En visite hier dans les Asturies, le roi Juan Carlos a lancé un appel à l'unité de l'Espagne, fondé sur la liberté et l'égalité pour tous.

Dans cette province où Franco n'avait jamais effectué de déplacement officiel en 35 ans de règne, le jeune roi a reçu un accueil chaleureux de la population à prédominance ouvrière.

On y conserve encore le souvenir de la brutalité avec laquelle le général Franco, alors chef d'état-major de l'armée, avait réprimé, en 1934, une révolte des mineurs: il avait ordonné l'exécution de deux milliers d'entre eux. Devenu chef d'Etat, il ne réussit jamais à y faire cesser une agitation sociale persistante.

Le roi, qu'accompagne la reine Sophie, est arrivé de Madrid par avion à Oveido, ancienne capitale royale par laquelle il a entamé sa visite de deux jours dans les Asturies. De grands portraits du couple royal figuraient aux vitrines des magasins.

Des milliers d'Asturiens en liesse s'étaient massés tout au long du cortège officiel. Les écoliers, qui avaient congé pour la journée, agitaient de petits drapeaux. Des ouvriers, en bleu de travail, acclamaient les souverains à la porte des usines. Le roi et la reine ont gagné en voiture la ville de Covadonga, dans la montagne, à 85 km d'Oveido. Ils ont visité le sanctuaire de la Vierge de Covadonga, sainte patronne des Asturies.

Dernier voyage pour Kissinger?

WASHINGTON (AFP) — Deux jours après avoir annoncé au monde qu'il ne souhaitait pas demeurer à son poste l'année prochaine, M. Henry Kissinger entreprend aujourd'hui un voyage en Europe, sans doute l'un des derniers en sa qualité de secrétaire d'Etat.

En annonçant lundi au cours d'une interview télévisée qu'il "préférerait" s'en aller à la fin de l'année même si le président Gerald Ford était élu, M. Kissinger a, de l'avis des observateurs, accompli un grand pas vers la sortie de la scène politique américaine et mondiale dont il occupe le devant depuis près de huit ans. Dans son entourage, on souligne que M. Kissinger n'a rien dit de vraiment nouveau sur ses projets personnels. S'il est vrai que depuis plusieurs mois déjà il exprime en privé son désir de s'en aller, il ne l'avait jamais dit aussi nettement en public.

Ainsi c'est un homme indiscutablement en perte de vitesse, sinon en bout de course, qui représentera les Etats-Unis aux réunions ministérielles à Oslo les 20 et 21 mai et au CENTO à Londres les 26 et 27. Il sera à Bonn le 23, à Stockolm le 24 et à Luxembourg le 25.

M. Kissinger n'a pas totalement exclu qu'il puisse demeurer à la tête du département d'Etat.

Mais, bien que de son côté M. Ford ait proclamé que M. Kissinger pourra rester à son poste aussi longtemps qu'il le voudra, il ne paraît pas probable qu'il veuille le garder à ses côtés après les élections de novembre.

Les conseillers du président lui font valoir qu'il ne sera jamais considéré comme le "patron" tant que M. Kissinger sera là, et ce dernier est devenu trop la cible de tous les opposants, républicains ou démocrates de l'administration, pour être en mesure de conduire une politique étrangère active dans la prochaine administration.

LA DORO 320

Le meilleur service téléphonique permanent qui fonctionne à distance grâce à un petit transmetteur ou avec le touch-tone.
De l'extérieur, par téléphone, vous pourrez: prendre vos messages, effacer, enregistrer pour une période d'une heure.
Equipé d'un système VOX, il mémorisera sur cassette standard tous vos messages, peu importe leur durée.
Pour plus d'information ou pour une démonstration gratuite, communiquez avec nous à 336-1371

A1-TÉLÉPHONIQUES
155 Boul. DeGuire, (suite 1515) Ville St-Laurent.

Colloque interdisciplinaire sur la santé

Pour un nouveau contrat médical

Organisé par la Revue **CRITÈRE** en collaboration avec le Collège Ahuntsic, faisant suite à la parution des deux numéros de **CRITÈRE** sur la santé. **Les 4, 5 et 6 juin au Centre d'art d'Orford.** Sous la présidence de **Yves Martin,** recteur de l'université de Sherbrooke. Invités d'honneur: **Monsieur Jacques Brunet,** sous-ministre du Ministère des affaires sociales et le professeur **Henri F. Ellenberger** du département de criminologie de l'Université de Montréal.

PRÉSIDENTS DE SÉANCES:

Nicole Martin
Germaine Dandeneault
Lilianne Barabé-Deraspe
Thomas Boudreau
Mounir Rafla.

ATELIERS:

Presque tous ceux qui sont invités aux ateliers ont collaboré à l'un ou l'autre des deux numéros de CRITÈRE sur la santé.

«L'interaction médicamenteuse»
Jules Brodeur, Michel Côté, G.L. Plaa.

«Priorités, approche globale»
Christian Fisch, Daniel Larouche, Yves Mongeau.

«Responsabilité légale du médecin»
Mounir Rafla, René Martel.

«Point de vue d'étudiants de médecine»
Danielle Fisch, Charles Godue, Cécile Rousseau.

«Littérature et santé»
Albert Léonard, Michel Tolosa, Jacques Boulianne, Roger Sylvestre.

«Question d'éthique et déontologie»
Jacques Baillargeon, Heinz Weinman, Jean Proulx.

«Assistants médicaux»
Marie-Thérèse Gauthier.

«Aspects sociaux de la santé»
Lucien Laforest, Joseph Vobecky, André Tétrault, Michel Brunet.

«Le point de vue d'un omnipraticien»
Jean Bolly.

«Histoire et philosophie de la médecine»
Robert Nadeau, Fernand Turcotte, Madeleine Préclaire.

«L'irrationnel et la santé»
Pierre Berthiaume, Claude Gagnon, Jean Stafford.

CONFÉRENCES:

René Dubos
«La santé problème humain»

Gilbert Blain
«La santé et les contradictions de notre temps»

A. J. Cochrane
«Les priorités dans le domaine de la santé»

Jean Trémolière
«Diététique et art de vivre»

Albert Hamel
«L'autonomie vitale»

Fernand Séguin (sujet à confirmation)
«Synthèses».

PANELS:

Martine Keller
Jean Rochon
«La planification dans le domaine de la santé»

Jean-Paul Escande
Yvon Gauthier
«Le check-up de la médecine»

Jean-Yves Rivard
Guy Saucier
«L'avenir de la médecine au Québec»

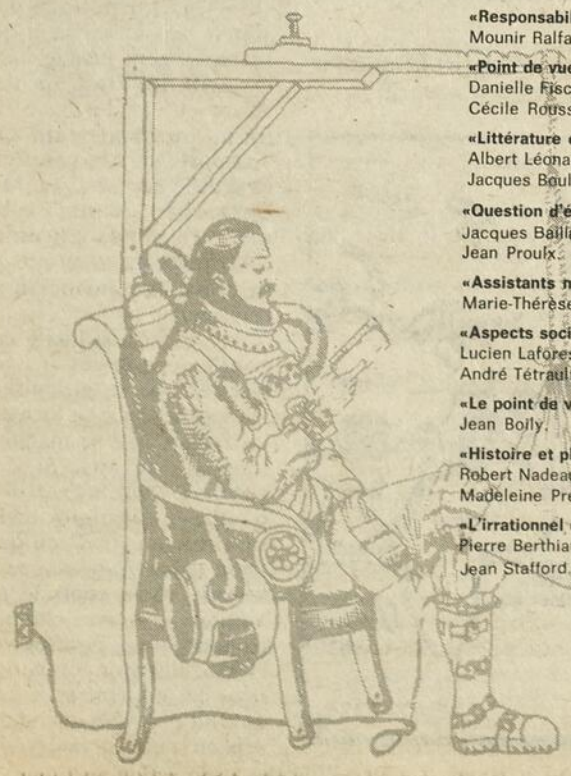

Musique de la Renaissance
avec l'ensemble **Claude Gervaise.**

Samedi le 5 juin, 20h.30

Musique de vie avec **Gilles Vignault.**

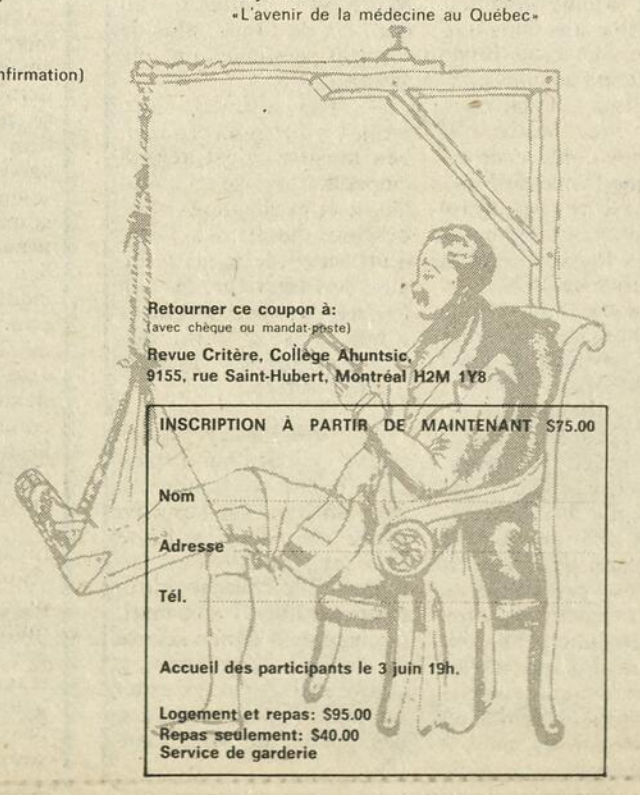

Retourner ce coupon à:
(avec chèque ou mandat-poste)

Revue Critère, Collège Ahuntsic,
9155, rue Saint-Hubert, Montréal H2M 1Y8

INSCRIPTION À PARTIR DE MAINTENANT $75.00

Nom .....

Adresse .....

Tél. .....

Accueil des participants le 3 juin 19h.

Logement et repas: $95.00
Repas seulement: $40.00
Service de garderie

Entrevue

photo Antoine Desilets

Mary Tayler: trente-trois ans dont cinq en prison.

Cinq ans dans une prison de Mme Gandhi

(A.K.C.) — L'inde, la plus "grande démocratie du monde" a ses prisons qui regorgent de prisonniers politiques. 200.000 personnes croupissent dans les cellules de Mme Indira Gandhi soit pour s'être opposé directement à la politique de la fille de Nehru soit pour être vaguement soupçonné de "conspiration contre l'Etat".

Invitée par l'"Association du peuple de l'Inde," association fondée l'an dernier et regroupant les Indiens vivant en Amérique du Nord, Mme Mary Tayler, une interprète britannique ayant survécu pendant cinq ans dans une prison de l'Etat du Bihar (l'un des états les plus pauvres de l'Inde) devait nous déclarer hier matin, au cours d'une conférence de presse, que l'Inde de Mme Gandhi a effacé "les droits fondamentaux et démocratiques des Indiens". Arrêtée au début de 1970 dans un village du Bihar "pour avoir cherche, à voir comment vivaient et s'organisaient les paysans", Mme Tayler devait être remise en liberté en juillet dernier, grâce aux pressions tardives du haut-commissariat britannique. "Pendant cinq ans, devait nous déclarer celle qui fut l'une des prisonnières étrangères ayant le plus croupi dans une cellule indienne, je n'ai pu réellement communiquer avec le monde extérieur. Je n'ai pu voir un avocat qu'après 4 ans de réclusion. Ce n'est qu'au bout de deux ans, que j'obtins l'autorisation de lire et d'écrire. J'ai vu des enfants nés et ayant grandi en prison. Ma ration alimentaire quotidienne était composée de riz, de lentilles et de pois-chiches... En tant qu'étrangère j'avais cependant une positon que l'on peut qualifier de privilégiée par rapport aux prisonniers indiens: je n'ai jamais été torturée..." Interrogée sur le nombre de personnes arrêtées depuis la proclamation de l'état d'urgence, le 26 juin dernier, Mme Tayler devait affirmer que dans le seul Etat de Madhayr Bradesh, au nord-est de l'Inde, plus de 175.000 personnes ont été arrêtées.

Par ailleurs, aux termes d'un "renforcement des mesures destinées à empêcher la mise en circulation de publications clandestines hostiles à l'état d'urgence", le ministre indien de l'Intérieur, M. Om Mehta devait déclarer lundi, à New-Delhi que 7.000 personnes venaient d'être arrêtées.

Mme Mary Tayler qui vit aujourd'hui à quelques milles de Londres a écrit un livre sur ses cinq années de détention. Livre qui sera publié cet automne. Elle cherche entretemps, à libérer son mari, un ingénieur indien accusé aussi de " conspiration contre l'Etat", et qui croupit depuis six ans dans une des prisons de Mme Gandhi...

Chine

Nouvelles attaques contre la "bourgeoisie" du Parti

Deux émeutiers exécutés à Pékin

La campagne "anti-droitière" en Chine se poursuivrait. Après Lin Piao et Liu-Shao-Chi, Teng Hsiao-ping sera accusé demain, d'être un "bourgeois au service du social-impérialisme". En attendant deux personnes coupables d'avoir participé aux émeutes du 5 avril sur la place Tien An-men à Pékin ont été fusillées dans la capitale chinoise à la fin du mois dernier, devait-on apprendre hier de source informée. Ces sentences comportent également des peines de trente ans de "rééducation par le travail manuel" à l'encontre d'une dizaine d'autres émeutiers, a-t-on ajouté de même source.

PEKIN, (AFP) — La presse officielle chinoise a accusé hier l'ancien vice-premier ministre Teng Hsiao-ping d'être l'agent du "révisionnisme soviétique" en Chine. Cette accusation, prononcée pour la première fois dans la presse, aggrave le cas de M. Teng Hsiao-ping destitué de ses fonctions le mois dernier ainsi que celui d'autres dirigeants "engagés sur la voie capitaliste", ses complices, qui sont depuis dimanche visés à mots couverts.

Liu Shao-chi, le président de la République limogé pendant la révolution culturelle, et le maréchal Lin Piao, qui avait perdu la vie en septembre 1971 après un coup d'Etat manqué alors qu'il fuyait en avion vers l'URSS, avaient aussi été accusés de vouloir restaurer le capitalisme en Chine pour servir les intérêts des "nouveaux tsars" de Moscou.

Dans un article de première page, le *Quotidien du peuple* déclare que les dirigeants du Kremlin avaient "placé tous leurs espoirs" en M. Teng Hsiao-ping et que leur "joie" de le voir réussir un moment fut suivie d'une "déception sans borne" à l'annonce de son "ignominieux échec".

L'article, signé du pseudonyme "Liang Hsiao" utilisé par les universités Peita et Tsinghua de Pékin, signale en termes à peine voilés la présence actuellement d'autres "représentants de la bourgeoisie au sein du parti".

Le titre de l'article est lui-même éloquent: "Il existe véritablement une bourgeoisie au sein du Parti".

Constatant l'échec du vice-premier ministre destitué, Liang Hsiao déclare que les dirigeants du Kremlin "adorent faire de nouveaux paris" sur d'autres dirigeants chinois partisans d'une "restauration du capitalisme en Chine".

Reprenant presque mot pour mot les termes d'un article fleuve qui avait marqué dimanche le dixième anniversaire de la révolution culturelle, les auteurs écrivent: "la bourgeoisie au sein du Parti, et spécialement le dirigeant impénitent engagé sur la voie capitaliste, Teng Hsiao-ping, jouissent d'une position extrêmement favorable pour mettre leurs desseins à exécution. Les dirigeants au sein du Parti engagés sur la voie capitaliste portent l'habit du marxisme afin d'être en mesure d'exercer les pouvoirs qu'ils détiennent pour faire prévaloir leur programme révisionniste et combattre la dictature du prolétariat".

Dimanche, les auteurs de l'article marquant l'anniversaire de la révolution culturelle avait déclaré: "Les chefs de la ligne révisionniste, comme Liu Shao-chi et Teng Hsiao-ping, détiennent une très grande part du pouvoir dans le Parti et dans l'Etat".

L'article d'hier pousse cependant un nombre grandissant d'observateurs à Pékin à croire que d'autres dirigeants actuellement au pouvoir seront visés à plus ou moins long terme dans la campagne "anti-droitière" en cours.

Italie, Colombie-Britannique, Turquie, URSS...

Le monde va-t-il craquer?

PARIS (d'après l'AFP) — Udune, l'Asie centrale soviétique autour de Tachkent et Samarcande, la Turquie, le Pérou, la baie de Tokyo, la Colombie-Britannique... la terre a tremblé dans toutes ces régions au cours des dernières semaines et il ne se passe pas de jour que l'on signale de nouvelles secousses. Bien que les scientifiques ne soient pour le moment pas capables de prévoir avec précision le lieu des séismes et la date à laquelle ils se produiront, la connaissance des phénomènes sismiques a fait de gros progrès au cours des dernières années. On connait notamment mieux la structure du globe terrestre et les forces qui agissent sur lui.

Schématiquement, la surface du globe est constituée de six grandes plaques rigides et d'une multitude de petites plaques qui "flottent" sur le magma, disparaissent et se renouvellement sans cesse, passant et glissant les unes sous les autres. Ces phénomènes se poursuivent depuis des millénaires, plus précisément depuis l'époque, il y a 200 millions d'années, où il n'existait qu'un seul continent à la surface du globe. Sous l'influence des forces internes du globe, ce continent s'est scindé en plusieurs morceaux qui ont donné naissance aux différents continents actuels: ceux-ci flottent à la surface des plaques et se déplacent avec elles.

Ainsi, les Etats-Unis s'écartent de l'Europe et de l'Afrique à raison de deux centimètres par an, la mer rouge s'ouvre de plus en plus tandis que, par les grandes failles qui ont assuré la formation des grands lacs africains et qui se prolongent jusque dans le territoire français des Afars et des Issas, c'est tout l'ouest africain qui s'apprête à dériver vers l'est et le nord-est. La Méditerranée quant à elle, prise en sandwich entre l'Afrique qui remonte et l'Europe, a tendance à se refermer.

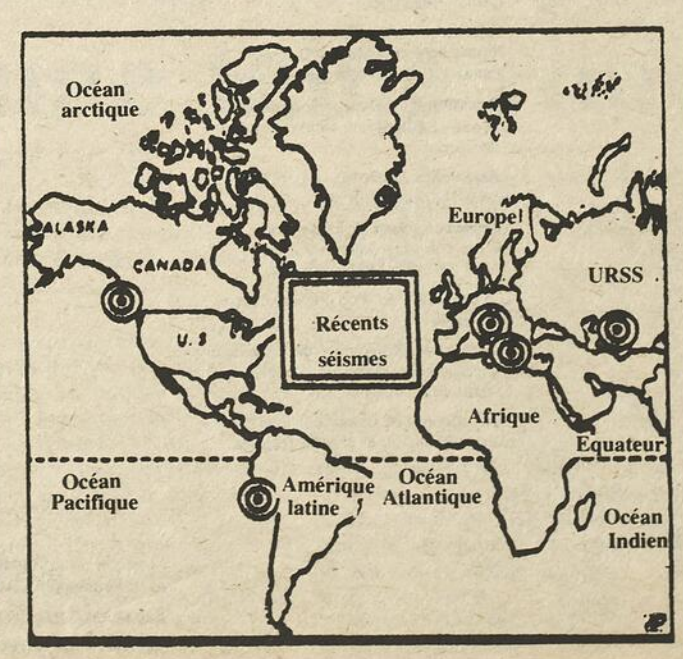

C'est à la limite des zones de contact de ces plaques que se produisent les séismes, que se forment les failles, que se manifestent les volcans. Si l'on connait bien ces zones d'activité sismique: ceinture de feu du Pacifique, faille de San Andreas en Californie, Asie centrale soviétique, province chinoise de Liao Ning, pourtour de la Méditerranée, on ne sait pour le moment ni à quel endroit précis ni quand des séismes peuvent intervenir.

Un colloque international à Ottawa

Quel air aura la radio dans 6 ans?

Préoccupés de l'avenir de la Radio, plus de 100 représentants des grands organismes de Radiodiffusion dans le monde, venus de 21 pays, se réuniront à Ottawa du 6 au 10 juin pour le Deuxième Colloque international sur la Radio dans les années 80. Une première conférence internationale sur le même sujet avait eu lieu à Belgrade, Yougoslavie, en novembre 1974.

Ce Colloque, qui se tiendra au Centre des Conférences d'Ottawa, a pour objectif de parvenir à une série d'énoncés qui puissent être utiles à la planification radiophonique dans les années 80 et faire davantage prendre conscience de la radio et de son potentiel.

Parmi les nombreux sujets qui seront traités, mentionnons:

- Comment les gens utiliseront-ils et percevront-ils les émissions de radio?
- La radio et la télévision peuvent-elles être complémentaires?
- L'avenir des disques, des cassettes, des vidéodisques et des cartouches.
- Envers qui la radio est-elle responsable?
- Les options des auditeurs des années 80.
- Les systèmes de télédistribution et l'information enregistrée.
- Les possibilités de perfectionnement des postes de radio.
- L'utilisation par Radio-Canada du Satellite ANIK et expériences du Satellite technologique et télécommunication (STT).

Les détails de ce Deuxième Colloque, organisé par la Société Radio-Canada en collaboration avec l'Union européenne de Radiodiffusion, ont été annoncés le lundi 17 mai par monsieur Raymond David, vice-président et directeur général de la Radiodiffusion française de Radio-Canada, qui présidera ce Colloque. Il regroupera des représentants venant de 21 pays; la Belgique, la Bulgarie, le Canada, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Hongrie, Israël, le Vatican, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse, la Tunisie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

LE CENTRE HOSPITALIER SAINT-CHARLES BORROMÉE

requiert les services de:

INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES AUTORISÉS

A temps plein ou partiel
Pour le service de nuit

S'adresser au:

SERVICE DU PERSONNEL
66 est, Boul. Dorchester

LA COOP HABITAT ÉTUDIANTE DUROCHER

recherche un

DIRECTEUR

sous la responsabilité d'un conseil d'administration

—responsable de l'administration
—de la comptabilité
—de la location des logements
—des opérations hôtelières estivales
—et autres tâches connexes
—au niveau de l'exécutif sera appelé à prendre des décisions

QUALIFICATIONS:

—Connaissance et expérience pertinentes au domaine administratif
—Facilité à travailler en groupe
—Sens de l'organisation
—Maîtrise du français et de l'anglais
—Connaissance du mouvement coopératif serait un atout

SALAIRE DE BASE:

$12,000
Bénéfices sociaux avantageux

Faire parvenir curriculum vitae au soin du:

Conseil d'administration
Coop Durocher
4555 Sherbrooke ouest,
Suite 206 Montréal.

CENTRE DE L'ENSEIGNEMENT VIVANT

Externat de rééducation pour enfants perturbés affectifs graves de 6 à 12 ans

recherche

UN OU UNE TRAVAILLEUSE SOCIALE À PLEIN TEMPS
UN OU UNE TRAVAILLEUSE SOCIALE À TEMPS PARTIEL

FONCTIONS:

—Sous l'autorité du directeur général le ou la travailleuse sociale assure la prise en charge psycho-sociale du milieu naturel par des approches familiales et/ou individuelles et/ou de groupe;
—Etablit les contacts avec les ressources communautaires existantes;
—Collabore aux discussions de cas et aux réunions de traitement;
—Participe au comité d'admission et au comité de réintégration.

QUALIFICATIONS:

—Baccalauréat ou maîtrise en service social;
—Deux années d'expérience.

SALAIRE:

—Selon l'échelle de la Corporation des travailleurs sociaux du Québec.

Envoyer curriculum vitae au:

Directeur général
Centre de l'enseignement vivant
8833, boul. St-Michel
Montréal, Québec

Société d'énergie de la Baie James

VÉRIFICATEUR INTERNE SENIOR

Fonction:
Supervise et/ou effectue des vérifications financières et opérationnelles des systèmes et des contrats de la société, ainsi que des études spéciales demandées par le chef vérificateur.

Exigences:
Avoir complété une formation universitaire ou être membre d'une association comptable reconnue, CA, CGA, RIA, et posséder de 2 à 5 années d'expérience en vérification interne ou publique.

Lieu de travail:
En permanence au chantier de la Baie James.

Salaire:
Selon l'expérience et la compétence

N.B.: *Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au service du Personnel 800 est, boul. de Maisonneuve, 14e étage, Montréal, Québec.*

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ADJOINT AU VICE-RECTEUR À LA RECHERCHE
VICE-RECTORAT À LA RECHERCHE

FONCTIONS:

Soua la direction du vice-recteur à la recherche:
—assure la direction des dossiers que lui confie le vice-recteur et donne des avis à ce dernier sur toute question dont le vice-rectorat est saisi;
—participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique de la recherche à l'Université;
—donne suite aux décisions du vice-recteur et en surveille l'exécution;
—agit comme conseiller auprès du vice-recteur;
—assiste le vice-recteur dans l'administration générale des centres de recherche;
—représente le vice-recteur aux commissions et comités où celui-ci le délègue et reçoit toute personne que le vice-recteur lui réfère;
—assure la coordination avec les autres instances de l'Université;
—supervise le travail qui se fait au secrétariat du vice-rectorat;
—accomplit toutes les autres tâches que le vice-recteur lui confie.

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire, un certain nombre d'années d'expérience pertinente dans une institution d'enseignement ou dans une grande entreprise publique ou privée.
Aptitudes marquées pour l'analyse, la synthèse et la communication.
Aptitudes marquées à bien rédiger en français.
Connaissance de la langue anglaise.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Vice-recteur à la recherche
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Case postale 6218
Montréal, Québec

POSTE: DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL

ATTRIBUTIONS:

—Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services du personnel planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement et à la sélection du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation de même qu'à l'application des conventions collectives et des ententes concernant les diverses catégories de personnel et, s'il y a lieu, à la négociation des contrats collectifs.
—Il avise de directeur général et assiste les autres directeurs de services et les directeurs d'écoles pour toute question de gestion du personnel
—Il évalue le personnel sous sa responsabilité
—Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur général
—Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

QUALIFICATIONS REQUISES:

—Diplôme universitaire en relations industrielles ou en administration (option personnel)
—Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) au niveau II ou l'équivalent
ou
—Diplôme universitaire
—Huit (8) années d'expérience dans un poste de cadre

SALAIRE:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

1er juillet 1976

Faire parvenir curriculum vitae ***avant le 5 juin 1976*** *à l'attention du:*

Directeur Général
Commission Scolaire des Mille Iles
2275 Honoré Mercier
Sainte-Rose, Laval

Université du Québec à Rimouski

PROFESSEURS DE SOCIOLOGIE

FONCTIONS:

Enseignement de la sociologie (cours de premier cycle), recherche, encadrement d'étudiants, participation aux activités du département.

QUALIFICATIONS:

Doctorat en sociologie ou, au moins, engagement sérieux dans les recherches conduisant au doctorat.

Expérience d'enseignement et de recherche. Domaines privilégiés: méthodologie, et techniques de recherche; développement régional et intervention sociale.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 mai 1976 à:

Jacques Pelletier,
Directeur,
Département des Lettres et Sciences Humaines,
Université du Québec à Rimouski,
300 Ave des Ursulines
Rimouski (P. Qué)

La femme et l'impôt

"...rien n'a changé depuis le début du siècle"

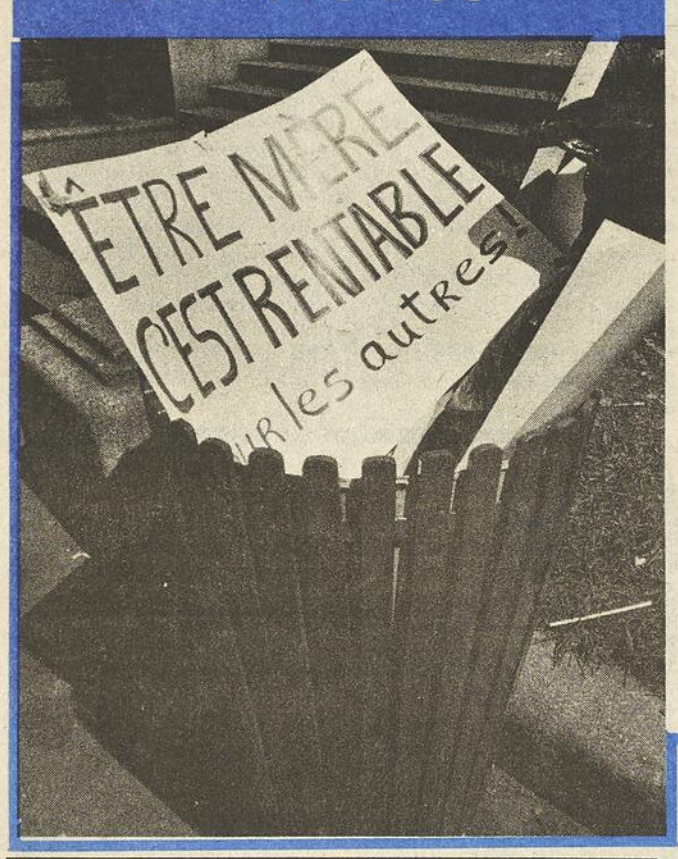

par François Demers

Louise Dulude du "Conseil (Canadien) consultatif de la situation de la femme" conclut: "Notre régime fiscal actuel prend encore pour acquis que les hommes travaillent et subviennent aux besoins de leur famille, que les femmes restent à la maison à partir du moment où elles se marient, que tous les couples ont des enfants et que les mariages durent éternellement."

Dans un document de travail d'une cinquantaine de pages "sur la femme dans le régime d'impôt sur le revenu des particuliers", remis au Conseil au début du mois, Mme Dulude précise en effet: "La seule concession faite à la vie moderne a trait aux frais de garde d'enfants, que les mères peuvent maintenant déduire en partie de leur salaire."

"Malheureusement, note-t-elle cependant, dans sa forme actuelle cette déduction avantage surtout les femmes à revenu élevé".

Pourtant, remarque l'auteur: "La loi fédérale de l'impôt sur le revenu ne renferme aucune disposition spécifiquement discriminatoire à l'égard des femmes".

C'est en fait par l'analyse détaillée des modalités d'application de cet impôt que Mme Dulude peut conclure qu'on "jurerait que rien n'a changé depuis le début du siècle", c'est-à-dire que par ce biais, le gouvernement fédéral continue d'intervenir dans le choix des modes de vie de la femme "avec un résultat qu'on peut appeler discriminatoire".

Par exemple: "Dès qu'un homme se marie, on lui accorde des exemptions fiscales et d'autres avantages fondés sur l'hypothèse qu'une femme "à charge" est un lourd fardeau financier".

"En réalité, souligne Mme Dulude, l'épouse qui travaille au foyer est loin d'être une personne à charge puisqu'elle rend des services essentiels qui compensent largement ce qu'il en coûte pour la faire vivre.

"De plus, ajoute-t-elle, la perte de ces avantages par le mari lorsque la femme va travailler au-dehors du foyer a pour effet de décourager les épouses de chercher un travail rémunéré".

Ce qu'il faut savoir au départ, c'est que le régime d'impôt est indirectement discriminatoire même pour la femme célibataire. Non pas "à cause de dispositions fiscales qui visent les femmes, mais plutôt parce que le régime fiscal offre peu d'avantages aux petits salariés". Or, la majorité du million de femmes canadiennes dans ce groupe font partie de la catégorie des petits salariés.

C'est donc dire qu'elles ne peuvent généralement bénéficier des réductions d'impôt liées aux comptes de dépenses non-imposables, au régime enregistré d'épargne-retraite, au régime enregistré d'épargne-logement, aux revenus d'intérêt de sources canadiennes, etc.

En fait, pour les fins de l'impôt, deux autres millions de femmes canadiennes, mariées celles-là, qui travaillent à l'extérieur de leur foyer, sont considérées comme célibataires et subissent donc le même type de discrimination.

Le seul traitement spécial dont une minorité d'entre elles peuvent bénéficier, c'est la déduction des frais de garderie, favorisant davantage les femmes à hauts revenus et semé de multiples embûches administratives.

Quant aux femmes "collaboratrices de leur mari" (dans une exploitation agricole, un magasin, un restaurant, un cabinet de médecin, une société dans laquelle le mari est un associé), tout est mis en oeuvre pour pénaliser le mari qui verse un salaire à son épouse...

A l'inverse, pour la femme au foyer, l'exemption de marié" ($1,644.) constitue un obstacle pour celle qui voudrait travailler à l'extérieur du foyer.

"Prenons par exemple, suggère Mme Dulude, le cas d'une femme dont le nouvel emploi lui rapporte $2,000 par an. Son salaire est si modeste qu'elle ne paiera aucun impôt. D'autre part, son mari, dont l'exemption de marié disparaît, peut se voir obligé de débourser jusqu'à $1,000 de plus en impôts à cause de cette perte".

D'ailleurs, rappelle l'auteur, le principe même de cette exemption de marié a pour effet "d'insulter" les femmes au foyer. Il part en effet du principe que l'épouse est "à charge" alors qu'un homme dont l'épouse travaille au foyer, à un niveau de vie beaucoup plus élevé que celui d'un célibataire ayant le même revenu.

"Il en coûterait une petite fortune, ajoute Mme Dulude, au célibataire qui voudrait se prévaloir de tous les services qu'une épouse fournit gratuitement à son mari et à sa famille".

L'analyse d'autres points du régime fiscal (déductions transférables entre conjoints, allocations familiales, pensions alimentaires en cas de divorce, etc.) conduit d'ailleurs l'analyste, à constater chaque fois une intervention indue du gouvernement fédéral dans la vie des femmes, sur un fond de scène généralement négatif pour le petit salarié.

Reprise de la grève du zèle des plombiers?

Version patronale contestée

(D'après PC) — Alors que Jean Riendeau, directeur des communications, à la Régie des installations olympiques, affirme que la situation est "extrêmement difficile" sur le chantier du grand stade, à cause des problèmes reliés aux plombiers, notamment, qui semblent poursuivre malgré l'injonction de la semaine dernière, leurs ralentissements de travail, différents porte-parole des plombiers semblent, quant à eux, trouver la situation tout à fait normale, et le parachèvement à temps des installations comme une certitude.

Déjà, la semaine dernière, la Régie avait annoncé que les installations ne seraient prêtes que le 14 juin au lieu du 6, comme exigé par les organismes sportifs internationaux. Mais il semble que ce délai soit le dernier délai possible. Or, en fin de semaine, environ 35 plombiers ont quitté le travail pour protester contre la mise à pied d'un commis d'atelier, mais ils sont entrés au travail dès lundi, alors que le commis a été rengagé. Toute la question est de savoir si, depuis lors, le rythme des travaux a repris.

Gérard Cyr, agent d'affaires du Local 144 de l'Association des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie, affirme pour sa part que: "Il n'y a pas eu, ces dernières semaines, de ralentissements.. Il n'y aura pas de problème, si tout continue comme ça, pour que les travaux de plomberie soient terminés bien avant les jeux".

C'est aussi l'avis de Hervé Houde, président d'une compagnie qui est contractante pour les contrats de plomberie, même si un de ses contremaîtres affirme, pour sa part, que le retour au travail ne fut que partiel, lundi, et qu'il y a encore de sérieux ralentissements.

Mais il semble que ce cri d'alarme au ralentissement soit une "version patronale" qui ne concorde guère avec l'opinion des plombiers.

Un "campus du troisième âge" dans les Jardins Gamelin

(J.K.) — Une idée qui a quelque chose de l'oeuf de Colomb: fallait y penser!

Jocelyne Ouellette, armée d'un diaporama, s'est présentée devant le Club Richelieu de Hull. Son titre: candidate du PQ dans ce comté.

Son idée: **création d'un campus pour le troisième âge.** On y ferait quoi? Tout ce que voudraient y faire les personnes âgées: production de métier, artisanat, loisir, prendre un verre entre amis, etc ...

Où? En plein coeur de la ville de Hull. Proche des magasins, église, services divers.

Un endroit précis? Bien sûr, dit Jocelyne Ouellette: dans les Jardins Gamelin.

Qu'est-ce que c'est? C'est une ferme expérimentale du gouvernement fédéral. Le ministère de l'agriculture d'Ottawa est en train de refiler cette ferme au ministère de l'Environnement.

Que fera l'Environnement avec les jardins Gamelin? Apparemment, dit Jocelyne Ouellette, un lieu d'étude du comportement des oiseaux, en milieu urbain!

Nous, dit Jocelyne Ouellette, on trouve que les humains doivent passer avant les oiseaux et les jardins Gamelin pourraient servir aux personnes âgées qui, actuellement, n'ont à peu près rien. **Or, il y a actuellement, dit-elle, 6,000 personnes âgées à Hull. Il y en aura 7,500 dans cinq ans. Donc, il faut faire quelque chose.**

Question: construirez-vous des bâtiments, dans ces espaces verts? Pas du tout, répond Jocelyne Ouellette. **Figurez-vous que sur ce terrain de 20 acres, il y a une maison, appelée Scott, qui est classée monument historique. Et puis il y a divers bâtiments. Il suffirait d'utiliser ces bâtiments pour y aménager des ateliers, un restaurant-bar, peut-être une boutique où les gens pourraient vendre leur production ...**

Qui dirigerait? **Un comité où siègeraient, majoritairement, des personnes âgées.** Il y aurait aussi des représentants de la municipalité, d'organismes sociaux. Mais majoritairement, des personnes âgées qui pourraient concevoir ce campus à leur façon, selon leurs besoins.

Pensez-vous que le ministère des affaires sociales marcherait dans ce projet? En tout cas, dit Jocelyne Ouellette, ce ne serait pas contradictoire avec ce qu'a dit récemment le ministre Forget, qui parlait de la possibilité d'utiliser des maisons historiques pour les besoins des personnes âgées. Il parlait aussi d'avoir des pavillons-satellites ... Il faudrait se brancher, cependant, puisqu'on est actuellement en train, en douce, de transformer la maison Scott en musée et les bâtiments en bureaux ...

Jocelyne Ouellette, déjà enthousiasmée par l'accueil que font à cette idée les personnes âgées qui en ont été informées, se prépare à une vraie lutte: diaporama avec elle, il est entendu qu'elle ne ratera aucune tribune possible.

"...les humains doivent passer avant les oiseaux"

Mise sur pied d'un comité du droit à l'autodétermination des Québécois

par François Demers

L'objectif ultime: obtenir du gouvernement québécois qu'il adopte une loi "précisant la nature, l'étendue et les modalités techniques du droit à l'autodétermination des Québécois."

A moyen terme (septembre 1977): la publication d'un historique de tout ce qui s'est dit depuis l'arrivée des Européens en Amérique sur le droit à l'autodétermination du Québec.

A court terme: rassembler toutes les compétences et les bonnes volontés capables de contribuer à la rédaction de cet historique.

L'instrument: la mise sur pied d'un "Comité du droit à l'autodétermination des Québécois" (CDAQ) soutenu techniquement par le Mouvement national des québécois (MNQ), et dont la fondation provisoire avait lieu hier soir à Québec.

M. Léo Jacques, président-directeur général du Mouvement national des Québécois.

En fait, l'idée de rassembler la documentation disponible sur cette question (constitutionnelle) et éventuellement de demander au gouvernement québécois de statuer en cette matière est véhiculée depuis le début de l'année par M. Jean-Yves Chouinard de Québec qui menait des consultations depuis cette époque tant auprès des milieux politiques (PQ, UN, créditistes, etc.) qu'auprès des milieux universitaires et juridiques.

Finalement, hier soir, était formé un bureau de direction provisoire et le noyau de l'équipe de recherche chargé de la rédaction du cahier historique.

Il s'agit des six personnes suivantes: Mlle Micheline Carrier, étudiante en histoire, de M. Pierre Guillemette, bibliothécaire à l'université Laval, des professeurs Jean Roy, Cécilien Pelchat et Marie-France Legault et enfin de Jean-Yves Chouinard, chercheur et écrivain.

Le groupe pourra aussi compter sur l'étroite collaboration du président du MNQ, M. Léo Jacques. Le Mouvement national des Québécois s'est en effet engagé par résolution le 20 février dernier à soutenir le Comité en contribuant notamment à élargir son audience.

Pour un choix véritable

Au cours d'une conversation téléphonique, M. Chouinard a tenu à préciser par ailleurs que le CDAQ n'exigera d'aucun de ses membres une prise de position préalable en faveur de l'une ou l'autre des options constitutionnelles, par exemple en faveur de l'Indépendance.

Dans un memorandum expédié au début de l'année à une cinquantaine de personnes-ressources, susceptibles d'être intéressées à faire le point sur le statut légal du droit à l'autodétermination, M. Chouinard précisait en effet déjà que la plate-forme de travail supposait uniquement:

" — que seule l'Assemblée nationale du Québec a droit de statuer quant à la nature et aux modalités de l'exercice du droit à l'autodétermination;

" — que le peuple québécois doit être seul à pouvoir exercer ce droit au Québec pour choisir entre diverses options que l'Assemblée nationale du Québec peut éventuellement présenter au peuple."

Aux yeux de M. Chouinard en effet, seule l'existence reconnue légalement du droit des Québécois à l'autodétermination leur permettra éventuellement de choisir, par exemple entre l'Indépendance et une forme de fédéralisme ...

Le CDAQ entend d'ailleurs mettre sur pied, au cours des prochaines semaines, un sous-comité de juristes qui pourrait préparer un modèle de projet de loi, "susceptible d'inspirer le gouvernement si jamais il décide de légiférer en cette matière."

A la recherche de la famille Kaminski

(LE JOUR) — L'incertitude et l'inquiétude que le sort de la famille Kaminski suscitait pourraient s'estomper complètement si seulement les services de l'aide juridique de la région de Québec parvenaient à retrouver ladite famille. Il s'agit d'une famille de cinq immigrants d'origine polonaise entrée au Canada en octobre 1974. Le ministère de l'Immigration avait émis contre elle un ordre de déportation en avril 1975.

L'affaire, portée à la Commission d'appel de l'Immigration, s'est résolue en leur faveur. La famille Kaminski a obtenu la permission de s'installer au Canada au début de mai après plus d'un an et demi de sursis.

Mais depuis le 30 avril, les services de l'aide juridique ont perdu la trace de cette famille. Une visite de leur logement permet de conclure que la famille Kaminski a pris panique et a décidé de se réfugier dans la clandestinité de peur de tomber de nouveau sous le coup d'un ordre de déportation.

"C'est un peu désolant qu'on en arrive là", nous dit Madame Roger Jacob, des services d'aide juridique de la région de Québec. "A chaque fois qu'ils étaient convoqués (par la Gendarmerie royale ou par les fonctionnaires de l'Immigration), ils étaient terrorisés".

Le seul espoir qui reste à cette famille de reprendre un jour une vie normale réside donc dans la fin de sa clandestinité.

Où qu'elle soit la famille Kaminski doit entrer en communications avec Madame Roger Jacob à Québec (418-522-4888) afin d'apprendre la bonne nouvelle qu'elle attend depuis plusieurs mois.

Revenons sur terre, il en est encore temps!

Un commentaire de Guy Rochette

QUÉBEC— Revenons sur terre, il en est encore temps!

C'est sous ce thème que, comme larrons en foire, le ministre Victor-C. Goldbloom et la Fédération des jeunes chambres du Canada français ont inauguré, hier, à Québec, la semaine de l'environnement.

Il n'y manquait qu'un poète, des figurants habillés en bergers et un pleur collectif sur les humbles bonheurs perdus. Le ministre responsable de l'environnement a planté un petit orme sur la Colline parlementaire et les notables à sa suite s'en sont allés prendre un verre en pérorant sur la crise écologique que connaît la planète.

Durant toute la semaine, donc vous entendrez des petits messages "écologiques", genre: "achetez, de préférence des engrais naturels ou mieux encore, faites votre propre terreau; évitez les aérosols et les plaquettes chimiques insecticides, ayez plutôt recours aux tue-mouches, faites de la photographie, organisez des excursions afin d'observer la nature qui vous permet de vivre." Et le ministère des Terres et Forêts fournira plus de mille pousses de conifères au public qui en fera la demande dans diverses régions du Québec.

Je conviens volontiers qu'il vaut mieux entendre cela que d'être sourd. Mais y'a des limites même pour la pollution verbale. Et ces limites sont rapidement franchies lorsque ces propos fusent de la bouche du ministre responsable de l'environnement et qu'il emprunte au "père de la révolution verte européenne", Sicco Monsholt le concept du Bonheur National Brut pour nous susurrer que "l'homme est autre chose qu'une machine à produire des biens qui risquent d'ailleurs de l'engloutir." Et, qu'en conséquence, "l'humanité court de graves dangers si elle ne met pas un frein à sa course affrénée à la consommation, à la surconsommation et au gaspillage éhonté de ses ressources par surexploitation et par dégradation de l'environnement."

Ouf..! Le ridicule ne tue pas. Sinon, Victor Goldbloom serait mort asphyxié par la pollution atmosphérique de Montréal, la ville la plus polluée du Canada; empoisonné par le mercure; le PCB et autres agents toxiques qui contaminent fleuve, lacs et rivières immergé par les pesticides et insecticides de toutes sortes; écrasé par les coupes à blanc de nos forêts; enfoui dans des sols arables gaspillés et enterré par un système politique connu sous le nom de libéralisme économique.

Ainsi donc, à la suite de l'ex-ministre des transports, Jean Marchand, maintenant ministre de l'Environnement; qui s'étonnait en fin de semaine (tenez-vous bien) "de ce qu'on détruise les terres arables pour y construire de beaux grands aéroports", Victor-C. Goldbloom et la Fédération des jeunes chambres lancent un appel à tous: "la protection de l'environnement; c'est l'affaire de tout le monde."

Bref; la protection de l'environnement, pour ces messieurs c'est un chewing-gum qui n'appartient à personne. En s'adressant à tous, aux pollueurs comme aux pollués; comme s'il y avait identité de conditions, unité d'intérêts ils tentent encore une fois de faire croire à une société sans visage dominant, à un homme abstrait à l'absence de vrais responsables. Heureusement ce type de pollution est bien connu, s'adresser à tous, c'est s'adresser à personne et, pratiquement, c'est appuyer le pollueur contre le pollué, l'exploiteur contre l'exploité. Revenons sur terre, il en est encore temps.

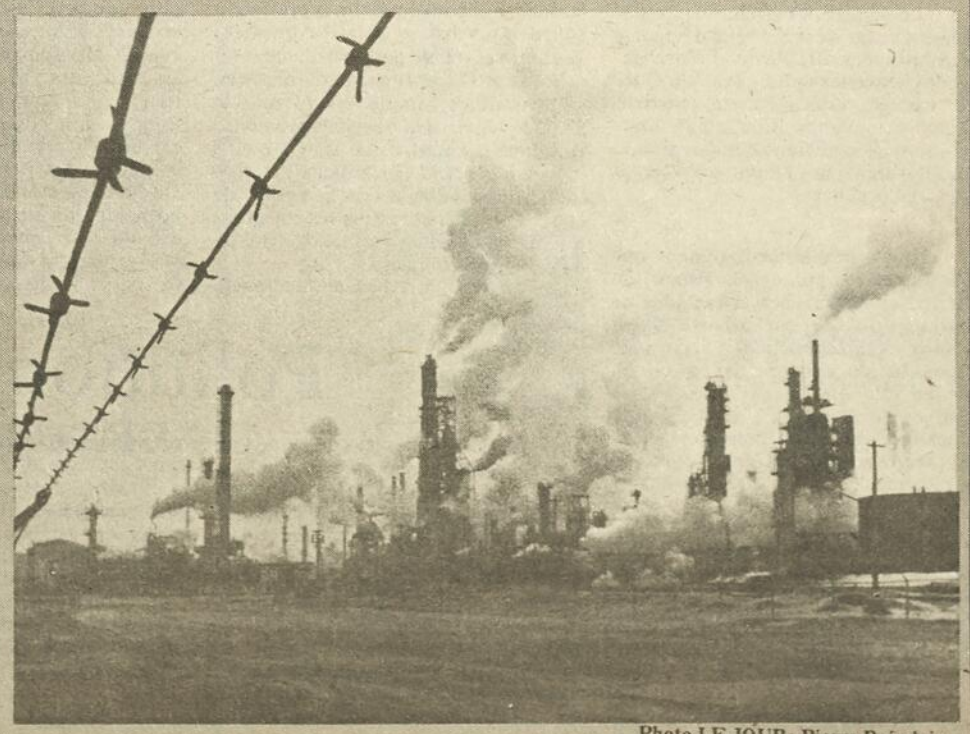

Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

éditorial

par
Laurent
Laplante

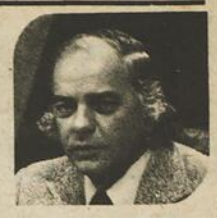

Deux sottises et un bon avertissement

La décision prise par le Congrès du travail du Canada de déclencher une grève générale "si et quand nécessaire" nous a valu de la part du ministre du Travail John Munro une couple de déclarations pour le moins farfelues. Pourtant, même si M. Munro devait aller encore plus loin ces jours prochains dans la voie des commentaires intempestifs, cette décision du CTC constituerait quand même un sévère avertissement dont M. Munro et le gouvernement tout entier devraient faire le plus grand cas.

D'un ministre du Travail, à quelque niveau de gouvernement que ce soit, on attend généralement une profonde compréhension des points de vue syndicaux. Ceux qui possèdent jusqu'au génie le sens de cette fonction vont même jusqu'à ressentir et à exprimer une sympathie de tous les instants pour les thèses syndicales. Il est normal et même souhaitable qu'il en soit ainsi. Certes, la solidarité ministérielle oblige tous les membres d'un cabinet, ministre du Travail compris, à se rallier à la décision prise par le groupe, mais on s'attend néanmoins à ce que le ministre de l'Agriculture défende plus chaleureusement que ses collègues le point de vue des agriculteurs, à ce que le ministre de l'Industrie et du Commerce véhicule en priorité les aspirations du monde des affaires et de la finance, à ce que le titulaire d'un ministère consacré à la défense des consommateurs pousse plus loin que ses collègues le plaidoyer en faveur des acheteurs de tout acabit. Si le ministre du Travail, loin de se plier à cette logique élémentaire, s'avise de nuire aux syndiqués au lieu de les aider, l'équilibre est rompu et nul ministre ne fera entendre sa voix en faveur des travailleurs.

M. Munro a pourtant choisi d'aller doublement à l'encontre de cette règle. D'une part, au lieu de considérer comme acquise la solidarité syndicale, il met en doute l'aptitude du CTC à déclencher une grève générale. En agissant ainsi, M. Munro s'identifie à ces milliers de patrons petits et gros qui ne se sont jamais résignés à l'existence des syndicats et qui passent leur temps à en contester la représentativité. D'autre part, M. Munro n'éprouve aucune gêne à inviter aujourd'hui, mais aujourd'hui seulement, les syndicats à jouer un rôle plus considérable dans la collaboration avec le gouvernement et l'industrie et dans la définition des nouvelles règles économiques. En agissant ainsi, M. Munro étale à la fois un malséant mépris du syndicalisme et une totale incompréhension de son propre rôle comme ministre du Travail.

Ce qu'on aurait normalement attendu de M. Munro, c'est, d'abord, un respect exemplaire des structures syndicales. Si, lui, ministre du Travail, met en doute la représentativité des chefs syndicaux et prétend, à la Bourassa ou à la Drapeau, toujours parler à la "majorité silencieuse des travailleurs" par-dessus la tête des dirigeants syndicaux, comment obtiendra-t-on de l'employeur moyen des négociations de bonne foi avec les élus syndicaux?

Ce qu'on aurait attendu de M. Munro, c'est, ensuite, autre chose qu'un éloge purement verbal de l'importance du syndicalisme. Si les syndicats n'ont jamais été mêlés au débat qui a précédé l'adoption des lois anti-inflationnistes, la faute n'en est-elle pas au ministre du Travail? Si le cabinet fédéral a procédé à un sévère contrôle des salaires sans en discuter d'abord avec les chefs syndicaux, ne doit-on pas en blâmer M. Munro en priorité? En parlant comme il vient de le faire, M. Munro révèle que le syndicalisme est à ses yeux non un partenaire de poids, mais un vulgaire exécutant dont on ne tient compte qu'au dernier moment. Il révèle aussi qu'à ses yeux rien n'obligeait le ministre du Travail à se faire devant le cabinet et le Parlement le porte-parole des aspirations syndicales.

Ces sottises de M. Munro n'enlèvent rien de son impact à la décision du CTC. Ce qui étonne, en effet, dans cette prise de position du CTC, c'est qu'elle survienne des semaines après l'adoption des mesures de contrôle et qu'elle constitue donc beaucoup plus une réplique réfléchie qu'une riposte télécommandée d'en haut. En ce sens, la contre-offensive syndicale attire d'autant plus l'attention. On aurait compris que les chefs syndicaux y aillent, dès la présentation de la loi, d'un mot d'ordre de grève générale, mais on aurait pu s'interroger en certains milieux sur l'ampleur réelle du mécontentement et sur la détermination des syndiqués. En constatant que des milliers de délégués aboutissent à la même conclusion malgré un décalage de plusieurs semaines, on liquide les derniers doutes.

A n'en pas douter, cette ampleur grandissante du mécontentement syndical découle non seulement de la loi elle-même, mais aussi de la performance de la commission Pépin. Toutes les promesses de M. Jean-Luc Pépin quant à la vigueur de ses prochaines attaques contre les entreprises sont donc demeurées stériles: les travailleurs ont le sentiment très net que la lutte à l'inflation se fait sur leur dos, tout comme la collaboration gouvernementale et patronale avec l'inflation s'était faite à leurs dépens.

On préférerait sans doute que les travailleurs possèdent un représentant officiel au conseil des ministres d'Ottawa, mais, à choisir entre un John Munro plus conscient de ses responsabilités et un mouvement syndical capable de compter sur l'appui ferme de tous ses membres, nul doute qu'on opte d'emblée pour un CTC alerte et en santé. Et l'on tire au sujet de M. Munro la conclusion inévitable: avant d'être ministre du Travail, il est membre d'un certain parti.

vous avez la parole

Les ambiguïtés d'un festival

Le samedi 8 mai dernier se déroulaient ce qu'il est convenu d'appeler les semi-finales du "Festival d'orchestres des semaines culturelles" du Québec. Les gagnants de cette première ronde (un en composition, un en interprétation) se qualifiant pour la grande finale qui aura lieu à Drummondville, le 22-23 mai prochains.

Signalons immédiatement que dans toutes les principales régions du Québec se déroulaient ces rondes de qualification sauf au... Nord-Ouest (Abitibi-Témiscamingue). Pourquoi? Impossible de le savoir. Ayant été invité en tant que groupe, nous nous sommes donc rendus à Hull où nous avons été à même de constater certaines bizarreries que nous avons cru bon de relever.

Au préalable, avouons que la réception dans la capitale de l'Outaouais fut tout à fait chaleureuse. Rien à redire non plus sur l'équipement sonore ainsi que l'éclairage mis à la disposition des groupes participants.

Dès les premières notes entendues dans cet immense aréna, il nous apparu clairement que c'en était fait de la qualité accoustique: un grondement sourd nous hanta toute la journée. Peut-être eût-il été possible d'améliorer quelque peu l'environnement sonore en emplissant ce temple sportif mais à $3.00 le billet, cela devenait prohibitif. Résultat: les groupes se sont produits devant un... jury! Ce dernier s'est montré à la hauteur de la situation pour son choix final même si tous les membres qui le composaient étaient de Hull ou des environs immédiats.

Là où il y a lieu de s'étonner, c'est que ce "Festival d'orchestre des semaines culturelles" du Québec n'accordait absolument aucun point pour les textes des chansons! De quoi faire rougir les auteurs de la loi 22! Soyons francs: est-il possible de concevoir la chanson en terre québécoise en l'amputant de ses poumons? C'est de l'asphyxie ça! C'est afficher un mépris total de notre identité qui de surplus est menacée plus que jamais.

Nous savons tous que Diane Dufresne et François Cousineau feront partie du jury lors des finales à Drummondville les 22 et 23 mai prochains. Nous sommes en droit d'exiger qu'ils se penchent sur cet anachronisme intolérable.

Il faut plus que des bonnes intentions lorsqu'on s'engage à assumer des responsabilités aussi lourdes de conséquences. Ces jeunes musiciens qui font leurs preuves aujourd'hui sont la relève de demain. Les laisserons-nous s'engager sur la voie facile de l'américanisation ou tenons-nous à ce qu'ils portent le flambeau d'une culture — la seule — vraiment différente dans cette Nord-Amérique irrespectueuse?

C'est à nous d'y voir et plus précisément ceux qui organisent de semblables manifestations.

Jacques Aubé
Michel Leclerc
Daniel Cadrin
Val d'Or, Abitibi

Pollution et effets sur la santé

Nous sommes très déçus de l'article de Jacques Keable concernant notre étude sur les effets de l'exposition à la pollution urbaine sur la santé (Le Jour, le 23 mars 1976). Il est clair que M. Keable ne saisit pas la complexité d'une telle étude. Sa principale critique est que les résultats sont ambigus. (Il trouve, entre parenthèses, que notre français est "à faire rougir de honte"...). Il aurait peut-être préféré que notre équipe ait démontré que tous les citoyens des deux villes industrialisées étudiées (i.e. Beauharnois et Pointe-aux-Trembles) aient eu la preuve que leur fonction pulmonaire est sans conteste affectée par l'environnement. Il était décevant pour lui de lire que, malgré les différences mesurées dans les atmosphères urbaines de Beauharnois et Pointe-aux-Trembles en comparaison avec l'atmosphère rurale de St-Eustache, aucun de nos tests de fonction pulmonaire n'a démontré des différences claires entre les populations adultes.

Mais, avant d'affirmer que nous avons conclu que la respiration continuelle de l'air urbain ne menace pas la santé, notons que l'un des tests, le plus sensible de la série subie par les enfants, a démontré des différences entre les régions urbaines et la région rurale. Nous ignorons la signification réelle de ce test au point de vue de la santé. Mais le fait que l'on puisse distinguer, par un test de fonction respiratoire, entre deux populations d'enfants, nous avertit d'un effet possible sur la santé. Il faudra probablement beaucoup de temps et d'efforts pour que cette possibilité se vérifie ou non. Malheureusement, la recherche c'est comme ça: il est rare que les résultats se dévoilent en grandes manchettes comme le voudraient certains journalistes.

Il nous semble que l'un des rôles les plus importants d'un journal sérieux comme le vôtre soit de rendre accessible au public des informations spécialisées. Mais il faut d'abord les comprendre. Dans cet esprit, nous invitons votre journaliste à venir visiter notre laboratoire afin d'en discuter plus à fond.

Margaret R. Becklake, M.D.
Graham W. Gibbs, Ph.D.
Montréal

vous avez la parole

Les $165 de la décence

Monsieur Robert Bourassa,

"Quant aux $165 minimum, le gouvernement dit ne pas avoir à tenir compte des besoins économiques de ses employés dans la détermination de leur salaire, mais plutôt de la situation qui prévaut sur le marché du travail", ai-je lu dans le journal Le Jour du mercredi, 12 mai sous la plume de Guy Rochette offrant un reportage sur l'état des négociations à la table centrale. (J'avoue que je n'ai pas relevé pareille affirmation dans les reportages correspondants de La Presse ou du Devoir).

Je ne veux pas défendre ici le montant demandé par le Front commun comme salaire décent de base mais je m'en tiendrai au principe que vos représentants mettent de l'avant.

Si notre pays était en danger et qu'il fallait enrôler de la main-d'oeuvre pour le défendre, pour sauver non pas les écuries mais le château qui flambe, les salaires versés aux épouses des conscrits grimperaient alors substantiellement. La paix, ça se paye! Ça serait votre principe, j'en suis sûre!... Et la paix et le bonheur social, ça s'achète avec quoi, dites-moi?

Réfléchissons un peu sur le bien fondé des demandes d'un salaire minimum décent chez nous.

Le travailleur perd vite le sens de son service à la société quand il a le coeur et la tête farcis de désirs inassouvis, exacerbés par une publicité commerciale indécente, tyrannisante et envahissante qu'aucune loi ne régit ou presque et qui ne sert qu'à écouler le produit du travail des travailleurs sur le marché. Je suis la première à le déplorer douloureusement, mais je le comprends. Nous sommes dans une société dite de consommation.

Vous devez savoir, monsieur le premier ministre, qu'une société qui a à sa tête un gouvernement qui autorise au moins par son silence une telle publicité a le devoir de rendre accessible à ses gouvernés le minimum de ce qui est offert par cette même publicité. La publicité, voilà ce qui rend plus pauvres encore ceux-là qui le sont déjà. La pauvreté, c'est un concept relatif, vous le savez.

Et, principalement pour cette raison, le gouvernement-employeur a le devoir de devenir une tête de proue (Proulx?) dans le domaine de l'établissement des salaires des employés. Et ça aussi, vous devriez le savoir.

Durant la crise, mon père, un simple petit télégraphiste à l'emploi du C P R , payait un dollar par jour des journaliers qui travaillaient pour lui à la maison, alors que tous les autres employeurs les payaient cinquante cents. Ma mère se récriait un peu, nous raconte-t-elle, devant son geste libéral(!). "Serais-tu capable, toi, de faire vivre une famille à ce prix-là" lui rétorquait mon père. Non, mon père n'était pas un économiste, mais il avait du coeur et de l'honneur.

On a payé les employés qui travaillaient sur les chantiers olympiques à des salaires s'échelonnant entre cinq cents à mille dollars par semaine. Il fallait faire vite, il fallait faire beau pour épater et être dignes des citoyens du monde qui afflueraient chez nous. Ça me fait penser à telle mère de famille qui sortait sa boîte de chocolats pour en passer uniquement lorsque "de la visite" lui faisait l'honneur de venir la voir. Les enfants, (bien élevés), faisaient mine devant "la visite" de ne pas aimer le chocolat et la boîte, refermée en même temps que la porte était tirée derrière les visiteurs repartis, était replacée sur la dernière tablette tout en haut du garde-manger.

Vous ne pensez pas qu'un ouvrier bien payé et qui se sent apprécié pour le travail qu'il fait pourrait atteindre à une meilleure conscience de son service et à un meilleur rendement? La revalorisation monétaire du service est indissolublement liée au respect que l'on attache au serviteur lui-même. Et dans toute saine société, le capital doit être au service des citoyens et non les citoyens au service du capital. Toute industrie et tout commerce, qu'ils soient de l'entreprise publique ou de l'entreprise privée, doivent ambitionner de servir la société en même temps qu'ils autorisent de justes profits. (Je n'ai pas quêté à Marx l'éthique à laquelle je réfère ici). Le gouvernement-employeur n'a pas le droit de fermer les yeux sur les "besoins économiques" de ceux-là qu'il emploie lorsque ce même gouvernement protège la publicité qui fait tourner les roues des puissants engrenages qui maintiennent en place et font prospérer l'industrie et le commerce de l'entreprise privée.

Je rêve du jour où les serviteurs politiques et les serviteurs syndicaux (je ne crois pas au "pouvoir" ni politique, ni syndical, ni économique, je l'ai déjà écrit: je crois au "service"), main dans la main, allègrement, dans la paix, en tout honneur et droiture de conscience, en une atmosphère de saine évolution et non de révolution, se donneront comme ambition de corriger "la situation qui prévaut sur le marché du travail", cela dût-il être fait sur le dos consentant de ceux-là qui, comme moi, sont, de fait, mieux rémunérés pour leur service au sein du Front commun.

Marie-Claire Drainville
professeur à la C E C M
ex-vice-présidente de
l'Alliance des professeurs
de Montréal

La force des malades

C'est le mois de mai. Bientôt toute la saison sera reverdie et fleurie et durant ce mois, on fête les mamans. tout en espérant que la guérilla politico-syndicale laissera le temps au public et aux malades de trouver un peu de repos et de paix médicale et sociale.

Puisque tout le monde a droit de parole dans ce coin du Québec en révolution et répression tout à la fois, il serait peut-être temps qu'une femme au foyer qui attend depuis un an son hospitalisation pour opération puisse dire ce qu'elle ressent devant ce duel autour des malades soit dans les hôpitaux ou dans les foyers.

Quand les administrateurs, médecins, infirmières et employés sont frustrés et culpabilisés à cause des conflits hospitaliers et les politiques, les syndicats et tous les médecins soulèvent le public en se servant des malades comme otage.

Il faut peut-être se demander si tout ce beau monde violenté et tourmenté n'a pas besoin d'un peu d'amour et de pardon de la part des malades qui, exaspérés, apeurés et souffrants sont devenus trop repliés sur eux-mêmes pour se servir de la maladie pour calmer les exprits guerriers autour d'eux.

Il y a un art d'être malade. et le malade devrait savoir comment rassurer le "personnel" qui reviendra au travail tout bouleversé et tout frustré par trop d'échecs "patronaux-syndicaux". L'opinion publique a été très dure contre le Front commun tout comme les média et les politiques.

Comme c'est le malade qui est pogné entre tout ce monstre de la violence et que c'est lui qui est entre les mains des médecins, de l'infirmière ou de l'employé, etc, je crois qu'il doit savoir être lucide, serein, déterminé pour obtenir des bons soins et une prompte guérison et sa force à lui, c'est le sourire et la confiance dans le prochain.

"Public", ne braillez pas trop sur vos malades, ils seront les plus forts par leur faiblesse.

M. Lachapelle
Terrebonne

Bravo... Monseigneur Proulx

Enfin un pasteur qui se tient debout! Ayant compris la doctrine sociale de l'Eglise et conscient de votre devoir envers vos fidèles, vous n'hésitez pas à dénoncer l'attitude oppressive du patron employeur qui à l'aide de loi matraque (23)... (La loi du plus fort est toujours la meilleure) consacre toutes ses énergies à opprimer les travailleurs au lieu d'axer son action vers une compréhension mutuelle.

Nous louons d'autant plus votre courage que vous n'êtes pas sans savoir qu'en vous posant en défenseur des travailleurs vous vous exposez à l'amiantose qui a miné, il y a quelques années, un pasteur digne de ce nom.

Par contre, ne vous en faites pas pour d'autres braves pasteurs qui, conscients du danger auquel ils s'exposeraient en se tenant debout, préfèrent se pencher devant les vitrines en faisant du "window shopping" et s'écraser sur leurs skis pour ne pas "chuter de haut" (il y a moins de danger de plongeon).

Seigneur... Faites que la conviction de Saint-Paul les inspire dans leurs loisirs et les oriente vers la défense de leurs ouailles...

Encore une fois, bravo, Monseigneur Proulx!

Nous sommes avec vous... Ne lâchez pas.

Claude Pierre, ptre
Montréal

Offusqué par Air Canada

M. Pierre Jérome
Relation publique
Montréal

Monsieur Jérome:

Je suis un usager fréquent des lignes Air Canada depuis plus de vingt ans.

Je suis des plus offusqué de votre nouvelle politique en ce qui a trait à la langue française.

Je vous retourne donc ma carte de crédit No. 2014 0997846 0012, n'ayant aucune intention de requérir vos services tant et aussi longtemps que ce sentiment "anti langue française" prévaudra chez vous.

Osant croire que cette attitude raciste sera un jour remplacée par une marque de respect vis-à-vis les Canadiens français.

André Juneau
Montréal

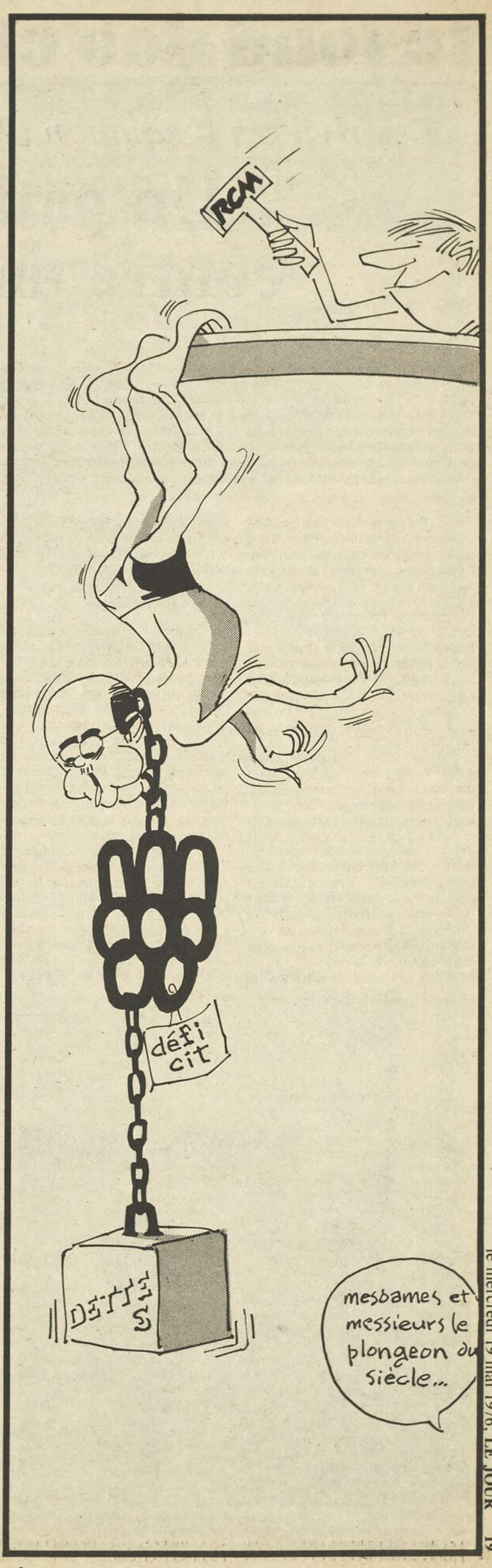

le fond des choses

Les rivières à saumon (2)

Un patrimoine naturel contre un plat de lentilles!

par Yvon Boudreau

Biologiste et professeur au Cégep de Rimouski, Yvon Boudreau analyse aujourd'hui et demain dans la page "le fond des choses", les rapports annuels du Conseil du saumon de l'Atlantique. Des rapports dont le ministère a bien pris garde de ne pas faire la publicité: on le comprend aisément, tant ces rapports démontrent la mainmise des intérêts privés sur un aspect de notre patrimoine, les rivières à saumon du Québec. Dans une première partie publiée hier, l'auteur traçait le portrait général des rivières à saumon du Québec, évoquant notamment le pillage des bonnes rivières par les clubs privés.

S'en prendre au braconnage: une tactique de politiciens pour éviter de parler des vrais problèmes?

Il y a pire. Les contribuables québécois, qui n'ont à peu près pas accès aux rivières à saumon, ont financé des opérations de surveillance sur des rivières privées. Cette révélation surprenante a été livrée par Etienne Poirier du service de conservation de la faune du Québec, à l'occasion de la conférence sur la pêche illégale du saumon de l'Atlantique en 1974. "Au cours de l'été dernier, dit Poirier, nos agents de conservation sont intervenus avec l'aide des membres de la sûreté provinciale, à plusieurs reprises, pour prêter assistance à des gardiens de clubs qui semblaient dépassés par l'ampleur qu'avait pris le braconnage. Ceci nous amène à nous interroger, ajoutait-il, sur l'effort réel fait par les clubs privés pour assurer une bonne protection des eaux qui sont sous leur responsabilité". Pourtant, il est écrit en toutes lettres dans les baux de location de territoire qu'il y a "obligation d'y maintenir en permanence le personnel requis pour la protection de la rivière". On ne peut être plus clair. Quelles tractations illicites ont amené les agents de protection gouvernementale à secourir illégalement des rivières privées?

Le ban de 1972

L'audace ne s'arrête pas là. Le 26 mai 1972, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable (!) Claude Simard, déclarait que les activités de la pêche commerciale au saumon étaient suspendues en Gaspésie pour une période minimum de cinq ans. Cet arrêt de la pêche commerciale au saumon a touché directement 151 pêcheurs gaspésiens qui furent assujettis à un programme d'indemnisation, comme le sont les déportés des villages marginaux.

Le prétexte de la diminution des captures, évoqué avec une compassion larmoyante par les autorités, avait été antérieurement orchestré par les actionnaires des clubs privés. Ce sont ces envahisseurs du territoire sauvage gaspésien qui ont dû exercé le plus fort lobbying pour protéger leur fief.

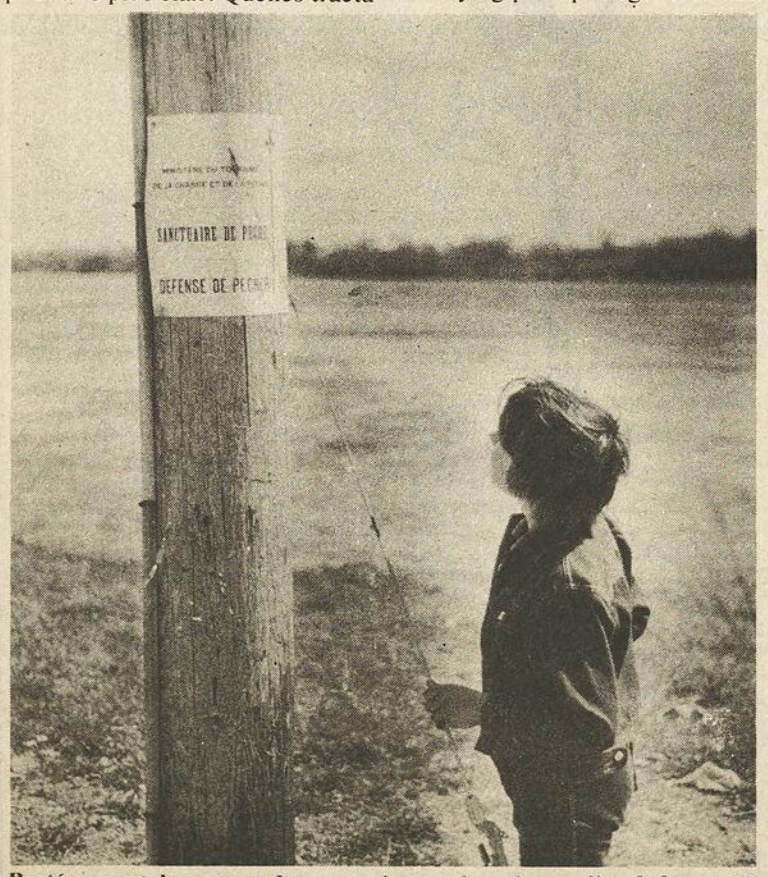

Protéger certaines zones de sanctuaires, oui: mais que dire de la concession massive d'immenses territoires à des intérêts très privés?

Certes le ban de pêche commerciale au saumon constitue un geste de conservation fort louable. Il va permettre à un plus grand nombre de saumons de venir frayer dans les rivières gaspésiennes. Les effets de cette mesure ne se feront vraiment sentir qu'en 1976 mais déjà en 1973, les captures de saumon à la ligne ont été les plus élevées depuis dix ans. Mais si les populations de saumon accroissent leurs effectifs dans les rivières de la Gaspésie, quels en seront les premiers bénéficiaires? La pêche commerciale, au moins, était pratiquée par des Gaspésiens.

L'agenouillement des autorités québécoises

Mais enfin, comment cela est-il possible? Par quelle entorse de l'esprit arrive-t-on à négocier de telles ententes et à concéder aussi bassement de telles portions de territoire? A quelle source puisons-nous l'audace et la servilité de "vendre" en pièces détachées une nature aussi riche? Il faut avoir perdu jusqu'à la définition de public pour, selon le mot de Tacite, se ruer de la sorte à la servitude. Pourtant, c'est à cet agenouillement qu'a toujours consenti le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, et par lui, le pouvoir québécois.

Ce qu'il y a de dégoûtant et de foncièrement révoltant dans ce découpage de notre territoire, c'est qu'il n'y reste rien pour les Québécois. En 1970, seulement 12.5% du saumon pêché de façon sportive au Québec provenait des réserves publiques. Les quelque 13,000 autres saumons avaient été capturés dans des rivières privées ou chez des pourvoyeurs. Sur la Côte-Nord, le secteur public n'a donné que 3.9% des prises de saumon cette année-là, contre 81% pour les clubs privés et 15% chez les pourvoyeurs.

Un bouc émissaire: le braconnage

On viendra brailler après au sujet de la recrudescence du braconnage! Là aussi, la mascarade est manifeste. C'est une tactique couramment utilisée en politique: pour dévier l'attention des véritables problèmes, on pourchasse à grand renfort de publicité de faux coupables.

Bien sûr, les rivières à saumon sont braconnées. Mais cette tendance à la violation des lois ne tire-t-elle pas ses racines de la frustration et de l'humiliation? Qui pourra empêcher le Gaspésien de lorgner avec une révoltante envie sa rivière clôturée par les intérêts privés? Sa rivière où il n'a jamais pu mettre légalement les pieds, même pas pour se baigner. (Certains ont goûté à la prison pour avoir eu l'infamie de se baigner dans une rivière privée).

Allez expliquer à ce Gaspésien que son braconnage risque d'être préjudiciable à la survie de l'espèce dans cette rivière! Allez aussi lui dire que la législation sera durcie et la surveillance accrue! Vous ne faites qu'alimenter la colère et le défi d'anéantissement des droits étrangers. Même les gardiens que vous embauchez, que vous sélectionnez parmi les Gaspésiens, qui ont forcément les yeux ouverts à ces aberrations, ces gardiens dans leur propre logique, sont incapables même d'expliquer à leurs concitoyens le sens de leur travail.

. Voilà ce qui se passe chez nous. A la faveur de quelques appuis électoraux ou de quelques autres motifs partisans, les autorités québécoises ont dépossédé ceux-là même qu'elles avaient pour mission de protéger. Par la même contorsion de la décence, ces autorités prétendûment responsables ont échangé la fine fleur de notre patrimoine sauvage contre un plat de lentilles. Triste marché de dupes!

Demain: une voie pour le Québec

ce que j'en pense...

par Laurent Laplante

La mémoire
qui flanche

Paraît-il, d'après La Presse, que M. Jean Marchand est peiné de l'enlaidissement qu'a subi la ville de Québec. Paraît-il, toujours d'après le même journal, qu'il en veut à ceux qui ont saccagé de superbes régions agricoles pour y bâtir un gros aéroport. Je ne vais pas plus loin, de peur qu'on croit à des exagérations de ma part ou qu'on mette en doute la crédibilité du plus grand quotidien de langue française sur le marché de l'après-midi à Montréal.

Déjà, d'ailleurs, ces commentaires de M. Marchand suffisent amplement à faire dresser les cheveux sur la tête. Ce monsieur, qui a toujours défendu le site de Mirabel contre ses dénigreurs et qui a toujours décrit cette construction comme une preuve concrète du progrès auquel le Québec accédait enfin. Voilà qu'il tente aujourd'hui d'oublier ses anciens plaidoyers. Voilà que le ci-devant ministre des Transports dans un cabinet qui a imposé le site de Mirabel à des agriculteurs qui n'en voulaient pas et à un ministre québécois des Affaires municipales, le docteur Robert Lussier, qui n'en voulait pas non plus, se convertit inopinément en défenseur tardif de l'écologie.

On nous permettra ou bien de rire ou bien de verser une larme attendrie sur cette vieillissante mémoire d'un ministre fatigué.

(photo Pierre Boisclair)

Un manifestant de Sainte-Scholastique lors de l'inauguration de Mirabel: un souvenir lointain pour Jean Marchand?

Un avion désiré

Qui, du gouvernement canadien et des banques canadiennes, adopte le point de vue le plus étrange dans les négociations avec la compagnie Lockheed, j'avoue ne plus le savoir.

On continue à mal comprendre qu'un pays comme le nôtre, pourvu en avionneries de bonne taille, insiste autant pour acheter ses avions ailleurs. On comprend d'autant moins que le Canada devait retirer certains avantages d'une entente triangulaire (Canada, Japon et Lockheed) désormais sans application.

Du côté des banques canadiennes, le mystère n'est pas moins grand. Comment des banques canadiennes, pourtant au courant comme tout le monde des règles parlementaires, ont-elles pu penser un instant à exiger des quatre partis politiques fédéraux l'engagement de verser quoi que ce soit à Lockheed? Allons plus loin. Comment expliquer que des banques canadiennes ne perçoivent pas l'indécence qu'il y a à faire passer leur propre sécurité avant celle du pays? Car c'est bien de cela qu'il s'agit: les banques canadiennes se moquent assez ouvertement de la qualité de l'avion qu'achète le Canada et elles ne voient aucun inconvénient à ce que le gouvernement canadien paie le "travail accompli" même si l'avion ne parvient jamais à quitter le sol. Ce qui intéresse les banques, c'est la pleine récupération de leur argent. La satisfaction du client? D'importance secondaire.

Visiblement, les banques s'entendent infiniment mieux avec la Lockheed qu'avec le gouvernement et elles sont prêtes à ajouter leurs pressions à celles de l'avionnerie américaine pour que le gouvernement canadien assume tous les risques. Le plus drôle, c'est que le gouvernement soit d'accord, comme dans le cas de Syncrude, pour assumer les risques et assurer à l'entreprise privée une pleine mesure de bénéfices. Décidément!

Encore des chiffres

Je tombe, grâce à la distribution d'une revue de presse gouvernementale, sur un article publié le 22 février par le *Boston Sunday Globe*, dont je ne fais pas, je le confesse, une lecture régulière. On y lit ceci, dont je recommande la méditation au ministère Guy Saint-Pierre: "On estime que la part québécoise dans le total des exportations canadiennes est tombée de 25.5% en 1965 à 18.8% en 1974".

Evidemment, depuis le célèbre *Boston Tea Party*, on soupçonne les journalistes de cette ville américaine d'entretenir des sentiments "séparatistes" et ceci permettra peut-être à nos ministres québécois de rejeter les affirmations de ce journal comme teintées de séparatisme.

Une bonne réaction

Le coordonnateur du comité de sécurité publique des Jeux de Montréal, M. Guy Toupin, a réagi heureusement et rapidement à l'article fumeux que consacrait cette semaine le commentateur Jack Anderson au terrorisme prévu pour les Jeux. Rien de fondé dans ce fouillis d'affirmations toutes plus hallucinantes les unes que les autres, déclare M. Toupin.

En agissant ainsi, M. Toupin ne nous prouve évidemment pas que toutes les dépenses consenties pour assurer la sécurité aux Jeux de Montréal étaient nécessaires. Il nous permet cependant d'espérer que l'on ne poussera pas inutilement ou trop fréquemment à son comble l'hystérie populaire.

Une fois assimilées les rassurantes précisions de M. Toupin, la question subsiste quand même: pourquoi, si nous n'avons même pas à redouter la visite d'un camion-citerne-caserne ou le lancement d'une ogive nucléaire, a-t-il fallu engouffrer autant d'argent dans des préparatifs militaires et policiers?

UNE ENTENTE GLOBALE EST POSSIBLE

dans le secteur des affaires sociales

Déjà près de 30000 salariés de toutes les classifications, membres de dix (10) groupes syndicaux en sont venus à une ENTENTE NÉGOCIÉE avec le Comité Patronal de Négociation du Secteur des Affaires sociales.

C'est ainsi par exemple que près de trois quarts des infirmières syndiquées (13,000 sur 18,000) ont ratifié, à un pourcentage moyen de 84%, les propositions convenues entre les parties.

Principales caractéristiques de cet accord avec les infirmières

- un salaire très compétitif:
  — au 01-07-75 — $201.55 à $291.45
  — au 01-07-76 — $217.50 à $314.65
  — au 01-07-77 — $230.55 à $333.50
- la semaine de travail la plus courte au Canada (36¼ heures).
- une formule régissant les assignations de travail qui permet une utilisation adéquate du personnel. Il sera ainsi possible de maintenir et même d'augmenter la qualité des soins en favorisant une charge de travail raisonnable.
- toute infirmière appelée à travailler une deuxième fin de semaine consécutive, tout en ayant droit à deux jours de repos sur semaine, recevra un supplément de $21.00.
- des primes de toutes sortes pour le travail de soir, de nuit, aux soins intensifs, etc.
- la pleine sécurité d'emploi après deux ans de service.
- la possibilité pour les infirmières d'accroître leur compétence professionnelle, en conservant leur plein salaire, grâce à des bourses de perfectionnement.
- les avantages sociaux, parmi les plus complets du Canada:
  — 4 semaines de vacances annuelles
  — 13 fêtes payées par année
  — un fonds de pension avec rente indexée
  — une assurance-salaire généreuse.

voila un exemple de propositions maintenant devenues réalité pour 30.000 salariés des affaires sociales

Le Comité Patronal de Négociation du Secteur des Affaires Sociales

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

50 MESSAGES
51 MESSAGES DIVERS
100 IMMEUBLES A VENDRE
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus
108 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
126 maisons mobiles
130 chalets à vendre
132 fermes à vendre
134 condominiums appartement à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
152 maison de campagne à vendre
153 hotels - motels
156 bureaux et locaux à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

200 LOCATION
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
228 appartements à sous louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerce demandés
239 bureaux et locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
258 chalet à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne à louer
266 places commerciales
271 hôtel villigiature
272 ferme à louer
275 garage à louer
278 entreposage
280 terrain à louer
283 on demande à louer
285 salles-studios-ateliers
288 divers à louer

300 MARCHANDISES
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cinés
330 matériaux de construction
331 livres
332 effets de bureaux
335 tableaux - peintures
337 livres
338 artisanat
349 lingerie - fourrures - vêtements
350 T.V. - stéréos - radios
354 monaie - timbres
360 bois - charbon - huile
369 animaux à vendre
371 acheterais animaux
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 équipement de ferme

400 SERVICES
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 services divers
444 lavage - nettoyage
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

500 FINANCE
502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasion d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

600 AVIS DIVERS
602 activités sociales
605 voyages - transports
608 ventes de charité
612 encans
620 Chasse à pêche
625 divers
630 avis légaux - appels d'offres demande de soumissions
634 décès
638 remerciment
640 messe

700 ÉDUCATION
701 école
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

800 EMPLOIS
800 service de personnel
807 couple demandés
810 hommes demandés
820 femmes - filles demandées
830 hommes - femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs coiffeuses demandés
845 emplois demandés

900 VÉHICULES
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipements à neige
933 motoneiges
940 avions
955 réparations autos, camions
958 pneus
962 pièces d'auto
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage, peinture
990 autos, camions demandes
999 autos à vendre

50 messages

Blonde aux yeux bleus, esprit & coeur ouvert, cultivée, libre, libérée, aimant nature, exercice, plein air, recherche homme dans les mêmes dispositions. Lettre, Photo Le jour no. 226

51 messages divers

Louer - acheter une voiture? Voyez MICHEL PINARD, Ville Marie-Pontiac Buick. 253-1414. sur rendez-vous.

Jeune handicapé désire faire une expérience de voyage sur le pouce aux U.S.A. pendant 9 mois. Je cherche une personne pour m'accompagner. But: visiter les maisons d'handicapés pour comparer avec celles du Québec. Veut aussi monter diaporama. André Leclerc: 524-3126 — 527-8913

Cherche à louer un chalet "le fun" à moins de 100 milles de Montréal, près d'un Lac. 279-9520.

Désire acheter une Suzuki 500 Titan accidentée pour pièces, aussi une fourche de Suzuki 550 avec frein à disque. Appelez 279-9520.

Célibataire, 36 ans péquiste recherche fille de 30 à 35 ans pour rencontre. Jacques 332-1166.

DISCOTHÈQUE MOBILE CLAUDE ET ANDRÉ POUR TOUTE OCCASION MUSIQUE DE TOUT GENRE PRIX RAISONNABLE. **274-4910 — 322-7914.**

Désire compagne 52 à 62 ans. Bonne santé. Aide gérer petite entreprise. Rémunération temps partiel. Voyage danse plein air etc. 727-7902.

51 messages divers

1000 AUTO-COLLANTS PERSONNALISES $1.98.
Imprimés avec votre nom.
Maximum 4 lignes à 25 espaces.
Livraison 5 à 7 semaines.
Distribution Prostar.
C.P. 518 Dept. JI.
Station Côte-St-Luc.
Québec H4V 2Z1.
M. Roger Untel 110 rue Quelque part, Montréal, P.Q. H1R 5H2.

101 propriétés à vendre

ST. BRUNO: Au pied du Mont Bruno. Propriété impeccable. 4 chambres, salle à dîner, vestiaire à même cuisine fonctionnelle. Sous-sol fini professionnellement. Garage. Terrain superbe. A voir. Monique Béliveau Petit 653-2496 653-2639.
MONTREAL TRUST, COURTIERS

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES

RENÉ LAFRENIÈRE 674-9712 672-0321 861-8177

Vous déménagez?

Communiquez dès maintenant avec le bureau de l'Hydro-Québec le plus près de chez vous.

Abonnés de l'Ile de Montréal: 381-4611
Abonnés de la rive Sud: 672-7520

Ainsi, nous pourrons vous assurer un service rapide et efficace.

LONGUEIL: Petit bungalow près C.T.C.U.M. Un peu de ménage extérieur, très propre à l'intérieur. On demande $21,000. Robert Vivian 651-5300 670-2901 MLS.
Montreal Trust Courtier

147 terrains à vendre

St-Denis sur Richelieu terrain résidentiel avec accès à la rivière coin de rue 9,500 pieds carrés $3,000. Tél.: 322-5368.

Mascouche Heights, 70 x 140, coin boul. Raymond & Woods, face au golf. $2,000. Tél.: 474-1823.

202 appartements à louer

Hôtel de Ville coin Boul. St-Joseph 3½ pièces, $65.00, non chauffé. Tél.: 731-8122.

283 on demande à louer

Nous recherchons une maison simple et confortable à la campagne à proximité d'un lac ou d'une rivière (pour été) "Prix touristes" **abstenez-vous.** 845-2759.

288 divers à louer

A LOUER, discothèque mobile Mada, pour toutes occasions. Jean: 722-8805 Yvon: 666-6836.

302 ameublement

Lit d'eau, pins ou finis merisier, ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DÉCOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

Congélateurs neufs marques connues garanties. Raison surplus de stock. Prix spécial pour livraison immédiate. F. Beaudet, 729-5217.

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds... etc...
MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc...
207 Beaubien est, Montréal 276-9067
45 Beaubien est, Montréal 270-2093
790 Atwater, Montréal 935-6716
Fermé le mercredi

314 articles camping caravaning - tentes

Tente remorque 1973 toit rigide 6 places équipement complet 670-8342 ou 659-2534.

332 effets de bureaux magasins - restaurants

Filière de musique en métal. Appelez 334-4618.

335 tableaux - peintures

Sculpture "La mère et l'enfant", reproduction d'urnes grecques faites à la main, à vendre à bon compte. Particulier 279-5276.

Quelques tableaux de jeunes peintres québécois plus un voilier des ateliers Bourgault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre suite 802, 849-2520.

Chapeaux mariées, voyages de noces, fleurs, formes, tulle, grand choix, 6870 St-Hubert. Mtl.

350 T.V. - stéréos - radios

T.V. couleurs marques connues neufs garantie, service inclu. Prix spécial pour livraison immédiate. F. Beaudet 729-5217.

369 animaux à vendre

Braque allemand femelle née le 31 décembre $65.00 1-223-6054 Terrebonne 666-1767.

Chiots AFGHA, enregistrés, CKC, ligné de champions à vendre. Téléphone domicile: 773-3081.

379 divers à vendre

IMPRESSION DE T-SHIRTS de tous genres. Design gratuit. André soir ou matin. 670-9835.

Bijoux en or, Chaîne, médaillon etc... Prix de gros économiser vente domicile St-Léonard 255-2941.

379 divers à vendre

Briques antiques faites à la main. 687-0630.

Miel blanc, pur, naturel, à vendre. Après 6h00 p.m.: 334-8805.

Mini-laveuse Simplicity $60.00 Doit vendre. Entre 9 et 5 heures à 861-9731.

380 divers demandé

DISQUES usagés recherchés **LIVRES** science fiction, policiers, payons comptant, allons chercher, demander Louis: 849-1913.

410 rembourreur

APPELEZ pour rembourrage, estimation, gratuite, prix compétitifs, choix de tissu. 388-9547.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires 728-3401.

438 déménagements transport camionnage

Camion pour déménagement 279-1432.

ENTREPOSAGE déménagement à prix modique, local ou longue distance 521-8873.

DÉMÉNAGEMENT estimation gratuite. Prix à l'heure assurances sur les meubles. Hommes d'expérience Daniel Bélanger, jour: 259-1626 soir: 253-2664.

Amas prix accepterait petit déménagement rapide. 525-6872.

APPELEZ PIERRE, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0333 - 676-0498.

Déménagement, estimation gratuite, prix à l'heure, assurance sur meubles hommes d'expérience. Jour. 259-1626 253-2664.

440 services divers

PROFESSIONNELS Vous cherchez une adresse de prestige. Vous cherchez un bureau à espace limité, meublé avec tous les services. Vous voulez un bail à court terme: Appelez 729-3218.

444 lavage - nettoyage

Nettoyage de tapis à la machine. Après 6 heures. 727-1460.

455 impôts - tenue de livres

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968 tenue de livres. Tél.: 381-5425.

PETITE ANNONCE GRATUITE

Bon valable pour une parution par jour, par personne: Maximum 15 mots.
Les Annonces seront publiées avec le nom et le numéro de téléphone dans les quinze jours de leur réception.
Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.

Ecrire en lettres moulees: maximum 15 mots

nom _____ Tél: _____

adresse _____

ville _____ téléphone _____

signature _____ Rubrique No _____

Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

Avis à nos lecteurs

A titre de service aux Québécois, LE JOUR publie une liste de numéros de téléphone permettant de rejoindre des services, 24 heures par jour, sept jours par semaine, susceptibles de les aider dans des situations d'urgence.

En cas d'urgence...
Enfants maltraités: Comité pour la protection de la jeunesse, **Montréal:** 873-5435.
Reste du Québec: 1-800-361-8854
Services sociaux de Montréal: 527-4331
Centres antipoisons: Sainte-Justine, 731-4931 Montreal Children's Hospital, 937-8511
Centre de détresse de Montréal, 935-1101
Un conseil de prudence: conservez près de votre appareil de téléphone les numéros des services d'incendie et de police de votre région.

630 avis légaux - appels d'offres demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 02-014718-766
COUR PROVINCIALE
COMMISSION HYDROELECTRIQUE DE QUEBEC
Partie demanderesse
VS
GÉRARD DAVID
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur GÉRARD DAVID d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à la Cour Provinciale, 10 est Craig à Montréal, à son intention. FAUTE PAR LE DÉFENDEUR de comparaître dans ce délai, STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal ce 12 mai 1976
A. BEAULIEU Greffier Adjoint
MES BOULANGER GADBOIS ET LEGAULT, avocats
75 ouest Boul. Dorchester 9e étage
Montréal

Trudel, Laberge et Toulet
AVOCATS ET PROCUREURS
Sujet: Eugénie Bilowus -
Notre dossier: JR/11559
"Nous donnons avis que Eugénie Bilowus employée chez TAB, domiciliée au 3330 Place de Léry à Montréal s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour obtenir un décret changeant son nom pour celui de Kali."
Vos tout dévoués,
TRUDEL LABERGE & TOULET
PAR: Jacques Rossignol

CHANGEMENT DE NOM
Avis est donné que André Kristopherson, résidant et domicilié au numéro 585 rue Lavoie, Ste-Dorothée, Ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de André Christoffersen.
A la suite de ce décret, le nom de son épouse Gilberte Lajeunesse-Christopherson sera également changé en celui de Gilberte Lajeunesse-Christoffersen.
Laval, le onze (11) mai mil neuf cent soixante-seize (1976)
Le Produreur du Requérant,
Jean-Marc Théoret.

602 activités sociales

Correspondance, échanges rencontres voyages: Club Toi et moi Enr. Casier 3487 Québec 2.

800 service de personnel

Tu connais un endroit au Québec où mes deux mais pourraient travailler. Contactes-moi. Roger, 724-2507.

830 hommes - femmes demandés

Pâtissier demandé, 336-5515.

845 emplois demandes

Secrétaire sténo-dactylo. Ayant sens aigu de l'ordre et de la ponctualité cherche travail domaine. Recherche ou médical. 363-1823.

Comédien metteur en scène cherche travail avec groupe sérieux qui vise un fini professionnel quelque soit le genre de spectacle. Appelez 525-5211.

903 bateaux moteurs yachts

Coque de voilier en bois à finir 25'x7' plus nombreux accessoires $4500. Tél.: entre 9h et 15h30. 744-4381.

905 maisons mobiles

12 X 65 installée à Richelieu, meublée ou non. Tapis mur-à-mur. Non meublée: $9,900. Daniel Campeau, 658-8240.

914 bicyclettes

Cherche bicyclette d'occasion. Yves Claudé, 842-0625.

918 motocyclettes

Casque blanc, X large, $10. Pédales arrières, $4. Crash-bars arrières, $15. Charles Lessard, 256-6409.

Yamaha 75-75 cc, 4,000 milles avec deux casques neufs. $500. Tél.: Michel, 273-1326.

Kawasaki 90cc, 1972, 4,400 milles. Excellente condition. $200. Après 18 heures, 277-4401.

Malaguti 1976, 49cc, 3 vitesses. Vaut $495. Laisserait pour $400 avec casque. Jacques Corbeil, 277-7308.

Triumph Bonneville 650cc, 1974. Saccoches - casques, porte-bagages avec dossier. Le tout en bonne condition. 279-5321.

Suzuki Enduro, modèle TS. 100, 5,000m. Laisserais aller pour $400. Tél.: 323-6616.

Kawasaki KZ 400cc, 1975, 2 pistons, 4 temps, 1,400 milles. $1,200. Rouge, bon état. Jean Dupont, 325-3460.

A vendre, bicyclette de fille 24". Aubaine $25. Tél.: Viviane, 331-6962.

Yamaha, 72, 60cc, avec un casque neuf et support pour auto. 1,300 milles. J.B. Bouchard, 352-4168.

B.S.A. 650. Lighthning Rocket. Radiateur à l'huile. Cross-bar, porte-bagages. Très bon état. Richard, jour: 871-3702, soir: 365-1027.

Honda 125, modèle de route 1974. N'a roulé que 16 milles, $750. Tél.: Roger, 387-3256.

Kawasaki 100" 1970. Trail-route. Très propre, 6,000 milles. Moteur remis à neuf. $300. Christian, 1-514-436-2455.

Cyclomoteur Mobylette 50VL 74. 3,000 milles. Siège d'enfant sécuritaire. Casque. Très bon état. $300. Janine Warren, 526-6150.

Suzuki 73 (Cross) 250cc, $500. Voir Yvan, 588 Orléans entre 6h30 et 8h.

Honda 74, CB-125. Equipée, parfaite condition. $550. 581-4663.

CZ (Tchécoslovaque) 175cc, Route, 1975. 6,000m. Equipée, parfaite condition. $500. M. Guay, Québec. 1-418-646-5617.

Yamaha 350, 74. Parfaite condition. Meilleure offre acceptée. Demandez Bernard, 655-5906.

Suzuki 500, 1974. Achetée en 1975. 6,700 milles, dossier, porte-bagage. $1,100. Tél.: 655-7355.

Honda CB 360, 1974. 5,000 milles, 4 mois d'usure. Tél.: 661-1794.

Voulons former un club de "scooter". Si ça t'intéresse. Tél.: Robert à 661-3637.

Mobylette à vendre $170. Tél.: 667-4903, après 6 heures.

Kawasaki 400cc, 1975. 4 temps, 2 cylindres, tout équipé. 7,000 milles, après 6 heures. 676-8750.

Moto Kawasaki, 350cc, 1972. Très bonne condition. Prix à discuter. Après 5 heures p.m., 678-2166.

Harley Davidson SLH, chopper d'exposition. Place Bonaventure. Vrai bijou A-1. Faut voir! 727-6971.

Motocyclette 49cc, "Torrot", 1975. $400 à discuter. Très urgent. Ginette, 728-8314 ou 343-6168.

CB 100, Honda 1971, 9,000 milles. En bonne condition. $300. Tél.: 729-9153.

PSST! 350cc, 1975, milage 4,923 milles. Tout équipé, bonne condition. Demande $700. Tél.: Gaétan, 737-2536.

Vélosolex 1974. Très peu usagé. Parfaite condition. Bleu, $200. Lucette, jour, 344-4778, soir, 738-6681.

918 motocyclettes

Kawasaki 125cc 1973. "Trail et route". Très bonne condition, bas millage. Prix à discuter. Après 6 heures, 453-5414.

Suzuki GT 550 1974 acheté en 1975. 3,S00 milles, rouge avec crash-bars. Propreté et mécanique impeccable. Michel Foster, 526-6544.

933 motoneiges

Motoneige Ski Rohle 1971 — 35 H.P. Avec speedomètre. Bas millage. Prix $300.00. 671-5991-658-5862.

955 réparations autos, camions

Québécois, entr'aidons-nous et épargnons réparations Renault — travail garanti. Spécialiste Michel 651-1391. Lise Dozé 651-1391.

958 pneus

A vendre: 2 pneus G7815 ainsi que 2 roues même grandeur; Goodyear, deluxe, vendrait le tout $35.00; pneus à l'état neuf. Deux milles milles. Tél.: de 8:00 a.m. à 2 p.m. seulement. Lise Leblanc 279-9876.

A vendre, 3 pneus Good-year polyglass D-78-14, usagés, en bonne condition. Appelez Claude, 691-3385.

---

4 pneus neufs Formula 1 superstar avec 4 roues de II pouces Moitié prix. 527-6849.

962 pièces d'auto

RENAULT. Epargnez sur pièces et temps de pose. Michel 651-1391. Lise Dozé.

Pièces de Renault 16TS-1972. Disponibles à très bas prix. 1-222-2042.

A vendre: batterie Atlas Red Baute neuve et radio AM-FM pour auto. Robert Couillard 323-9369.

Plusieurs pièces Jaguard Mark 2 1960. Demander Pierre après 5:30 p.m. 365-2178

---

4 pneus Firestone Wide-Oval 13,000 milles, 2 pneus hiver 5,000 milles, 1 enjoliveur, peuvent s'adapter Vegas ou autres. Robert Deschamps 352-3294.

Un pneu d'été F-78-14 4 pli nylon en bonne condition $10. R. Fournier 388-1750.

---

4 pneus Goodyear C78-14 presque neufs. Le tout pour $40.00. F. Bayard 670-2828.

---

2 pneus d'été neufs A78-13 Tubeless 4 plis Autopar Premium 2 plus 2 $45.00. Appelez après 4h. Jocelyne Lauzier 692-4095.

Turbo-compresseur pour Cortina et Capri 2000c.c. $100. André 748-8453 après 6:00 p.m.

978 camions à vendre

Dodge 68, vitré, moteur 318, $450. Voir Yvan, 588 Orléans entre 6h30 et 8h.

Camion Ford, semi-camper. Mécanique et carrosserie A-1. Demandez René, 467-9238 ou 467-5427.

Camion Ford 73, pick-up 8 cylindres. Transmission manuelle. 24,000 milles. En très bon état. $2,800. Roch L'Italien, 658-1576.

990 autos, camions demandés

Volvo 1968, 144S. Ecrire à: François Dubé, 610 Portage, Mont-Laurier, Labelle, P.Q.

999 autos à vendre

Pinto 75, automatique, excellente condition, 6,000 milles, $2,500., soir: 636-0030.

999 autos à vendre

Porsche 912, 24,000 m. Mech. A1 Carrosserie A1. Daniel Jour: 392-7691 259-2372.

Audi 74 IOLS 30,000 m. soir: 461-2380.

Audi 72 4 vitesses manuelle radio AM-FM très propre aubaine DK Automobile Jean Rajotte 735-3585.

Pontiac grand ville 72, 4 portes, 400 américain radio AM-FM. 8 track, vitres électriques, 55 milles milles, $2,500. entre 4 et 6 hres. 270-2386.

Renault 12 SW 1973 $1785.00 Tél.: 392-7861 (soir) 676-8901 (jour).

Audi 74 IOLS 30,000 m. soir: 461-2380.

Une Mercedez Benz 1973 modèle 220 automatique entièrement équipée voiture de rêve DK Automobile Jean-Rajotte 735-3585.

Une Ambassador 1972 avec climatisation bas millage excellente condition prix fort avantageux. DK Automobile Jean Rajotte 735-3585.

Mercedes Benz 230 1975 une auto ayant plus de millage condition impeccable. Equipée d'un toit ouvrant en plus des accessoires usuels garanti fabricant DK Automobile Jean Rajotte 735-3585.

Chevrolet Impala 73, 4 portes hard-top, vinyle, air conditionné, original, comme neuf. Marchand 728-9239.

Chrysler 73 Newport Custom Impeccable, originale Garanti $2995.00. Marchand 728-9239.

RENAULT usagées, tous modèles 1971 à 1975, manuelles et automatiques, R-10, R-12, station-wagon, R-16, R-17, Prix très compétitifs, garanties. AU GRAND SALON RENAULT 2230 Viau 254-9971.

RENAULT démonstrateurs 75, am-fm, toutes équipées, bas millage, R-12, T1, brune, R-12 LL automatique. jaune, R-15 automatique, verte, R-17, Gordini, convertible, R-15, GTL 76, bas prix, garanties 12 mois ou 12,000 milles. AU GRAND SALON RENAULT 2230 Viau 254-9971.

Volvo 164E 1973 T.B. condition air climatisé, toit ouvrant, Trans. manuelle O.D. AM-FM, 1 seul propriétaire 676-4311 et 653-9957.

Toyota Corolla 1600, 1972 peinture neuve, excellente condition, moteur reconditionné. 521-5655 après 6 heures.

Mazda 808 1973 26,000 m. impeccable 4 pneus radiaux neufs. 527-6849.

Pinto 74 familial moteur 2300 manuel original. 22,000m. garanti. Marchand 728-9239.

Pinto familiale de luxe 74 bonne condition ionisé automatique 13,000 m. $2500. 526-6208.

Datsun 1972 - 510 - manuelle - AM - 677-9021 après 5 heures.

Volks Super Beetle 1973, chaufferette à gaz, 52,000 m. 661-4731, Laurent.

Envoy Epic 67, à vendre pour pièces. 6 pneus neufs, 6.00-12. Demander Guylain, 661-0991.

Camion, pick-up, Ford, Custom 1976, 5,800 milles, V8 automatique, servo-freins, servo-directions, Prix avantageux. M. Miklis 658-4806.

Mercedes 250, Sedan 72, excellent état, très propre, radio, magnétophone, Particulier 655-0456.

Volvo 1960, modèle 544, moteur 1973, 35mm, en très bon état, $1,000. 652-9282.

Volks 74 toit ouvrant 18 m.m. bonne condition. 663-4253.

Toyota 69. $400.00 737-1362.

Chevelle 74 Malibu classique $3,200.00 V8 P.B.P.S. AMFM cassettes stéréo pneus radiaux 40,000 m. après 4 heures seulement: 353-3467.

999 autos à vendre

Fiat 71, 124, coupé sport prix à discuter. 389-1617 après 6 hres.

Volks super beetle 1974 28,000m. en parfaite 254-6936.

Fiat 128 familial anti-rouille radio 13,000 m. impeccable $1500. 341-3117.

Volks Super Beetle 1974, 28,000 m. en parfaite condition. 254-6936.

Renault 12TL 1972, 42,000 milles, pneus Michelin. Prix: $675. Jour et soir, 524-2570.

Camaro 74, V8 automatique, 30,000 milles, très propre, Pierre Rapzoff Jour: 525-6381, soir: 382-5268.

Volkswagen 1970, très bonne condition, très propre, mécanique parfaite $825. à 525-2738.

Dodge Colt, 1974, standard, 4 vitesses, condition A-1, 24,000 milles, demande $1,950. après 5 h. 525-2630.

Fiat 128, à vendre 1973, $1300. Louis, 524-1782.

Chrysler Newport 1971, hard top, 2 portes, moteur 360p.c. parfaite condition, très propre, $1,600. Après 5:30 p.m. - 521-6464.

Mazda 1972, 51mm, couleur ocre, $900. moteur bon état, carrosserie intacte. Tél.: 522-8103, Urgent. Achour 522-8103.

Vandura - GMC - fini en camper 29,000 milles, bonne condition, Alfred Arpin, 486-9627.

Datsun 510, 1971, AM/FM, 6 radiaux, manuelle, propre, $650. 522-8929 après 5 hres.

Austin Healey 1963, pour pièces, moteur, 4 pneus, roues rayons, toit rigide, $200. 464-0662.

Plymouth Cricket 73, familiale, 38,000 milles, manuelle, propre et en bonne condition. $1500. Tél.: jour 658-1976, soir: 466-7374.

Renault, 10, 1972, bonne mécanique, pneus radiaux, Michelin, $500. Yves, 453-2951.

Honda Civic 1975, 15,000 milles, manuelle, radio AM-FM, parfaite condition. Jean-Raymond Proulx 661-0307.

Renault 12TL 1972, excellente condition, peinture neuve, Michelin, prix $1350. 631-0618 après 20 hres.

Cutlas S 1970, 51,000 milles, pneus, ammortisseurs, freins neufs, excellent état mécanique, $1700. Richard Baroni (soir 6:30 p.m.) 584-3342, fin de semaine toute la journée.

Cougar XR7, 1973, toute équipée, excellente condition, particulier, jour: 873-4563, soir: 585-1729, Demander: Jacques Vézina.

Volkswagen Camper 73, 28,000 m. parfait condition, $4,500. soir: 581-7782.

Thunderbird 1971, air conditionnée, vitres électriques, bon état, particulier, impeccable, 581-4608.

Volks 1970, 1600cc., vert, toit ouvrant, radio AM-FM, pneus neufs, 40,000 m., dégivrage arrière, $900. Jean Labrosse, 581-4587.

Renault 12TL, 1972, manuelle, radio AM-FM, 50,000 milles, Claire, 527-5992.

Datsun 240Z 1971, $1850.00. Tél.: 527-3797 après 6h. 30.

MGB 1973, mécanique A-1, 30,000 milles, prix à discuter. André Comtois, 527-0790.

Mercury Marquis 71, station-wagon, 55,000 milles, air conditionné, 1200 cause achat d'une camionnette, Réal Labelle, 526-6802.

Volks 73, anti-rouille, dégivreur, peinture neuve, 43,000 milles, prix à discuter. Tél.: 525-5203.

999 autos à vendre

Datsun 1972 1200 Fast Back 4 vitesses radio 4 bons pneus aubaine. Michel Beaucage Jour 876-2296 soir 376-4053.

Volks Super Beetle 1972, mécanique refaite à neuf, pneus Michelin, radio AM-FM, $1200. après 6:00, 455-5272.

Volvo 68, 122S, aubaine pour pièces (quelques neufes) encore état de marche. Avant 4 hres. Jean-Claude, 438-7274.

Toyota 2600 Crown 1972, 3 sièges, 34,000 milles, $2,200. Yolande Bernard, 388-3456.

Lincoln Continental 1973, brun et beige, air conditionnée, prix vrai aubaine. Normand 388-8453.

Jeep Scout 1970, Quelques petites réparations 4 x 4 $1000., 48,000 milles, Tél.: soir, 381-3053.

Volks 74, rouge, 7,000 milles, AM-FM, 5 pneus radiaux, Tél.: 381-8137.

Volkswagen à vendre, année 1968, moteur cinq ans en très bon état, Tél.: 527-6230.

Chevrolet Station Wagon, 1973, vitres électriques, radio AM-FM. Bonne condition après 6h. Jean Duhaime, 364-2461.

Oldsmobile 72, Cutlass, 2 portes, radio AM-FM, stéréo - bonne condition, moteur 350-4, après 6 hres. Yvan Leduc, 365-2225.

Nova 70, V-8, sièges individuels, un peu rouillée. $600. 353-4786.

Ford Cortina "L" 73', 38,000 milles, bon ordre cause retour aux études. Appelez Denis 1-819-357-2534.

Mustang Macht I - 74 De Luxe, V6 - incliné. Radio AM-FM, prix $2,600. non discutable. Semaine après 5 heures, Claudette Bibeau, 352-6887.

Duster Gold 1972, peinture neuve, 318, automatique, servo, condition A-1, $2000., 351-1653.

Toyota Corolla 72, bon état, 38mm. chaussée radial, peinture récente, manuelle, etc... $800. Luc Bélanger, 336-0703.

Aubaine, bon moteur Peugeot (504), vitres, pneus, etc. Marcel Carrier, 326-5306.

75, Duster 318, 4 vitesses, AM-FM, 12,500 milles, très propre, soir: 381-4579. Luc Nantel, 322-6472.

---

74 Capri, V6, toit ouvrant, manuelle, 17,000 milles, raison: voiture fournie. Aurèle Thérien, 326-2475.

Auto Acadian 1976, 3000 milles, automatique, $3,800. comptant. Mlle Julien, jour: 283-3259, soir: 761-4697.

Camaro 75, tout équipée, 4 vitesses, 4 barils, 9,000 milles, intérieur en tissu, 7 hres p.m. Rénald Forest, 274-8550.

Duster 1975, toute équipée, AM-FM, système quadrophonique bonne condition, Tél.: 272-6340.

Dodge Dart Demon 1972, condition A-1, AM-FM, V8-318, jour 844-0161, local 262, soir: 272-0743, demandez Stanley, $1700.

Vaillant 71, particulier, 6 cyl., siège baquet, servo-direction, $1050. bonne condition, Belcourt J. 259-9622.

Maverick Grabber 71, automatique, servo-direction, sièges baquets, rouillée, 54,000 milles, $650.00, après 3 heures, 259-1544.

Volks 1973, bonne condition, 5 pneus radiaux neufs plus 2 d'hiver, après 6 heures. Yvon Lacroix, 255-0759.

Datsun 1200, 1971, manuelle parfaite condition, $900. une vraie beauté, 256-2775 ou 351-9298.

1972 Dodge Demon tout équipé. Girard Michel, jour: 258-3441, soir: 473-7173.

Le ballon du jour

de Serge Langevin

Les faux prophètes

"Notre jeunesse est trompée par une faction gauchisante indépendantiste et, pour tout dire, communiste..." Cette phrase que Gilberte Côté-Mercier, Robert Bourassa et Claude Ryan nous répètent constamment trouve une éclatante concrétisation dans la photo ci-contre. Nul doute que tous les citoyens bien pensant en prendront bonne note...

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

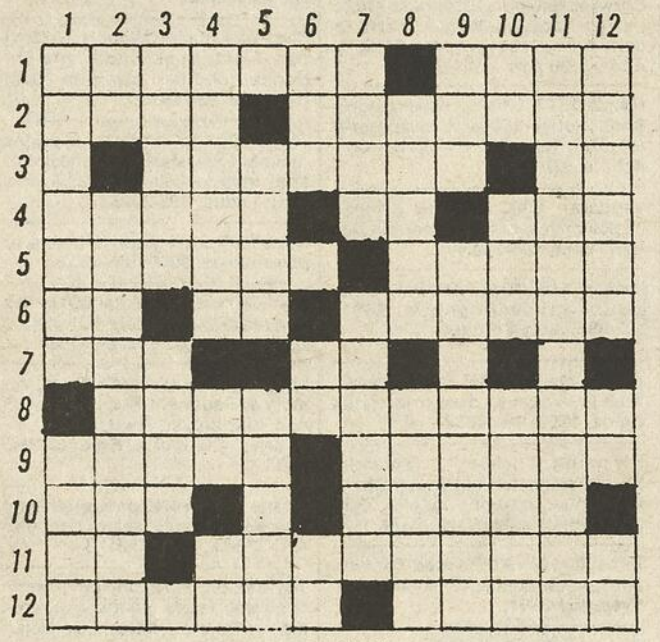

par TAUMA

HORIZONTALEMENT

1—Un vrai zéro — Sulfate double d'aluminium et de potassium.
2—Entrepris — Prend un ton railleur.
3—Energie qui devient de plus en plus coûteuse — Patrie d'Abraham.
4—Abuser de l'alcool — Mène à Paris — Mesure agraire.
5—Caribous du Canada — Transformai la teinte d'une épreuve photographique.
6—Préfixe privatif — Particule universitaire — Propageais.
7—Endroit où on n'aime pas trouver une femme frigide — Cube à jouer.
8—Parc du Québec.
9—Nom de dignité, d'emploi — Plante cultivée en Asie tropicale pour ses graines qui fournissent de l'huile.
10—Affaibli — Liquide coloré.
11—Avant-midi — A la fenêtre d'une maison close.
12—Classée par séries — Dans le poisson.

VERTICALEMENT

1—L'égocentriste contemple le sien — Zigouillas.
2—Fait partie du folklore — Forme d'alcoolisme due à l'abus à peu près exclusif du vin.
3—Petit surnom amoureux — Explore avec la main.
4—Nervure de pierre — Patrie d'Abraham — Lettre grecque.
5—Chevilles qui se placent sur un terrain de golf — Désirée.
6—Action de lancer un projectile — Outil féminin — Dans la gamme.
7—Dieu de l'Amour — Conformes au bon sens.
8—Dans le martini — Ver plat parasite de l'intestin grêle.
9—Homme ignorant — Se mêler des affaires d'autrui.
10—Mesure chinoise — Gros perroquet — Tranche de poisson.
11—Avec usure.
12—Ver marin vivant dans la vase — Pronom personnel — Voyelles jumelles.

Solution du dernier numéro:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	N	O	U	V	E	L	L	E	S	■	L	E
2	E	T	R	I	V	I	E	R	E	S	■	V
3	G	A	I	N	E	S	■	I	S	O	L	E
4	L	I	■	Y	■	E	O	N	■	S	O	N
5	I	■	C	L	A	S	S	E	S	■	S	E
6	G	R	A	I	N	■	E	■	A	M	■	M
7	E	U	■	Q	U	A	N	D	■	I	L	E
8	N	■	P	U	R	I	T	A	I	N	■	N
9	C	■	R	E	I	N	■	N	■	E	S	T
10	E	T	E	■	E	E	■	D	I	R	A	I
11	■	I	T	E	■	■	R	I	■	A	L	E
12	P	R	E	S	I	D	E	N	T	I	E	L

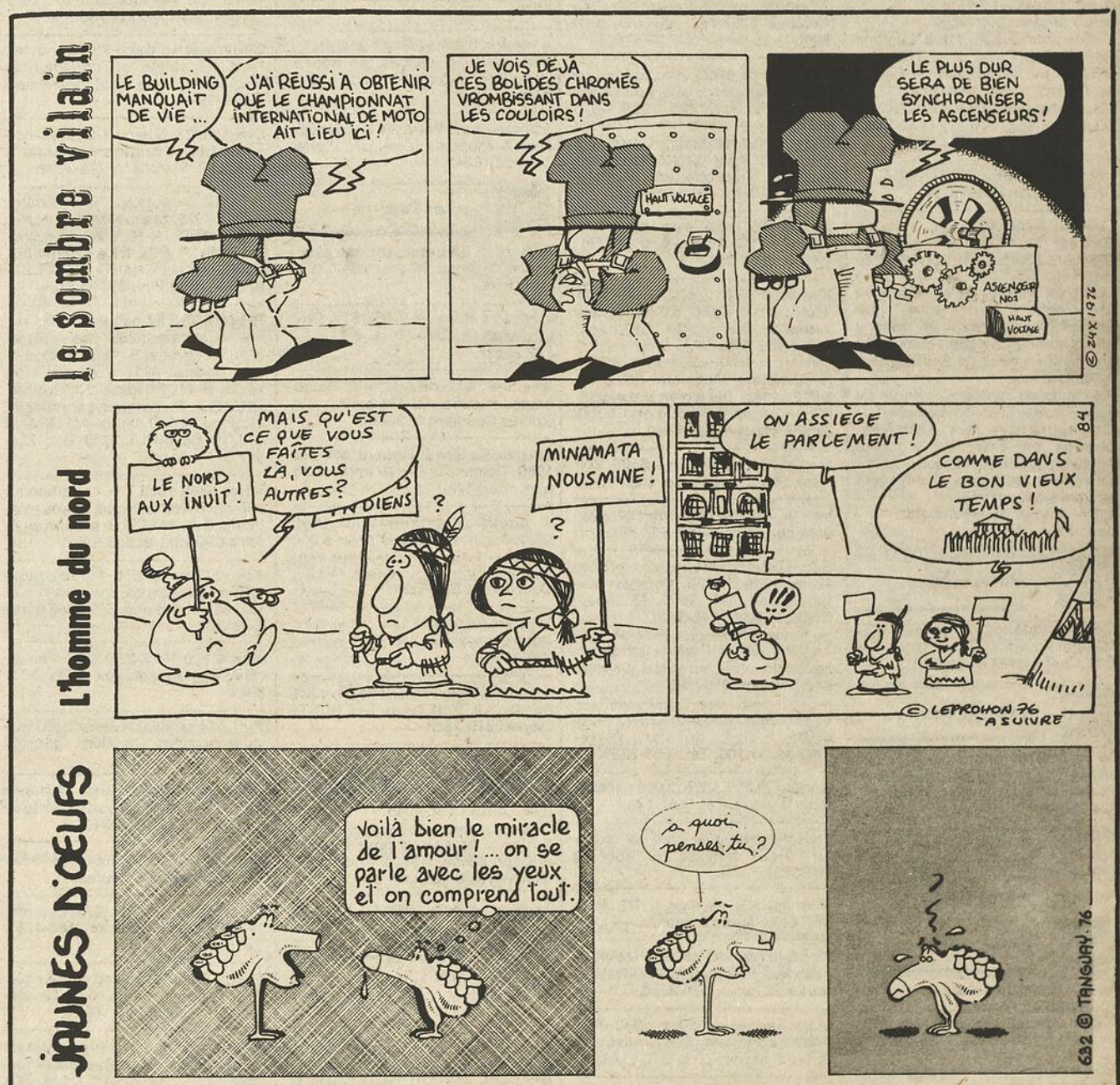

Le seul horaire Québécois
C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÉLÉ!
TÉLÉ 7 JOURS
EN VENTE PARTOUT
appartenant à des Québécois

Gaston Brisson au Patriote:

"Je veux d'abord savoir si j'aime ça faire des shows"

par Bruno Dostie

L'image du corridor, qui vient tout de suite à l'esprit quand on pense à Gaston Brisson, au titre de son premier disque (''Corridor'', chez Capitol, en novembre dernier), et à cette longue carrière dans l'ombre qu'il a faite avant de déboucher au premier plan de la scène, serait trop facile. L'homme qu'on rencontre, d'abord, ne donne pas l'impression d'être rongé par l'ambition, d'avoir souffert dans l'ombre de son corridor. Et même aujourd'hui, à propos de ce Patriote qu'il fait en tête d'affiche (première ce soir, jusqu'au 30 mai), il se demande encore s'il va aimer ça.

''Si le Patriote marche bien, déclare Gaston Brisson, j'aimerais faire des choses comme le Nelson et le nouveau théâtre des Galeries, dans la région de Montréal d'abord, et peut-être de la tournée ensuite. Mais je veux d'abord savoir si j'aime ça faire des shows''.

Mais Gaston Brisson, on le connaît quand même depuis longtemps. Depuis 1967, il a été le pianiste de Clémence Desrochers, d'Yvon Deschamps; le partenaire de Nicole Leblanc dans la ''Sarah Ménard'' de Jean-Claude Germain. Et si son premier spectacle est un peu né de l'ennui qu'il a éprouvé en se retrouvant seul chez lui à répéter après avoir quitté Yvon Deschamps pour faire son disque, c'est avec tous ceux qu'il a accompagné qu'il va se retrouver au Patriote. A tour de rôle, il ou elles seront là, chaque soir, pour faire 2 ou 3 chansons avec lui — dont il avait composé la musique dans le temps — et pour chanter avec lui en finale ''On est dans le même bateau'', une chanson qui reviendra chaque soir avec une voix nouvelle et qui posera bien sûr quelques problèmes de tonalité. Il y a aussi deux chansons qu'il a répétées pour lui, ''Soir d'hiver'' de Nelligan-Léveillée, et ''L'hymne au printemps'' de Félix Leclerc, et les chansons avec Christiane Robichaud (''Quelques jours encore'' de Clémence Desrochers et ''A la claire fontaine'') qui est aussi de son groupe de musiciens pour les voix.

Dans ce spectacle aussi, toutes ces pièces instrumentales de ''Corridor'', souvent inspirées d'un folklore qui lui vient de son père, violoneux à Pointe-au-Père où il est né, de même que les nouvelles pièces qu'il a composées pendant l'hiver. Pour tromper l'ennui? Peut-être, il l'a un peu dit. Mais aussi pour préparer l'avenir puisqu'il dit aussi de l'une d'elle, ''Fugue électrique'' — ''C'est très différent du premier disque, probablement là où je m'en vas pour le deuxième''. Le corridor, finalement, est un sentier, un fil, une fidélité qui relie tout simplement Gaston Brisson à la musique immémoriale des fugues et des gigues, et à des amis, au long d'une carrière sans drame.

Le droit de l'amour ne peut rien contre le droit du plus fort.
18 ANS Adultes
FOX
et ses amis
V.O. S.T.F. un film de FASSBINDER
avec Karl-Heinz BÖHM
CINEMA COMPLEXE DESJARDINS TEL: 288-3141

7 Morts sur Ordonnance
un film réalisé par JACQUES ROUFFIO
18 ANS Adultes
MICHEL PICCOLI
GERARD DEPARDIEU · JANE BIRKIN
MARINA VLADY · CHARLES VANEL
CINEMA COMPLEXE DESJARDINS

Le roman si longtemps interdit est enfin devenu un film...
18 ANS Adultes
un film d'Eric LIPMANN
Les onze mille verges
CINEMA COMPLEXE DESJARDINS

LES TRAGIQUES ÉVÉNEMENTS DU PUTSCH CHILIEN
POUR TOUS
IL PLEUT SUR SANTIAGO
un film de HELVIO SOTO
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
ANNIE GIRARDOT
CHEVALIER 1590 rue St Denis 845 3222

Jos Carbone
l'histoire de cinq survivants au lendemain d'un cataclysme mondial
POUR TOUS
Yvon Barrette, Han Masson, Katerine Mousseau, Jean-Pierre Saulnier, Raymond Bélisle
Un film d'Hugues Tremblay
PIERROT 1590 rue St Denis 845 3222

GROUPE NOUVELLE AIRE
DANSE CONTEMPORAINE
CRÉATION 76
THÉÂTRE CENTAUR 2
453 St. François-Xavier
(métro Place D'Armes)
5 oeuvres / 4 nouvelles
au programme chorégraphies
les 19-20-21-22 mai, 20.00 hrs.
Billets: $5.00 Etudiants: $3.00
Renseignements:
521-4415

"Prenez la route des cantons."
Au Parc
Jacques-Cartier
Sherbrooke, Québec
AIDE-MÉMOIRE
le théâtre de l'atelier
Direction artistique:
Pierre Gobeil
de Jean-Claude Carrière
mise en scène
Jacques Thisdale
PRINTEMPS 1976
du samedi 1er mai au vendredi 28 mai
avec la participation de Danielle Roy et de Jacques Thisdale
Représentations du mardi au samedi inclusivement à 20h30
Réservations Montréal: Momentum Media 843-8876
Admission Adultes $3.00 Etudiants $2.00 Bar ouvert

tnm Tél: 861-0563 jusqu'au 12 juin CKAC 73
courez voir
le marathon
de Claude Confortès
avec Jean-Pierre Chartrand, Robert Lalonde, Albert Millaire
une pièce à l'esprit olympique
Billets en vente maintenant

BEAU BEC présente
JEAN-GUY MOREAU
ADIEU
TABASLAK!
La 100e et dernière représentation
mardi 8 juin à 9h.30 p.m.
EN SPECTACLE à l'OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145
BILLETS EN VENTE (SIÈGES RÉSERVÉS) A LA LIBRAIRIE DU CINÉMA 277-3186

d'un jour à l'autre

par Kathleen Francoeur

Le ministère des Affaires culturelles vient d'accorder à M. Armand Paradis un permis autorisant à titre expérimental pour une période de deux ans, l'installation d'un café-terrasse sur le toit du numéro 1 de la rue du Trésor, à Québec, à l'ancien emplacement du "Québec Chronicle Télégraph". Mais, attention, il faudra être bien sage! Prudent, le ministère se réserve le droit d'enlever le permis à la fin de la saison 1976, advenant le cas de plaintes "fondées", par rapport au bruit par exemple...

●●●

Le cinéaste Robin Spry (The October Crisis of 1970) a commencé lundi dernier le tournage d'un long métrage qui a pour titre "One man". Ca sera une histoire de reporter de télévision qui découvre un gros scandale "polluant", impliquant une très importante compagnie de produits chimiques, et des problèmes de conscience que lui causera cette découverte. Jean Lapointe et Marc Legault feront partie de la distribution de ce film.

●●●

Petite nouvelle du cinéma communiste: un nouveau film documentaire sur Ho Chi Minh, le troisième consacré à l'ancien président du Vietnam, sera présenté à compter d'aujourd'hui dans les cinémas de Hanoi. Ce film, "Un secret dans mon coeur pour le Sud", tourné en France par des Vietnamiens, retrace le séjour en France de Ho Chi Minh en 1946, lorsqu'il participait comme conseiller, à la Conférence de Fontainebleau sur le Vietnam.

●●●

Bon, on revient à nos problèmes...Le réseau de télévision éducative de l'Ontario projette de produire un programme hebdomadaire qui traitera des relations entre canadiens francophones et anglophones. Ca sera une comédie bien sûr, et ça coûtera la bagatelle de $1.5 million.

●●●

Le troisième Festival du théâtre pour enfants se tiendra à Longueuil du 13 au 19 août. Pour toutes informations: Danielle Dupuy, 670-1410.

●●●

Autre petite nouvelle volée au titulaire des affaires pop: Claude Dubois, qu'on n'a pas vu à Montréal depuis plus d'un an, fera sa rentrée montréalaise à l'occasion des Fêtes de la St-Jean.

●●●

Une "Semaine du Patrimoine" se tiendra dans tout le Québec, à compter du 20 juin prochain. Conjugées aux Fêtes nationales de la St-Jean, des expositions, des projections de films, des visites guidées de lieux historiques, des soirées folkloriques etc, ont été organisées par divers organismes, dans plusieurs localités afin de souligner cet événement.

●●●

Un nouveau disco-bar, "Mouches à Feu", a ouvert ses portes hier soir dans le Vieux Montréal. C'est une conception de Mousseau, le pionner-décorateur de discothèques à Montréal (Le Crash, La Mouspathèque entre autres) et c'est au 114 est de la rue St-Paul

les choix du jour

Télévision

Consommateurs avertis (R.C.) à 19h30: Une coopérative de viande à Victoriaville. —Le commerce des plantes d'intérieur: comment s'en tirer à bon compte et pourquoi le prix des plantes est-il si élevé. —Une façon simple de passer au système métrique présentée par l'Association des consommateurs canadiens.

Poste frontière (R.Q.) à 19h30: Un documentaire de Daniel Bertolino intitulé "Cuba, l'homme nouveau".

Wednesday Movie (CFCF, canal 12) à 20h: **"On A Clear Day You Can See Forever".** Une comédie musicale, de Vincente Minelli, qui tourne autour d'une jeune fille, sujet très facile à hypnotiser... une histoire de fous, avec Barbra Streisand, Yves Montand et Jack Nicholson (E.U. 1969).

Ciné-soir (CKTM, canal 13) à 23h: **"Propriété interdite".** Un drame psychologique réalisé par Sydney Pollack, d'après une pièce de Tennessee Williams: une jeune femme mariée s'éprend d'un pensionnaire qui vit chez elle; avec Nathalie Wood, Robert Redford et Kate Reid (E.U. 1966).

C'était hier (R.C.) à 23h: Un documentaire de Daniel Costelle et Henri de Turenne sur l'après-guerre: "Les lendemains qui déchantent". C'est la découverte des horreurs des camps de concentration, les règlements de compte avec les criminels de guerre et la jeunesse qui se réfugie dans l'existentialisme, le jazz et les caves de St-Germain-des-Prés.

Radio

Présent édition québécoise (CBF 690) à 9h05: Le Rapport Dorion a-t-il fait avancer le contentieux Québec-Ottawa sur l'intégrité du territoire? Avec Henri Dorion, président du comité d'étude sur l'intégrité du territoire, Jean Chrétien, ministre fédéral du Conseil du Trésor et Jean-Paul L'Allier, ministre québécois des Affaires culturelles.

Magazine Vedette (CJMS) à 11h30: Jean-Pierre Aumont, comédien français qui joue présentement au Théâtre Maisonneuve dans la pièce "Des journées entières dans les arbres". La chronique de cinéma de René Homier-Roy.

Cinéma

A la Cinémathèque québécoise, un film qu'on a rarement l'occasion de voir en salle commerciale, un film pourtant très bon et avec du monde pas mal correct, **"l'Infonie inachevée"** de Roger Frappier, avec Walter Boudreau, Raoul Duguay, Karlheinz Stockhausen, Gaston Miron et Michèle Lalonde. C'est à 21h30.

Variétés

Au Patriote, **"Gaston Brisson"** commence ce soir ses deux semaines de spectacle. Il est accompagné par Michel Dion à la basse, Marcel Huot à la batterie, Denis Larochelle aux claviers, André Migneault au violoncelle, Serge Vallières à la guitare et, aux voix, Christiane Robichaud. A la salle Wilfrid Pelletier: **"Gilbert Bécaud".** A Mascouche, au Grand Salon, "Tabaslak" avec **Jean-Guy Moreau.**

Théâtre

Au Théâtre Maisonneuve (Place des arts) une pièce de Marguerite Duras **"Des journées entières dans les arbres"**, avec deux grands comédiens français, Madeleine Renaud et Jean-Pierre Aumont, dans une mise en scène de Jean-Louis Barrault.

Au Quat'Sous, un triomphe pour Louise Marleau qui joue le rôle de Catherine dans **"Soudain, l'été dernier"** de Tennessee Williams, avec Yvette Brind'Amour et Michel Dumont, mise en scène de Jean Salvy.

BIENTÔT
LE FESTIVAL
POPULAIRE
DE L'IMAGE

Guataide présente

LES GRANDS BALLETS CANADIENS
LES BALLETS-JAZZ
ENTRE-SIX
LE GROUPE NOUVEL'AIRE
LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE
LE THEATRE NATIONAL DE MIME
et

Plusieurs grands noms internationaux réunis dans un **SPECTACLE-BENEFICE** au profit des sinistrés du Guatémala.

ALICIA ALONSO, première danseuse de Cuba a accepté de venir gratuitement. C'est la plus grande danseuse du monde.

Ne manquez pas ce spectacle Unique qui tiendra l'affiche de l'Expo-Théâtre le 28 mai 1976, à 20:00

Billets en vente dès maintenant ($9.50) au C.C.A. (CANADIAN CONCERTS & ARTISTS) Tél: 932-2171 au 5415 Chemin Reine Marie, (tél: 489-8641) et à la PLACE DES ARTS (482-2112)

Pour ceux qui peuvent apporter une contribution plus substantielle à ce spectacle-bénéfice, des places à $50.00 peuvent être réservées, en composant le 489-8641

SOLEIL LEVANT
FUNK JAZZ ET PERCUSSIONS
"RON PROBY"
Ce soir
DIXIELAND
Du 20 au 22 mai
La pollution des sons
Avec Guy Nadon
JAM SESSION (2:00 à 8:00 p.m.)
CONCERT Ivan Simmons Quartet 9:00 à 2:00 a.m.
Permis complet 844-6028 Restaurant ouvert
286 O. Ste-Catherine 861-0657

FRANÇOISE CHARTRAND PRÉSENTE
THEATRE NATIONAL DE MIME DU QUÉBEC
PRÉSENTE
CENT VISAGES
Avec la participation de:
ÉLIE OREN
LUCIE MARTEL
GIL VIVIAND
PIERRE DUBOIS
21 - 22 mai à 8h30 p.m.
THÉÂTRE DU GESÙ
1200, Bleury, Mtl.
UNE MISE EN SCÈNE D'ÉLIE OREN
Admission: $4.50 - $3.50 (étudiants)
Réservations: 866-5861 - 526-9847

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Sky Rider": 1.20, 3.20, 5.20, 7.15, 9.15. **ATWATER 2** (étage mode): "Taxi Driver": 7.20, 9.20 sam. et dim.: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. **AVENUE:** 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "All The President's Men": 1.00, 3.35, 6.10, 8.55

BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "Eleana", midi, 3.10, 6.00, 8.50. "Oh you Beautiful Doll": 1.40, 4.30, 7.20, 10.10 "Court métrage": 2.50, 5.40, 8.30.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "La course contre l'enfer": 3.05, 6.30, 9.50, "Capone": 1.15, 4.35, 8.00.

BIJOU: 5030 Papineau. "Dans la chaleur de Julie" 1.25, 4.10, 6.55, 9.40. "La veuve" 12.30, 3.15, 6.00, 8.45.

CARTIER: 1019 Cartier, Québec, 525-9340. Jeudi: "Mahler": 7.00 et 9.15. Vendredi et samedi: "Tommy": 7.00 et "Lisztomania": 9.30. Dimanche: "Jonathan Livingston, le goéland", 2.00 "Harold et Maude": 4.00. "Les 3 mousquetaires": 7.00. "Les 4 mousquetaires": 9.15

CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Tony le Sicilien": 2.45, 6.10, 9.40, "La faille": 12.20, 4.00, 7.40.

CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Le pensionnat": 2.45, 6.10, 9.35, "Maître au bord du lit": 1.00, 4.20, 7.45.

CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "Il pleut sur Santiago", 12.20, 2.30, 4.45, 6.55, 9.10.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Les 3 jours du Condor": 9.00, sam.: 5.15, 9.00, dim.: 1.25, 5.15, 9.00 "Phase IV": 7.30, dim.: 3.30, 7.30.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Jos Carbonne" 1.15, 3.00, 4.45, 6.30, 8.15, 10.00.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "Bad News Bears": 12.40, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05

COMPLEXE DESJARDINS, Salle 1: "Les onze mille verges": 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25. **Salle 2:** "Sept morts sur ordonnance": 1.15, 3.20, 5.30, 7.35, 9.45. **Salle 3:** "Fox et ses amis": 12.15, 2.45, 4.30, 6.20, 8.05, 9.55. **Salle 4:** "La piastre": 12.55, 2.45, 4.30, 6.20, 8.05, 9.55.

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Un après-midi de chien", Sam. et dim.: 12.00, 3.55, 7.50, lun. - ven.: 7.45. "Le verdict", sam. et dim.: 2.15, 6.05, 10.00, lun. - ven.: 6.05, 10.00.

DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Parfum de femme", sam. et dim.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.25, 9.30, lun. - ven.: 7.25, 9.30. **Salle MacLaren:** "Le chat et la souris", sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, lun. - ven.: 7.30, 9.30.

ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "Femme sous influence": 7.00, 9.30, sam. et dim.: 1.30, 4.15, 7.00, 9.40. **Salle Eisenstein:** "Cousin, cousine": 7.30, 9.30, sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00 (dim: 9.30).

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Exébition": 7.00, 9.05, sam. et dim.: 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05, sam. dernir spectacle: 11.10. **Salle 2:** "La preuve d'amour", 2.35, 6.10, 9.50. "Pas de grâce pour le manchot", 12.45, 4.20, 8.00. Semaine dès 6.10 sam. dernier spectacle: 9.50. **Salle 3:** "Bad news bears", 7.15, 9.15,sam. et dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, sam. dernier spectacle: 11.15. **Salle 4:** "Docteur Françoise Gailland": 7.30, 9.30, sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, sam. dernier spectacle: 11.30. **Salle 5:** "L'agression": sam. et dim.: 2.25, 6.05, 9.40. Semaine dès 6.05. "Le téléphone rose": sam. et dim.: 12.40, 4.15, 7.50. Semaine dès 6.05, sam. dernier spectacle: 9.40.

KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 1.30, 4.00, 6.30, 9.00.

MAJESTIC: 366 rue Henri-Bourassa est, 381-6116. "La route de la violence": 9.25 sam. et dim.: 2.15, 5.50, 9.30 "Le bagarreur": 7.30, sam. et dim.: 4.00, 8.00.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "La course contre l'enfer": 6.20, 9.50, sam. et dim.: 2.45, 6.20, 9.50, "Capone": 8.00, sam. et dim.: 12.50, 4.25, 8.00.

MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "Sunshine Boy": 1.15, 5.15, 9.20, "Travel With My Aunt": 3.10, 7.20.

OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Mercredi: "Jeremiah Johnson (en français): 7.00 et "Rich And Strange": 9.30. Jeudi: "Rich And Strange": 7.00, "Bite The Bullet": 9.00. Vendredi: "Alfredo, Alfredi": 7.00, "Straw Dogs": 9.30 et "Night Of The Living Death": Minuit.

PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Trackdown": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853 "L'agression": 2.50, 6.20, 9.40. "Le téléphone rose": 1.15, 4.40, 8.05. **Salle 2:** "La preuve d'amour" et "Vengeance pour un colt".

PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. **Salle 1:** "Pom pom girls": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40, sam. dernier spectacle: 11.35. **Salle 2** "Tony le sicilien": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20 sam. dernier spectacle: 11.15. **Salle 3** "Une chanson pour Julie": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. sam. dernier spectacle: 11.00 **Salle 4** "Exibition": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, sam. dernier spectacle: 11.05 **Salle 5** "Docteur Françoise Gailland": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, sam. dernier spectacle: 11.35.

PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "W.C. Field And Me": 7.15, 9.15, sam. et dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. **Petit cinéma:** "I Will, I Will For Now": 12.40, 2.40, 4.45, 6.50, 8.55.

PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent, 845-5215. "Love Games": 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 "Turn On Girl": 1.30, 4.30, 7.15, 10.00. Court métrage": 2.50, 5.40, 8.30.

RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129. **Salle 1:** "Mille et une perversion de Félicia", 2.30, 5.55, 9.25. "Mais où sont donc passé les jeunes filles en fleurs": 12.50, 4.15, 7.45. **Salle 2:** "Justice sauvage": 2.10, 5.45, 9.20, "L'aventure de Hong Kong": 12.30, 4.05, 7.40.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Lipstick" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Lipstick": sam. et dim.: 1.40, 3.40, 5.35, 7.35, 9.45. Semaine dès 7.00.

ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "La route de la violence" 12.15, 335, 6.35 10.00. "Le bagarreur" 1.40, 5.05, 8.25.

VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Mourning suit", 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "La course contre l'enfer": 6.20, 9.30, sam. et dim.: 3.00, 6.30, 10.00 "Capone": 8.00, sam. et dim.: 1.15, 4.30, 8.00.

VERSAILLES 1: "Docteur Françoise Gailland": sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Semaine dès 7.30. **Salle 2:** "L'agression": sam. et dim.: 12.30, 4.15, 8.00. Semaine dès 6.05. "Folle à tuer": sam. et dim.: 2.20, 6.05, 9.45. Semaine dès 6.05.

VIAU: 226 boul. des Laurentides, Laval. "Les dents de la mer" et "Ami et ennemi": sem.: continuel dès 6.00, dim.: continuel dès 12.30.

VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786. "Les tambours à Ti-George" de Patrick Ozety du 7 mai au 20 mai à 20.00. Entrée libre.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "La course contre l'enfer": 3.00, 6.30, 10.00, "Capone": 1.15, 4.30, 8.00.

YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Family Plot": 12.30, 2.35, 4.40, 6.55, 9.10

WESTMOUNT SQUARE: 1, Wesmount Square, 931-2477. "I Will, I Will For Now": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.00.

CINÉMA ONF, 550 ouest, rue Sherbrooke. Relâche.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Mercredi: "The Plow That Broke The Plains" documentaire ((1936): 8.30. Jeudi: "Dancing Mothers" (1926): 7.00 "the Palm Beach Story" (1942): 9.00 Vendredi: "The Rainbow Trail" (1927): 7.00 "my Man Godfriey" (1936): 9.00. Samedi: "Nevada" (1927): 5.00, "The Johnstown Flood": (1926): 7.00, "The Killers" (1964): 9.00. Dimanche: "Sadie Thompson" (1928): 5.00, "BillyThe Kid" (1930): 7.00, "Citizen Kane": (1941): 9.00.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Mercredi: "Lettre de Sibérie" de Chris Marker (France 1957): 7.30, et "Linfonie innachevée" de Roger Frappier (Québec 1973) et "Deux contes de la rue Berri" de Paul Tana (Québec 1975): 9.30. Jeudi: "La condition humaine" (2), "Road To Eternity" de Masaki Kobayashi: 8.00. Vendredi: "Nanook Of The North" de Robert Flaherty: 7.30, "Louisiana Story": 9.30. Samedi, dimanche et lundi: Relâche.

EGLISE UNITAIRE DU MESSIE, coin des rues Sherbrooke et Simpson 931-3753. "Eliza's Horoscope". Les 20, 21, 22, 27, 28 et 29 mai, à 9.00 et 11.30.

Théâtres

THÉÂTRE PORT-ROYAL: "La tour Effel qui tue", avec Claude Léveillé, François Tassé, Paul Buissonneau et bien d'autres du 13 mai au 12 juin. Du mardi au dimanche à 20h30.

THEATRE MAISONNEUVE (Place des arts) "Des jounées entières dans les arbres" de Marguerite Duras, avec Madeleine Renaud et Jean-Pierre Aumont, mise en scène de Jean-Louis Barrault. Du 18 au 22 mai, à 20h30.

LA POUDRIÈRE: De l'Ile Ste-Hélène. Le Théâtre International de Montréal présente: "The first night of pygmalion" un texte de Richard Huggett avec Moya Fenwick, Gillie Fenwick et Kenneth Dight du 27 avril au 29 mai. Matinée spéciale le 26 mai à 14h15.

THÉÂTRE DE LA MAIN: 1585 rue St-Laurent. "Prenez-nous et aimez-nous" d'après Réjean Ducharme. Du mercredi au dimanche à 20h. jusqu'au 23 mai.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine. 861-7488. "Le Marathon" de Claude Confortes, adaptation et mise en scène d'Albert Millaire. Jusqu'au 5 juin.

THEATRE DES GALERIES, 1950 boul. de la Conconrde, Laval, 663-6177. Commençant jeudi le 20 mai: "Aujourd'hui peut-être..." de Serge Sirois.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Macbeth" de Shakespeare.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 rue St-Denis, 844-1793. "Les nonnes" d'Edwardo Manet. Du mardi au dimanche, jusqu'au 22 mai. "Evangeline Deusse" d'Antonine Maillet, avec Viola Léger, G. Provost et P. Guèvremont, mise en scène d'Yvette Brind'Amour. Supplémentaires: du 27 mai au 6 juin.

THÉÂTRE-MIDI DU MAURIER: 84 ouest, rue Ste-Catherine 861-7488. "Le démon du midi" de Roger Garand.

LA TROUPE DU CARRÉ: Présente: "Dix petits indiens", suspense d'Agatha Christie, adaptation québécoise. Vendredi à l'école Marguerite de la Jemmerais, 5555 est, rue Sherbrooke et samedi, au Collège Marie-Anne 100 est rue Sauvé.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 est, av. des Pins. "Soudain l'été dernier" de Tennesse Williams avec Yvette Brind'amour, Louise Marleau, Michel Dumont et d'autres, mise en scène de Jean Salvy. Du mardi au dimanche à 20h30 jusqu'au 22 mai.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC: 1700 rue St-Denis. Samedi, dimanche et lundi, le théâtre de la Dame de coeur présente: "Le cocu imaginaire" et "La jalousie de Barbouille", de Molière, à 20h30.

Variétés

PANCHO 1442 Bleury 844-3130. De jeudi à dimanche: "Quintonal Jazz", à 21h15 et 21h30.

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691. Tous les mercredis: Soirée de poésie, avec Janou St-Denis.

ÉVÈCHÉ: Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Morse Code" à 21h30 et 23h30.

CAFE DU PORT: 356 Berri, 845-8765. Vendredi: "Bob Rob" folk-blues (guitare et violon). Samedi et dimanche: "David Vachon et David Mchaughlin", à 21h. et 23h. Entrée: $2.00

LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. Du 19 au 30 mai: "Gaston Brisson".

GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De mercredi à dimanche: "Jean-Guy Moreau", à 23h.

SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine, ouest. 861-0657. Lundi, mardi et mercredi: "Dixieland".

GRAND THEATRE DE QUEBEC (Salle Louis Fréchette). De mardi à dimanche: "Ginette Reno", à 20h30.

CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 843-8620. Relâche.

CENTAUR 2: François-Xavier (Métro Place d'Armes) 521-4415. Du 19 au 22 mai: "Le Groupe Nouvelle Aire, danse contemporaine", à 20h.

GESU: 1200 rue Bleury. 526-9847. Le théâtre national de mime présente: "Cent visages", les 21 et 22 mai, à 20h30.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS: 4530 rue Papineau, 526-2527. "Hocus Pocus", revue musicale et magie. Du lundi au dimanche à 20h. Samedi: 19h et 23h. Jusqu'au 30 mai.

CEGEP DE MAISONNEUVE: 3880 est, rue Sherbrooke, 256-9064. Vendredi et samedi: "Plume Latraverse", à 20h.

CAFÉ DES BERGES, coin 8e et rue St-Antoine, Lachine. Relâche.

LA CROUTE: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. Relâche.

MEDIA, 970 est, rue Rachel, 521-9590. Mercredi le 19 mai: "Concert d'improvisation" avec Yves Bouliane, contrebasse, Yves Charbonneau, trompette, Robert Leriche, clarinette basse et sax soprano, Raymond Torshinsky, clarinette et sax alto et Patrice Beckrich, batterie, à 20h30. Entrée: $1.50.

IMPRÉVU DE L'HOTEL IROQUOIS, "Oasis", à 21h30 et 23h30.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Mercredi à dimanche: "Gilbert Bécaud" à 20h30.

FORUM DE MONTREAL: Lundi le 24 mai: "Santana", à 20h. Entrée: $6.50.

PAVILLON LAFONTAINE (Auditorium) 1301 est, rue Sherbrooke. Jeudi, vendredi et samedi, la Troupe des Yeux sans Cieux présente: "Pour un tollé d'indignation" de Gérard-Charles Valente, à 20h. Entrée $2.50

Télévision

●**12.00**
2 (11) Docteur doolittle
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean Show - Variétés.
7 Informa 7
12 The Flintstones
30 Outaouais aujourd'hui
●**12.20**
10 Le 10 vous informe
●**12.30**
2 (9) (11) 13 Des goûts, des formes et des couleurs.
7 10 30 Les Tannants - Variétés.
12 Matinee with George Balcan - "Isadora".
●**1.00**
2 (9) (11) 13 Sur des roulettes
4 Les tannants - Variétés.
5 Movie time - "The big bluff".
6 Mary Hartman, Mary Hartman
●**1.30**
2 (9) (11) 13 Téléjournal
6 Coronation Street — Téléroman
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 À votre service
17 Emissions du ministère de l'éducation
30 Pour vous mesdames
●**1.35**
2 (9) (11) 13 Réseau-soleil.
"La petite histoire de l'Estrie"
●**2.00**
4 Cinéma - "En marge de l'enquête".
6 All in the family
●**2.15**
7 10 Ciné-mercredi - "La rivale"
17 Mêlez-vous de vos affaires.
●**2.30**
2 (9) (11) 13 Cinéma - "Le Canada vu par un français".
5 6 The edge of night - Téléroman
12 What's the good word — Jeu
●**3.00**
5 6 Take thirty - Actualité
12 Another world
●**3.15**
17 Tourlou
30 Dessins animés
●**3.30**
4 Dessins animés
5 6 Celebrity Cooks
17 Un p'tit coup de coeur
30 Fanfan Dédé
●**4.00**
2 (9) (11) 13 Bobino — Enfant
4 Le sac "Decolle".
5 6 Forest Rangers
7 10 30 Capitaine Scarlet
(9) NC Sans génie et ses amis
12 Celebrity Dominoes
17 Si on s'y mettait
●**4.30**
2 (9) (11) 13 Grujot et delicat "La fleur de lait".
5 6 Mr. Dressup
7 10 30 Patofville
(9)NC Les p'tites nouvelles du 9
12 Définition — Jeu
17 Télé-ressources
●**5.00**
2 (11) Joe Gaillard
4 Auto-patrouille
5 6 It's your choice
7 10 30 Voyage au fond des mers — Science-fiction
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Le passage de Santa Fee".
12 It's your move — Jeu
●**5.30**
4 Jinny
5 6 The Partridge family - Comédie.
(9)NC Bonjour la vie "Introduction de la série".
12 The price is right
17 La vie qu'on mène à l'assemblée nationale
●**5.50**
4 Votre foyer madame
●**5.55**
4 La météo
●**6.00**
2 (11) Ce soir
4 7 10 30 Parle, parle, jase jase...
5 Around the city with Bob
6 The Bob Newhart show "My Business Is Shrinking".
(9) NC Mille et un emplois
12 Pulse - Information
17 Au coeur des mots
●**6.15**
9 Nouvelles régionales
17 Mains habiles: Mains agiles
●**6.25**
9 Nouvelles du sport
●**6.30**
5 6 The city
9 Ce soir
17 Les grandes religions "A la recherche de Dieu".
●**6.40**
(11) Nouvelles du sport
●**6.45**
(11) Regional 03
●**7.00**
2 Le 50
4 Aujourd'hui le 19 mai
7 Le mal du siècle
12 The Jefferssons - Comédie "George's Salibi".
(9) Le 9 vous informe
(9)NC Capitaine Kebec
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 Les conteurs d'image
30 Le quotidien - Information
●**7.30**
4 7 10 30 Le ranch à Willie - Musique western
5 6 Sports of the XXI olympiad
(9) 13 Le monde en liberté
(9) NC Ceco
12 Maude — Comédie
17 Poste frontière
●**8.00**
2 (9) (11) 13 Baseball
4 Les grandes productions "Vierge assurée".
5 6 Baseball
7 10 Les grandes productions "Le triomphe des diables rouges".
12 Wednesday Night movie "On A Clear Day You Can See Forever".
30 Les grandes productions "Pour un dollar, je tire".
●**8.30**
17 D'un québécois à l'autre
●**9.00**
17 Au pays des lutrins - "La voix d'un oiseau".
●**9.30**
17 Approche
●**10.00**
4 7 10 Qui dit vrai? - Panel
●**10.30**
2 (9) (11) 13 Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
5 6 Canadian Sports Report
12 John Diefenbaker: In Conversation
●**10.50**
2 (9) (11) 13 Nouvel du sport
13 Le 13 vous informe
●**11.00**
2 (11) Consommateurs avertis
4 La météo
5 6 12 News
7 Informa 7
10 La couleur du temps
13 Ciné-soir "Prpriété interdite".
30 Outaouais aujourd'hui
●**11.05**
4 Ciné-4 - "L'enfer des tropiques".
●**11.15**
7 10 Sans pantoufles - "Le bagnard'.
●**11.20**
12 Pulse
●**11.22**
6 Special assignment
5 The Merv Griffin Show
●**11.30**
2 (11) C'était hier
6 Montreal tonight
(9) NC 24 heures à la fois
30 Ciné-aujourd'hui - "Un drole de couple".
●**11.55**
6 Ciné-six "The King Steps Out".
●**12.00**
(9)NC Las Vegas Fight Of The Week
12 The twelve midnight movie - "The Streets of San Francisco".
●**12.30**
2 (11) Cinéma "The Streets Of San Francisco".
●**12.45**
7 Informa 7
10 Le 10 vous informe
●**12.52**
5 Musique Marc Legrand
●**1.00**
(9)NC Roller Derby
●**2.00**
2 Le téléjournal
(9) NC Télé-sports Digest
●**2.30**
(9)NC The Checkered Flag
●**3.00**
(9)NC Sports Heritage

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

festival de cannes

par: Jean-Pierre Tadros
envoyé spécial

André Forcier désarçonne les "Cannois" et ravit les Québécois

CANNES — Le monde insolite d'André Forcier semble avoir quelque peu désemparé le public cannois. Présenté hier soir dans le cadre d'une des manifestations parallèles du Festival, la quinzaine des réalisateurs, "L'eau chaude, l'eau frette" a su retenir l'attention d'une salle archicomble. Mais à la période des questions qui a suivi la projection du film, personne ne semblait avoir à dire quelque chose.

Au bout de quelques minutes d'attente, Forcier allait mettre abruptement fin " à cette situation ridicule" en précisant que tout ce qu'il avait à dire se trouvait dans le film.

Il faut avouer que l'humour noir qui traverse le film d'un bout à l'autre, a de quoi désarçonner un public étranger. Certains d'ailleurs n'ont pas manqué de se demander tout haut, à la sortie, si c'était vraiment comme ça la vie au Canada.

"Pauvres de vous", allait lancer une vieille dame visiblement ébranlée par cette dévouverte. On voit mal, à l'étranger, ce qui se cache derrière cet univers si cynique que met en scène avec un soin extrême le jeune réalisateur québécois.

Dans ce film, pourtant, comme dans "Bar salon", c'est le petit monde marginal de Montréal, qu'André Forcier nous présente. Et un monde qu'il nous fera dévouvrir par le regard de deux jeunes. Au rythme surprenant, qui ne laissera aucun temps mort, on apprend alors à connaitre les locataires d'une maison de chambres. Principalement Polo, incarné par Jean Lapointe, et la jolie Carmen jouée par Sophie Clément.

Et comme c'est la fête de Polo, tout le monde se prépare à célébrer l'événement avec éclats, question de se garder les bonnes grâces du "shylock". On lui offrira d'ailleurs en cadeau l'un de ses créanciers! Qui sera tué, alors que c'était Polo que les enfants voulaient abattre. Mais personne ne découvrira l'erreur, et la fête continuera dans l'allégresse.

Cela vous donne le ton du film dont l'intrigue sera continuellement émaillée de trouvailles cocasses.

Les Québécois présents ont donc beaucoup ri; les Français beaucoup moins, obligés ,semble-t-il, à se rabattre le plus souvent sur les sous-titres anglais.

André Forcier a-t-il gagné le public cannois? Les organisateurs de la quinzaine lui ont assuré que oui.

Après sa conférence de presse avortée, Forcier semblait cependant inquiet. Une chose est cependant certaine, "L'eau chaude, l'eau frette" est un excellent film qui ravira le public québécois.

Mal pris? Ecrivez-nous: "Le labyrinthe" vous répondra. Notre chronique du vendredi

Finale de l'AMH

Que feront les Jets après 18 jours de repos?

WINNIPEG (PC) — Les Jets de Winnipeg ignorent comment leur repos de 18 jours va les affecter à l'ouverture de la finale de l'AMH demain soir.

Ils ont pris l'avion pour Houston mardi, bien déterminés à empêcher les Aeros de remporter la coupe Avco une troisième fois d'affilée.

Le 2e match de la série, 4 de 7, aura lieu également à Houston dimanche, puis les 3e et 4e à Winnipeg mardi et jeudi.

Tandis que les Aeros disposaient difficilement des Whalers de la Nouvelle-Angleterre en sept matches dans la finale américaine, les Jets poursuivaient leurs exercices.

Selon le pilote Bobby Kromm, des Jets: "Nous serons frais et prêts ou bien rouillés.

"Nous espérons demeurer dans le match jusqu'à mi-chemin dans la partie en travaillant fort en changeant souvent de trios."

Kromm a révélé que ses gars étaient loin d'être précis lors du dernier exercice.

Aeros

Les Aeros n'ont joui que de quatre jours de repos depuis l'élimination des Whalers dimanche soir et ils se préparent à une autre longue série.

"Les Jets se sont débarrassés rapidement de leurs rivaux dans la division canadienne, mais nous avons d'autres idées au sujet de la finale", a déclaré le vétéran Gordie Howe, des Aeros.

Houston sera privé des services du centre Larry Lund, blessé à une épaule dans la finale américaine, et Kromm admet que son absence nuira au Houston, "car il est la clef dans les mises au jeu et son absence se fera sentir à l'offensive et dans les jeux de puissance.

"Toutefois, même en l'absence de Lund, les Jets devront surveiller les Aeros de près lorsqu'ils auront un avantage numérique, "car il ont déjà marqué 10 buts en avantages numériques dans les séries".

Toutefois, il a rappelé que les Jets alignaient de fameux "tueurs de pénalités" en Bill Lesuk, Norm Beaudin, Anders Hedberg et Ulf Nilsson.

Toutefois, Beaudin est un débutant douteux, car il a été atteint à un oeil lundi et n'a pas participé à l'exercice mardi.

Au cours de la saison régulière, les deux clubs ont divisé les honneurs de leurs quatre matches tant locaux qu'étrangers.

(téléphoto PA)

Pour ne pas l'oublier... Mohamed Ali est toujours vivant, quelque part en Allemagne, toujours prêt à faire n'importe quoi pour avoir sa photo dans le JOUR. Cette fois-ci, il s'amuse avec un véritable aryen (le cheveux blonds en moins) mangeur de saucisses, buveur de bière et porteur de culottes courtes. Merci Mohamed.

Saint-Gédéon, merci!

Le bonheur, ça se dit pas, ça se braille!...Quand j'ai entendu le son de la sirène puis que j'ai vu mes "Habitants" sauter sur la glace comme des petits gars pour aller quérir la coupe, j'avais les yeux pleins d'eau puis je me sentais la gorge serrée de bonheur.

En quatre parties!...On rit pas, quatre parties! Puis contre les Flyers à part de ça!...C'est quasiment pas croyable... Peau d'chien que je suis content!

Content puis fier. A mon âge, ça fait plusieurs équipes de mes "Habitants" que je vois à l'oeuvre. J'en ai vu qui étaient terribles. J'en ai vu qui étaient spectaculaires. J'ai vu des joueurs dépareillés. Depuis le défunt Morins jusqu'à Guy Lafleur en passant par Maurice Richard, Toe Blake, Jean Béliveau puis plusieurs autres étoiles. Mais je pense que j'en ai jamais vu une qui était aussi **équilibrée.**

A mon dire à moi, c'est l'équilibre qui a fait notre grande force. L'équilibre entre l'offensive puis la défensive. Avec l'accent sur la défensive. Parce que — je reviens toujours à ça parce que c'est ça qui me frappe le plus —, c'est la qualité hors-pair de notre défense qui a fait la différence. Il y en a pas une pareille dans le monde. Non seulement les gars sont quasiment pas traversables, mais il n'y en a pas comme eux autres pour déblayer leur territoire puis envoyer la rondelle à la bonne place puis vite. C'est pas des garocheurs, c'est des passeurs. Le vieux bouc à Savard, Pointu Lapointe, le géant Robinson puis Bouchard-le-pan-de-mur...Trouvez-moi mieux que ça au monde sur la même équipe, puis je vous donne une terre en bois debout!

Asteure qu'on a gagné la coupe — puis en quatre parties: j'en reviens pas encore —, je sens que je vas passer un bel été.

En tous les cas, je vas y repenser tous les jours.

Saint-Gédéon, merci!...

Le père Gédéon

P.S. —Un qui a la gueule sure, à matin, c'est Grichette Vallières. Lui qui a passé l'hiver à râler puis à pisser du vinaigre sur le dos de mes "Habitants", je te dis qu'il digère mal sa bile. Manquable qu'on le voira pas au restaurant chez Phonse Vallée avant deux semaines...C'est bon pour lui, grand cave qu'il est, il avait beau prendre pour son monde ailleurs de se fier sur des "Voleurs"...

Eh bien voici...

Maintenant qu'on va pouvoir se flatter la bedaine jusqu'en septembre, maintenant qu'on sait que Montréal possède la meilleure équipe de hockey au monde (jusqu'en septembre, rappelons-le) et que le Canadien peut accrocher ses patins à l'issue d'une saison à tout le moins incroyable, qu'est-ce que le hockey nord-américain a gagné au juste, si on excepte un enterrement de première classe du pseudo-système de Fred Shero?

Car, vous l'admettrez bien maintenant, ce n'est plus de la suprématie de la Ligue nationale dont il sera question à l'automne, pas plus que du champion de la coupe Stanley ou de l'avantage du jeu "de bras" sur le jeu "de tête". Plus le temps passera et plus les rencontres internationales prendront de l'importance et les saisons régulières des circuits professionnels seront reléguées au rang d'amuse-gueules en attendant du hockey plus inspiré.

Qu'est-ce donc que cette écrasante victoire du Tricolore a prouvé? Simplement qu'une organisation qui comprend la nature même du sport qu'elle pratique, qui recherche avant tout l'excellence sur la glace au lieu de transformer la présentation de ses matches en mises en scènes de cirque, finit toujours par avoir le dessus et pour longtemps.

La dynastie d'excellence que le Canadien a bâtie à coup de 19 coupes Stanley et d'innombrables participations aux séries d'après-saison ne repose pas sur les bras d'un groupe de tueurs à gages ou d'une chanteuse patriotique ou d'un ou deux joueurs de haut niveau. Ce genre de spectacle peut rapporter des dividendes à court terme, mais le résultat n'a généralement pas grand chose à voir avec le sport et particulièrement le hockey tel que les Québécois l'entendent.

Le Canadien est là depuis longtemps et rien n'indique qu'il s'enlisera un jour au rang des formations de second ordre. Pourtant, si on excepte le phénomène Guy Lafleur (qui s'est avéré somme toute assez marginal durant les séries) l'ensemble de cette équipe n'a rien de très spectaculaire sinon qu'elle est devenue quasi-imbattable.

Et il y a une raison à tout cela; le hockey est et reste la préoccupation principale et essentielle de toute l'organisation. D'accord avec tous mes confrères journalistes, je suis sûr que les tracasseries et les caprices qu'invente quotidiennement un Scotty Bowman pour embêter les membres de la presse montréalaise, les interdits et les sautes d'humeur dont nous avons à faire les frais au long de la saison finissent par peser lourdement... mais, si c'est le prix à payer pour conserver aux Montréalais une équipe de tout premier calibre, je doute qu'il y ait bien des chroniqueurs d'ici qui souhaiteraient passer une saison à couvrir les activités des Scouts, des North Stars ou des Capitals...

Qu'est-ce que cette 19e coupe Stanley a prouvé? Que le succès dans un sport d'équipe professionnel doit reposer sur un système de formation de jeunes joueurs, un système équilibré où la morphologie de chaque athlète est respectée selon la position qu'il occupe. Présentement, il n'y a vraiment qu'une seule équipe qui a mis assez d'emphase sur le recrutement, la formation, l'entraînement et l'esprit du hockey proprement dit et c'est le Tricolore. Ailleurs dans la Ligue nationale, on essaie encore de boucher les trous à coups de dollars ou de mise en marché tapageuse... avec les résultats que l'on connait.

Finalement, la victoire du Canadien n'est vraiment pas le triomphe de la finesse sur la brutalité comme on veut bien nous le faire croire, mais bien la démonstration d'une véritable machine complète de hockey sur une troupe de mercenaires. Once de muscle pour once de muscle, les Montréalais n'ont rien à envier aux Flyers et ils l'ont prouvé avec éloquence.

Mais, le Canadien n'est qu'une équipe sur 32 formations professionnelles en Amérique du Nord...

Jean-Marc Desjardins

Ligue nationale et violence

Des règlements précis seront bientôt soumis

MONTREAL (PC) — Le président de la Ligue nationale de hockey, Clarence Campbell, a écrit à chacune des équipes du circuit leur demandant d'accepter des mesures visant à réduire la violence dans le hockey majeur.

Campbell a adressé sa lettre aux gouverneurs, directeurs gérants et instructeurs des 18 équipes de la LNH, leur demandant qu'ils votent en faveur des mesures visant à faire accepter le hockey à notre société nouvelle lors de l'assemblée annuelle du circuit le mois prochain.

Campbell a mentionné que la LNH ne pouvait contester l'autorité du procureur général de l'Ontario, Roy McMurtry, qui tente de réduire la violence en portant des accusations en cours à la suite de bagarres survenues sur la patinoire.

Plusieurs joueurs des Flyers de Philadelphie, notamment Joe Watson, Mel Bridgman, Bob Kelly et Don Saleski, ainsi que Dan Maloney, des Red Wings de Détroit ont été ainsi accusés.

Campbell a mentionné que des règlements très précis seraient proposés à la prochaine assemblée des gouverneurs et ils seraient soumis par la suite au comité des règlements. Campbell n'a pas voulu divulguer la teneur des recommandations qu'il a faites.

McMurtry enchanté

A Toronto, Roy McMurtry s'est dit enchanté et encouragé de voir la LNH prendre des mesures dans ce sens. Il a mentionné par contre qu'il n'était pas surpris de l'attitude des dirigeants de la Ligue nationale.

"Je ne sais rien de très précis, mais après avoir bavardé avec Scotty Morrison, arbitre en chef de la LNH, je savais qu'il en avait assez de cette violence. Je crois que les joueurs eux-mêmes en ont assez. Je crois même que les déclarations de Serge Savard représentaient ce que la majorité des joueurs pensent", a mentionné McMurtry.

Savard, défenseur des Canadiens, avait mentionné lors de la série finale contre les Flyers qu'il croyait que la plupart des joueurs étaient contre la violence.

"Je suis satisfait du geste posé par McMurtry, avait mentionné Savard. Je ne veux pas voir des joueurs de hockey se retrouver en prison, mais McMurtry a bien agi parce qu'il se passe des choses étranges dans le monde du hockey présentement."

Campbell n'a pas voulu dévoiler la teneur de ses recommandations, mais il semble que le joueur qui commencera une bagarre écopera d'une pénalité majeure et d'une pénalité de match. Un joueur qui aura écopé de trois pénalités de match pour s'être battu sera suspendu pour un match et son équipe écopera d'une amende de $1,000.

Un des gouverneurs du circuit, William Jennings, des Rangers de New York, croit que le président est trop conservateur. Il voudrait qu'un joueur qui engage le combat soit pénalisé pour cinq minutes, soit chassé du match et écope d'une suspension d'un match. Il voudrait également que son équipe écope d'une amende de $1000 pour sa première infraction et de $1,000 additionnels pour chacune de ses infractions subséquentes.

"Nous devons éliminer les bagarres du hockey, a dit Jennings. C'est une ancienne tactique qui n'a plus sa place. Le hockey est un sport formidable. Il ne faut pas ruiner le spectacle à cause des bagarres".

(Téléphoto PC)

Pendant que Clarence Campbell adoucit ses positions et réclame maintenant des mesures pour réduire la violence dans le hockey, il retrouve sur sa route plus radical que lui, en la personne d'un des gouverneurs du circuit, Bill Jennings, des Rangers de New York qui trouve Clarence encore trop conservateur.

Le centre CLAUDE-ROBILLARD est remis officiellement au COJO

Texte:
André Chartrand
Photos:
Antoine Desilets

Le centre Claude-Robillard, où se dérouleront cet été les compétitions olympiques de water-polo et de hand-ball a été remis officiellement au COJO, hier midi, lors d'une cérémonie coïncidant avec l'ouverture de la campagne d'embellissement de la Ville de Montréal.

Et les oh! et les ah! d'admiration fusaient de partout lors de la visite de cet ensemble sportif pour le moins remarquable. Bien que le béton prédomine encore, l'aménagement intérieur somme toute agréable et très aéré laisse l'impression d'un complexe sportif luxueux... comme en fait foi son coût de $57 millions.

Construit sous la direction du service des travaux publics de la Ville de Montréal, le centre Claude-Robillard est censé revenir à la métropole québécoise après les Jeux, aucune indication contraire n'ayant transpiré de Québec en ce sens. D'ailleurs, lors du dépôt du dernier budget municipal, un montant était octroyé pour faire fonctionner le centre.

Bien qu'aucune étude d'opération n'ait encore été rendue publique, on avance qu'une somme équivalent à 10 pour cent du coût global du centre sera affectée annuellement à son fonctionnement et son entretien.

Mais toujours est-il que le Service des sports et loisirs de Montréal aurait déjà complété tous ses programmes devant permettre à ses contribuables une utilisation rationnelle de ce centre sportif, bien qu'il soit stipulé dans une brochure remis aux invités que "**le centre Claude-Robillard deviendra un centre sportif de perfectionnement de calibre supérieur pour toute la partie nord de la ville. Des compétitions d'envergure et un entrainement intensif de l'élite québécoise sont à prévoir dans la piscine, la salle omnisport, le stade d'athlétisme et le stade de soccer.**"

Borné au sud par le collège André-Grasset, au nord par la rue Emile-Journeault, à l'ouest par la rue St-Hubert et à l'est par la rue Christophe-Colomb, le centre Claude-Robillard est formé de deux parties: soit les aires de jeux intérieurs (le bâtiment lui-même), et les aires de jeux extérieurs.

Le bâtiment comprend la **piscine olympique** et le **bassin de plongeon** avec plage extérieure, sauna, bain froid et bloc de services. Un pont roulant mobile peut subdiviser la piscine en deux longueurs de 25 mètres. Un plancher hydraulique de 25 mètres par 20, au fond de la piscine, permet tantôt la pratique du water-polo, tantôt l'enseignement de la natation. Le bassin de plongeon est muni d'une tour comprenant une plateforme réglementaire de 10 mètres, une de 7 mètres et demi, une de cinq mètres, une de trois mètres ainsi qu'un tremplin de trois mètres. De plus, sept autres tremplins d'un mètre sont disposés autour du bassin. 2,600 spectateurs pourront envahir les gradins qui surplombent et la piscine et le bassin.

De l'autre côté du bâtiment, la **salle omnisport** une aire je jeux de 300 pieds par 170 pieds avec piste d'athlétisme de 200 mètres de quatre couloirs à surface synthétique. Des gradins permanents et des estrades amovibles peuvent y recevoir près de 3,700 spectateurs. Face à la rue Christophe-Colomb, la toiture se prolonge en porte-à-faux pour abriter des gradins extérieurs d'une capacité de 2,175 sièges, orientés vers la piste d'athlétisme extérieure. De plus, toujours dans le bâtiment, mais à côté de la salle omnisport, un gymnase double pour l'entrainement et le réchauffement. Des salles de combat sont situées à l'autre extrémité. Sous la salle omnisport, une salle de **tir à l'arc** plus quatre salles de **balle au mur** et quatres salles de **squash.**

Les aires de jeux extérieurs comprennent la **piste d' athlétisme** de 400 mètres à huit couloirs.

Complétée par les aires de **lancer** et de **saut** pour l'ensemble des disciplines, cette installation a surtout été conçue en fonction de l'entrainement. Recouverte d'une surface synthétique, cette piste servira à l'entrainement des athlètes de la XXIème Olympiade. L'intérieur de la piste étant recouvert de gazon naturel, il pourra éventuellement servir au **football** .

Pour l'entrainement au **soccer** et au **hockey sur gazon** , un mini-stade est aménagé parallèlement à la rue Christophe-Colomb, avec surface synthétique répondant aux normes des fédérations internationales.

s'il-vous-plaît.

Et pour ceux qui ne le sauraient pas, et paraît-il qu'ils sont légion, le centre Claude-Robillard honorera par son nom la mémoire du premier directeur du Service des parcs de la Ville de Montréal.

"**Claude Robillard (1911-1968), ingénieur professionnel, a été avant tout un humaniste. Parmi les réalisations à son crédit, il faut mentionner le Jardin des merveilles, un réseau de piscines en plein air, l'aménagement selon un plan d'ensemble de plusieurs parcs, etc.** ", peut-on lire, toujours dans le communiqué remis aux invités.

Parlant d'invités, le public l'est lui aussi, à visiter le centre Claude-Robillard, dimanche le 23 mai, entre midi et 17 heures.

Mme Claude Robillard a soulevé une pelletée de terre symbolique, hier midi, pour souligner l'ouverture de la campagne annuelle d'embellissement de la ville de Montréal, lors de la remise officielle du centre Claude-Robillard (qui honorera par son nom la mémoire de son mari et premier directeur du service des Parcs de Montréal) au COJO.

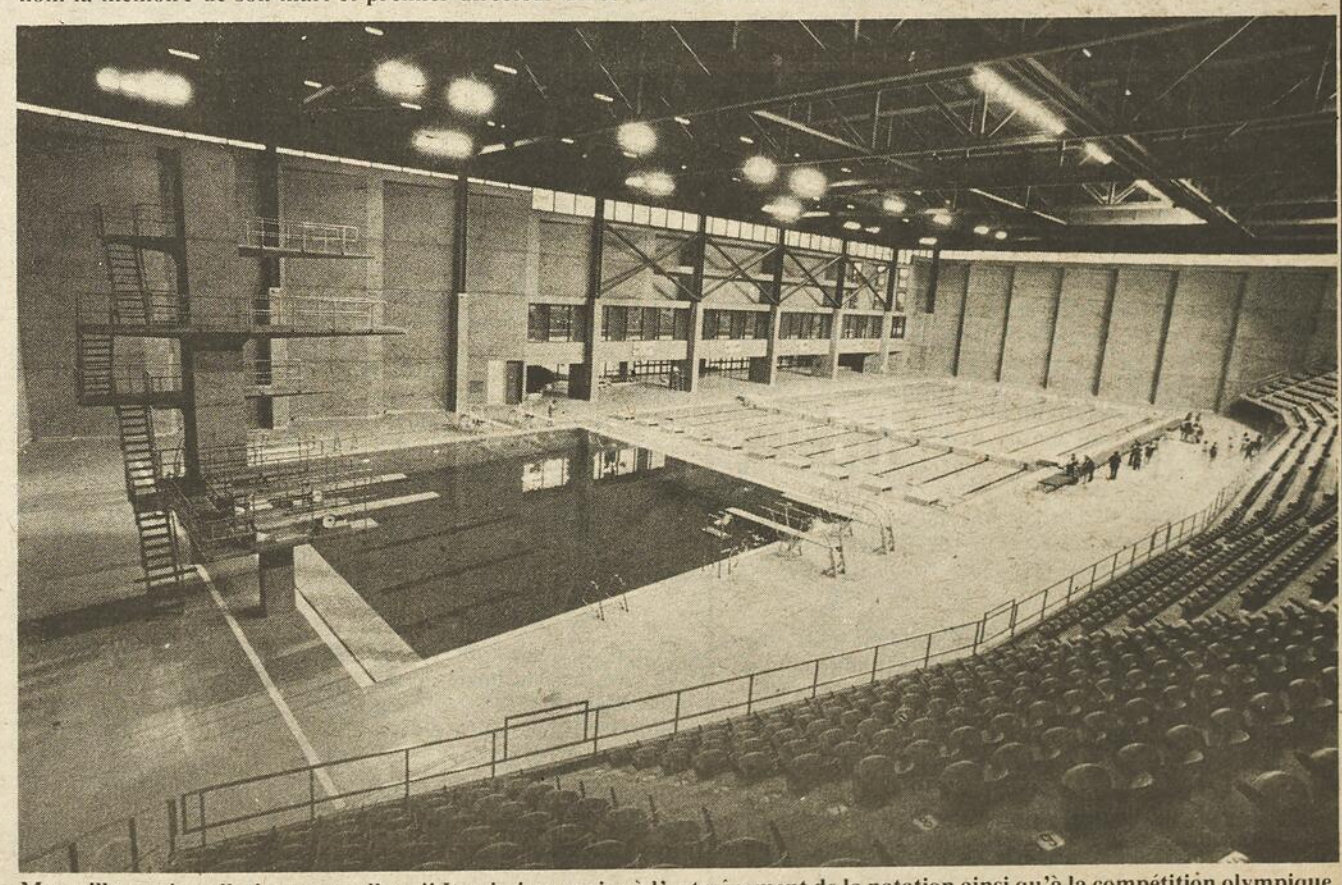

Merveilleuses installations que celles-ci! La piscine servira à l'entrainement de la natation ainsi qu'à la compétition olympique de water-polo; le bassin de plongeon à l'entrainement dans cette discipline. photos Antoine Desilets

Les Russes promettent du coke en échange de "capital" pour les Jeux

(AFP) — Les Russes ont promis du coca-cola, du poulet pané (fried chicken) et une politique des portes ouvertes aux Jeux olympiques d'été 1980 à Moscou. En échange, les Soviétiques sont à la recherche de capital américain pour le financement des Jeux.

C'est ce qu'a déclaré en substance M. Vladimir Koval, vice-président du comité d'organisation des Jeux de Moscou, au cours d'une conférence de presse, mardi, à New York.

M. Koval a déjà mené pendant plusieurs jours des négociations avec des compagnies américaines (notamment alimentaires) qui pourraient contribuer au paiement de la facture olympique en recevant en échange des licenses en URSS. La contre-valeur de ce marché pourrait atteindre, selon M. Koval, plusieurs centaines de millions de dollars. L'infrastructure elle-même des Jeux (installations sportives; village olympique, etc) est financée par le gouvernement soviétique et sera inférieure aux deux milliards de dollars dépensés en 1972 à Munich, a assuré M. Koval.

Les Jeux de Moscou auront lieu du 19 juillet au 3 août 1980. Les organisateurs prévoient la visite de 12,000 athlètes, 3,000 entraîneurs, 7,000 journalistes et 120,000 touristes étrangers.

Interrogé pourquoi l'URSS avait tenu à organiser les Jeux olympiques, M. Koval a répliqué: "Posez cette question à Los Angeles. Ils étaient également candidats".

C'est dans la tête qu'on est... Russe.

Les Expos cèdent Ellis Valentine aux mineures

Les Expos de Montréal ont cédé sous option, hier le voltigeur Ellis Valentine aux Bears de Denver, de l'Association américaine, et ont rappelé le lanceur Chip Lang et le voltigeur Jim Lyttle des Bears.

Le contrat de Lang, un artilleur âgé de 23 ans, fut simplement rappelé tandis que le contrat de Lyttle, un frappeur gaucher qui célébrera son 30e anniversaire de naissance jeudi prochain, a été acheté des Bears.

A la suite des changements apsortés aujourd'hui, la formation des Expos a été reportée à 25 joueurs, soit la limite permise. Les Expos comptaient un joueur de moins que le nombre requis à la suite de la transaction de lundi avec les Cubs de Chicago. Les Expos ont, en effet, acquis le premier - but/voltigeur André Thornton des Cubs en retour du lanceur Steve Renko et du voltigeur Larry Biittner.

Valentine, 21 ans, a participé à 19 parties avec les Expos depuis le début de la présente saison, frappant pour une moyenne de .233.

Lang fut l'un des derniers joueurs à être retranché lors du camp d'entraînement

Lynn, Fisk et Burrelson: non aux offres des Red Sox

DETROIT (AP) — Fred Lynn, Carlton Fisk et Rick Burrelson ont gardé le silence hier au sujet du statut de leurs négociations de contrat, refusant d'accepter ce que le club des Red Sox a qualifié d'offres finales. "Les joueurs ne parlent pas des négociations, a dit un porte-parole du club. Ils n'en parlent pas aux journalistes même s'ils discutent d'autres sujets entre eux."

On n'a pu rejoindre aucun des intéressés hier tandis que le porte-parole déclarait que le prochain pas à faire le serait par les joueurs ou leur avocat Jerry Kapstein.

Les offres aux trois joueurs expiraient à midi.

John Claiborne, directeur général adjoint des Red Sox, a précisé que les offres non acceptées avaient été retirées.

"Nous commencerons en exigeant la présence des joueurs", a-t-il ajouté.

Les joueurs impliqués et les directeurs ne se sont pas encore rencontrés face à face.

La direction désire la présence des joueurs, non pas nécessairement les trois en même temps.

On espère une rencontre en fin de semaine à New York ou à Boston au début de l'autre semaine.

les statistiques

hockey

(Finale 4 de 7)
Winnipeg-Houston
Demain
Winnipeg à Houston
Dimanche
Winnipeg à Houston
Mardi
Houston à Winnipeg
Jeudi
Houston à Winnipeg.

Allure de la série

	pj	g	p	bp	bc	pts
Winnipeg	0	0	0	0	0	0
Houston	0	0	0	0	0	0

Les Compteurs

	b	a	pts
Webster, N.-A.	10	9	19
Nilsson, Win.	4	13	17
Paiement, N.-A.	4	12	16
Ruskowski, Hous.	5	9	14
Hull, Win.	9	4	13
Rogers, N.-A.	5	8	13
Tonelli, Hous.	7	5	12
G. Roberts, N.-A.	2	10	12
Hedberg, Winn.	7	4	11
Adduono, S.-D.	4	7	11
French, S.-D.	4	7	11

baseball

Ligue nationale

Hier
San Diego à San Francisco
Philadelphie à New York
Chicago vs **Expos** (Remise)
Pittsburgh à St-Louis
Atlanta à Houston
Cincinnati à Los Angeles.

(Division Est)

CLASSEMENT

	G	P	Moy.	Diff.
Phi.	19	8	.704	—
Pitt.	18	12	.600	2½
N.Y.	20	14	.588	2½
Chi.	14	18	.438	7½
St.-L.	14	19	.424	7½
Expos	**12**	**17**	**.414**	**8**
(Division Ouest)				
Cin.	20	12	.625	—
L.-A.	20	13	.606	½
S.-D.	16	15	.516	3½
Hous.	16	19	.457	5½
S.-F.	11	22	.333	9½
Atl.	11	22	.333	9½

RENDEMENT DES EXPOS

Au bâton

	abpts	cs	cc	pp	moy.
Frias	10	1	3	0	.300
Rivera	21	3	6	-3	.286
Carter	108	12	30	16	.278
Mangual	62	12	17	11	.274
Dwyer	41	7	11	1	.268
Foote	57	7	15	3	.263
White	103	13	27	11	.262
Foli	101	11	26	14	.257
Parrish	114	14	28	14	.246
Valentine	42	4	10	6	.238
Mackanin	107	15	24	14	.224
Colbert	37	5	8	6	.216
Morales	14	1	3	2	.214
Thornton	85	8	17	13	.200
Jorgensen	90	8	18	7	.200
Totaux	1010	117	245	117	.239

Au monticule

	g	p	ml	cs	bb	rab	mpm
stanhouse	2	0	18.0	15	9	5	1.58
Murray	0	2	22.1	14	10	9	1.71
Granger	0	0	19.1	19	11	10	3.17
Warthen	1	3	32.1	24	23	25	3.65
Carrithers	1	2	22.0	20	19	11	3.68
Rogers	2	4	55.2	45	13	35	3.76
Scherman	2	1	20.0	14	8	12	4.00
Fryman	4	2	41.1	46	12	27	4.17
Kirby	0	2	21.0	24	17	15	7.87
Totaux	12	17	266	236	129	153	3.86

Ligue américaine

Hier
Milwaukee à Baltimore
New York à Cleveland
Boston à Détroit
Texas à Kansas City
Californie à Chicago
Oakland à Minnesota

(Division est)

CLASSEMENT

	G	P	Moy.	Diff.
N.Y.	17	10	.630	—
Balt.	15	14	.517	3
Dét.	13	13	.500	3½
Clev.	13	15	.464	4½
Mil.	13	13	.458	4½
Bos.	11	16	.407	6
(Division ouest)				
Tex.	19	10	.655	—
K.C.	17	10	.630	1
Minn.	15	13	.536	3½
Oak.	15	16	.484	5
Cal.	13	22	.371	9
Chi.	9	16	.360	8

Jose Duran, un nouveau champion

TOKYO (Reuter) — L'Espagnol Jose Duran a ravi hier le titre de champion du monde des super-welters (version World Boxing Association) au Japonais Koichi Wajima, K.O. après 50 secondes à la 14e reprise. Le champion était déjà allé au tapis par deux fois, aux deuxième et treizième assauts.

A la fin de la 13e reprise, l'arbitre Yusaku Yoshida donnait le Japonais en tête 60-59 mais, pour les juges espagnol et japonais, le challenger menait alors 63-66 et 61-69, respectivement.

Wajima perd ainsi pour la troisième fois cette couronne qu'il avait reprise au Sud-Coréen Yuh Jae-Do, le 17 janvier, à Tokyo, en l'emportant par K.O. au 15e round.

Duran doit maintenant affronter dans les deux mois, titre en jeu, l'Argentin Miguel Castellini. Ce dernier aurait dû être l'adversaire du Japonais mais il s'était blessé à la main droite dans un accident de la circulation.

L'Espagnol a expliqué qu'il souhaitait mettre son titre en jeu deux fois avant de prendre sa retraite "parce que j'aurai alors 150 combats amateurs et professionnels".

Les "sciences, c'est pas sorcier" avec Pierre Sormany. Notre chronique du samedi

CYCLE-DU-MOULIN LTÉE
GROS & DÉTAIL
DISTRIBUTEUR C.D.M. - C.C.M. - PEUGEOT

BICYCLETTE 10 VITESSES

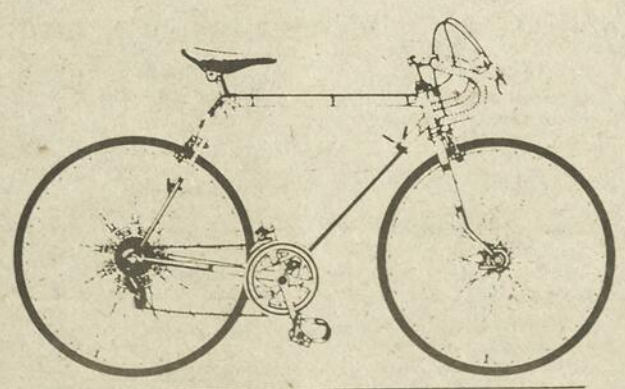

- Style de course
- Repose-mains en caoutchouc
- Dérailleur français (Huret)
- Pédales en métal.
- Pneus ambres
- Cadre 23 po.
- Fabrication Européenne
- Blanc ou rouge.
- Garantie 1 an

Rég. $125.00

PORTE-BICYCLETTES pour 2 bicyclettes - pour tous genres de voitures **$14.95**

SPÉCIAL **$89.95**

651, VILLERAY — 274-0125

Après 50,000 milles rien n'était usé

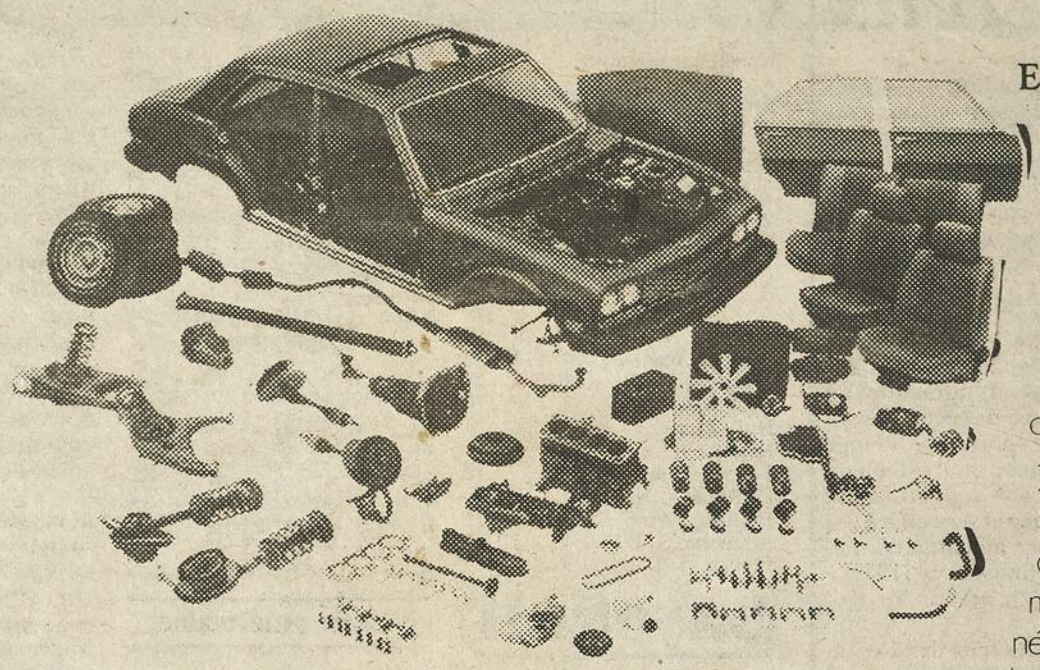

Les rédacteurs du magazine Road Test conduisirent cette diesel Peugeot pendant 50,000 milles et la démontèrent entièrement pour l'inspecter.

En 1923, Peugeot construisit sa première voiture à moteur diesel et depuis nous avons continué à améliorer nos techniques de fabrication. Il semble que nous ayons atteint de bons résultats.

Les rédacteurs du magazine Road Test soumirent une Peugeot diesel à un essai de 50,000 milles. Puis, ils la démontèrent entièrement pour inspecter toutes les pièces; ils arrivèrent à cette conclusion remarquable:

"Concevoir une automobile pour une durée illimitée est très souhaitable, et la diesel Peugeot mérite d'être en tête de la courte liste des voitures qui pourraient répondre à ce critère."

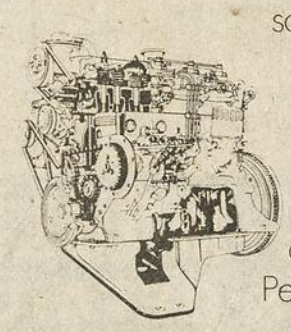

A part toutes ces déclarations favorables, nous croyons qu'il existe plusieurs raisons d'ordre pratique pour acheter une diesel Peugeot.

Economie de carburant incroyable. Pour chaque dollar de carburant, la diesel Peugeot donne un meilleur millage que la plupart des voitures vendues en Amérique du Nord.

La consommation d'un diesel au ralenti n'est que le quart environ de celle d'un moteur à essence.

Mise au point moins chère. Le diesel est bien moins compliqué qu'un moteur à essence: Donc, les mises au point coûteuses sont éliminées. En effet, il n'a pas de carburateur, de distributeur, d'étrangleur, de pointes de contact, de bougies, de bobine à résistance ou de condensateurs.

Optez pour l'air propre. Le moteur diesel est une des solutions aux problèmes de pollution de l'environnement, parce que la combustion diesel est essentiellement complète.

La diesel Peugeot, en modèle sedan ou station-wagon, peut être l'auto la plus pratique que vous n'ayez jamais eue.

PEUGEOT

La voiture luxueuse vraiment différente.

Aussi en disponibilité, les modèles à essence, modèle Berline et wagonnette automatique ou manuel chez:

DRUMMONDVILLE
Valois & Freres Auto Inc.
2400 Demers
(819) 478-3456

GRANBY
Piedmont Automobile Ltee
330 St. Valier
(514) 378-2212

HULL
A.F.L. Automobiles Ltd.
95 Wellington
(819) 770-6000

JONQUIERE
Bouchard & Freres
762 St. Dominique
(418) 547-0087

LAVAL
G.T. Auto Sales Enrg.
1740 Boul. Laval
(514) 681-6554

LÉVIS
Lachance Auto Enrg.
Boul. Kennedy, Pintendre
(418) 837-8897

LONGUEUIL
Vercheres Auto Inc.
2066 Chemin Chambly,
(514) 679-4710
(514) 679-4712

MONTRÉAL
Biarritz Automobiles Ltee
10825 Racette, Mtl. Nord
(514) 323-1900

Gerard Godin Inc.
730 St. Joseph, Lachine 640
(514) 637-9881

Roger Automobiles Ltee
4269 ouest Ste-Catherine
(514) 932-2925

Tricolor Motors
301 Donegani, Pointe Claire
(514) 695-5821

QUÉBEC
Garage Bolduc Inc.
1365 Chanoine Morel, Sillery
(418) 688-9114

M. Lessard Ltee
49 Boul. St. Joseph, Charlesbourg Ouest,
(418) 623-5471

RIMOUSKI
Jean Desjardins Gulf Service
157 St. Germain Ouest
(418) 723-5161

RIVIERE DU LOUP
Garage Windsor
287 Temiscouata
(418) 862-3586

STE AGATHE
Marcel Cloutier Station BP
135 Boulevard Morin
(819) 326-3151

ST. FRANCOIS DU LAC
Lucien Crevier & Fils Ltee
458 Notre Dame CP 27
(514) 568-2130

ST. HUBERT
Automobile Grande Allee
5410 Grande Allée
(514) 678-3320

ST. HYACINTHE
Auto Jean Rathé Inc.
4285 Boul. Laurier
(514) 774-1345

ST. JEAN
Garage Z. Lessard
903 Boul. Seminaire
(514) 348-4908

ST. PATRICE
Blais Auto Parts
St. Patrice de Beaurivage
(418) 596-2322

SHAWINIGAN
La Maison Du Camion Inc.
1003 Avenue de la Station
(819) 536-5621

SHERBROOKE
Gilles Lemire Inc.
1681 rue King ouest
(819) 569-7528

TROIS RIVIERES
Garaga Charest & Freres Inc.
1690 rue Notre Dame
(819) 376-3754

VICTORIAVILLE
Vic Autorama Inc.
Route Nationale 5,
(819) 758-1588

OTTAWA
Aladdin Motors Sales Ltd.
1481 Seiveright Avenue
(613) 523-1323

PEUGEOT

REÇU LE
5 MAI 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC